



# Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2022

Rapport aux actionnaires • Trois mois et six mois clos le 30 avril 2022

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 2,07 \$, par rapport à 1,99 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,02 \$, par rapport à 2,04 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 3 811 millions de dollars, comparativement à 3 695 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 3 714 millions de dollars, comparativement à 3 775 millions de dollars.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de six mois close le 30 avril 2022 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 4,09 \$, par rapport à 3,76 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 4,09 \$, par rapport à 3,86 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 7 544 millions de dollars, comparativement à 6 972 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 7 547 millions de dollars, comparativement à 7 155 millions de dollars.

## RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises de 60 millions de dollars (54 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 69 millions de dollars (62 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab de 20 millions de dollars (18 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action), par rapport à 19 millions de dollars (18 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Recouvrement de 224 millions de dollars (169 millions de dollars après impôt ou 9 cents par action) lié au règlement d'un litige.

**TORONTO, le 26 mai 2022** – Le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2022. Le résultat comme présenté a atteint 3,8 milliards de dollars, en hausse de 3 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, et le résultat rajusté s'est élevé à 3,7 milliards de dollars, en baisse de 2 %.

« Le rendement de la TD au deuxième trimestre est le reflet de la solidité de notre modèle d'affaires diversifié et de notre approche axée sur le client », a déclaré M. Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD. « Nous avons dégagé une forte croissance des produits dans l'ensemble de nos activités et sommes bien placés en ce début de deuxième semestre pour soutenir les ménages et les entreprises qui doivent composer avec une situation économique changeante. La TD continuera à investir dans ses gens, la technologie et l'innovation afin de dépasser les attentes en constante évolution de nos clients et de façonner l'avenir des services bancaires. »

## Les Services de détail au Canada ont connu une forte croissance des produits soutenue par une hausse constante des volumes

Le résultat net du secteur Services de détail au Canada s'est établi à 2 236 millions de dollars, en hausse de 2 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat est attribuable aux solides produits dégagés, en partie contrebalancés par une augmentation des charges autres que d'intérêts, des indemnisations d'assurance et des provisions pour pertes sur créances. Les produits ont augmenté de 9 %, reflétant une croissance continue des volumes ainsi que la hausse des autres produits. Les charges ont augmenté de 9 %, témoignant des investissements effectués afin de soutenir la croissance des activités, y compris les coûts liés aux améliorations technologiques, ainsi que d'une hausse des charges de personnel et de la rémunération variable. La provision pour pertes sur créances de 60 millions de dollars est attribuable à la baisse de la reprise de provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par une baisse de la provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés.

Ce trimestre, les services bancaires personnels et commerciaux du secteur Services de détail au Canada ont encore affiché des produits records soutenus par une augmentation des activités de la clientèle et une solide croissance des prêts commerciaux. TD Assurance a dégagé de solides résultats ce trimestre et continue d'accroître sa part de marché dans le domaine de l'assurance de dommages. Pour les activités de gestion de patrimoine, la croissance de l'actif net, qui a en partie contrebalancé le retour à la normale des volumes de transactions, a permis d'afficher de robustes produits pour le secteur d'activité. Au cours du trimestre, la TD a rehaussé son offre de cartes de crédit assorties de récompenses, en lançant Mes récompenses TD, un programme de récompenses et de fidélisation que les clients peuvent consulter dans BanqueNet ou l'appli TD. Le programme Mes récompenses TD est une façon pratique pour les clients de se prévaloir et de recevoir des récompenses et des avantages de fidélisation offerts en collaboration avec les principales marques mondiales comme Amazon, Expedia et Starbucks Canada, dont la participation au programme a été annoncée dernièrement. Pour la deuxième année consécutive, la TD a remporté le prix banque modèle Celent 2022 pour son engagement client et a également été récompensée par le Business Intelligence Group pour son innovation en intelligence artificielle, ce qui permet de consolider la place de choix qu'occupent ses plateformes en ligne et mobiles.

## **Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont pu compter sur l'augmentation des activités de la clientèle pour accroître de façon notable les volumes de prêts et de dépôts**

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est établi à 1 367 millions de dollars (1 079 millions de dollars américains), en hausse de 4 % (3 % en dollars américains) par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net comme présenté comprend un recouvrement d'assurance de 224 millions de dollars (177 millions de dollars américains) ou de 169 millions de dollars (133 millions de dollars américains) après impôt lié au règlement d'un litige. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 1 198 millions de dollars (946 millions de dollars américains), en baisse de 9 % (10 % en dollars américains). La participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation (Schwab) a contribué au résultat à hauteur de 224 millions de dollars (177 millions de dollars américains), en baisse de 9 % (9 % en dollars américains) comparativement à sa contribution au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans Schwab, ont présenté un résultat net de 1 143 millions de dollars (902 millions de dollars américains), en hausse de 7 % (6 % en dollars américains) par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse reflète l'augmentation des produits, qui comprend le recouvrement d'assurance lié au règlement d'un litige, contrebalancée en partie par la hausse de la provision pour pertes sur créances, ce qui s'explique par une diminution de la reprise de provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 974 millions de dollars (769 millions de dollars américains), en baisse de 9 % (10 % en dollars américains), ce qui est principalement attribuable à une baisse de la reprise de provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs, à une diminution des sommes tirées du programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP), à la hausse des charges de personnel et aux investissements dans les activités, le tout contrebalancé en partie par la hausse des volumes de dépôts et de la marge sur les dépôts, l'augmentation des revenus tirés du portefeuille de placements et la progression des activités de la clientèle.

Les Services de détail aux États-Unis ont maintenu leur rythme d'affaire au deuxième trimestre grâce à la reprise des montages de prêts aux entreprises du marché secondaire et des activités de prêts spécialisés qui a permis à la Banque de générer une croissance des prêts de 0,4 % par rapport au trimestre précédent malgré la diminution considérable des volumes du programme PPP, en regard d'une diminution de 4,2 % du volume moyen des prêts par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. De plus, les Services bancaires de détail aux États-Unis ont connu une croissance des prêts à la consommation, soit des prêts hypothécaires, des prêts-autos et des prêts sur cartes de crédit, et une augmentation solide des volumes de dépôts. Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué de proposer de nouvelles capacités, notamment le paiement en temps réel dans le réseau des concessionnaires grâce à Financement auto TD, une première pour un prêteur indirect de véhicules automobiles. TD Bank<sup>MD</sup>, America's Most Convenient Bank<sup>MD</sup> (TD AMCB), figure au palmarès de Forbes comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité 2022 pour la quatrième année consécutive, étant première parmi les banques, et au neuvième rang parmi 500 entreprises. TD AMCB s'est également classée parmi les meilleures banques dans le palmarès des 50 meilleures entreprises pour la diversité de DiversityInc en 2022.

## **Solide rendement du secteur Services bancaires de gros au deuxième trimestre**

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros s'est établi à 359 millions de dollars pour le trimestre considéré, en baisse de 6 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse des charges autres que d'intérêts, et une baisse de la reprise de provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par l'augmentation des produits.

Le secteur Services bancaires de gros a encore une fois fait la démonstration de sa position de leader dans le domaine environnemental, social et de la gouvernance (ESG) et a continué à approfondir ses relations avec la clientèle. Ce trimestre, Valeurs Mobilières TD a été nommée Chef de file de l'année, obligations vertes, dans la catégorie « Émetteurs supranationaux, entités sous-souveraines et agences » par Environmental Finance, et s'est taillé une place de choix dans plusieurs catégories des Energy Risk Commodity Rankings de 2022, notamment au premier rang des courtiers/négociants de métaux de base et au second rang des cabinets de courtage de métaux précieux. Valeurs Mobilières TD a réalisé d'importants mandats, y compris en agissant à titre de seul responsable des registres actif dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne de 125 millions de dollars américains de Dream Residential REIT, le premier PAPE au Canada de l'année civile 2022.

## **Fonds propres**

Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD a été de 14,7 %<sup>1</sup>.

## **Conclusion**

« Alors que nous sortons progressivement de la pandémie de COVID-19, nous sommes confrontés à de nouvelles incertitudes économiques et à des tensions géopolitiques croissantes. La TD a montré sa capacité robuste à s'adapter à des circonstances qui évoluent, à fournir du rendement et à ouvrir la voie au progrès, a affirmé M. Masrani. Partout autour du globe, nos collègues travaillent ensemble pour servir la clientèle, contribuer à la prospérité des collectivités et préparer un avenir plus durable et plus inclusif. Je les remercie pour leurs efforts et leur dévouement exceptionnels. »

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » à la page 4.

<sup>1</sup> Cette mesure a été incluse dans le présent document conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

## GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du deuxième trimestre de 2022. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2022. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2021 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T2 2022	IFS du T2 2022	IRS du T2 2022	Rapport annuel 2021
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				80-85, 89, 95-98, 109-111
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				73-79
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	30, 44			69, 106
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				81-84
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				80-81
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				67, 80, 85-111
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	34			66, 84, 92-93, 109
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	27-30, 83-84		1-3, 6	62-65, 69, 216
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	62
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				63-66, 109
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		8-11		66-67
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF			10	86-89, 91-92
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			23-38, 43-48	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			11-12	
17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			60	88, 92, 96	
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	36-39, 40-41			98-100, 102-103
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	39			101, 210-211
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	45-47			106-108
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	40-44			103-106
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	33			90
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	33-36			90, 93-94
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	34-35			91-94, 96
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	34			91-94
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	24-27, 65-74	19-34	1-5, 10-11, 13-60	48-61, 85-89, 166-173, 183, 186-187, 214-215
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	74			56, 142-143, 148-149, 173
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	25, 68-72	23, 27		53, 169-171
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			40-42, 49-53	88, 154, 177-179, 183, 186-187
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				88, 146, 154
Autres risques	31	Décrire les types d'« autres risques » en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				95-97, 109-111
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	81-82			78-79, 208-210



**TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Résultats d'exploitation</b>					
Total des produits – comme présentés	11 263 \$	11 281 \$	10 228 \$	22 544 \$	21 040 \$
Total des produits – rajustés <sup>1</sup>	11 039	11 281	10 228	22 320	21 040
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	27	72	(377)	99	(64)
Indemnités d'assurance et charges connexes	592	756	441	1 348	1 221
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	6 033	5 967	5 729	12 000	11 513
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1</sup>	5 999	5 897	5 691	11 896	11 435
Résultat net – comme présenté	3 811	3 733	3 695	7 544	6 972
Résultat net – rajusté <sup>1</sup>	3 714	3 833	3 775	7 547	7 155
<b>Situation financière</b> (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	765,0 \$	743,6 \$	708,4 \$	765,0 \$	708,4 \$
Total de l'actif	1 825,3	1 778,6	1 669,1	1 825,3	1 669,1
Total des dépôts	1 183,7	1 159,5	1 118,5	1 183,7	1 118,5
Total des capitaux propres	99,4	102,0	94,5	99,4	94,5
Total des actifs pondérés en fonction des risques <sup>2</sup>	489,0	470,9	455,0	489,0	455,0
<b>Ratios financiers</b>					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté <sup>3</sup>	16,4 %	15,3 %	16,7 %	15,8 %	15,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1</sup>	15,9	15,7	17,1	15,8	15,9
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO) <sup>1</sup>	22,1	20,6	23,0	21,4	21,5
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1</sup>	21,2	20,8	23,1	21,1	21,6
Ratio d'efficacité – comme présenté <sup>3</sup>	53,6	52,9	56,0	53,2	54,7
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1,3</sup>	54,3	52,3	55,6	53,3	54,4
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts et acceptations	0,01	0,04	(0,21)	0,03	(0,02)
<b>Information sur les actions ordinaires – comme présentée</b> (en dollars canadiens)					
Résultat par action					
De base	2,08 \$	2,03 \$	2,00 \$	4,10 \$	3,77 \$
Dilué	2,07	2,02	1,99	4,09	3,76
Dividendes par action	0,89	0,89	0,79	1,78	1,58
Valeur comptable par action <sup>3</sup>	51,49	53,00	49,25	51,49	49,25
Cours de clôture <sup>4</sup>	92,79	101,81	84,50	92,79	84,50
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 804,7	1 820,5	1 817,4	1 812,8	1 815,7
Nombre moyen – dilué	1 808,3	1 824,1	1 819,9	1 816,5	1 817,8
Fin de période	1 803,9	1 816,5	1 818,7	1 803,9	1 818,7
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	167,4 \$	184,9 \$	153,7 \$	167,4 \$	153,7 \$
Rendement de l'action <sup>3</sup>	3,6 %	3,7 %	3,9 %	3,6 %	4,2 %
Ratio de versement de dividendes <sup>3</sup>	42,8	44,0	39,5	43,8	41,9
Ratio cours/bénéfice <sup>3</sup>	11,5	12,8	10,9	11,5	10,9
Rendement total pour les actionnaires (1 an) <sup>3</sup>	13,9	45,8	52,1	13,9	52,1
<b>Information sur les actions ordinaires – rajustée</b> (en dollars canadiens) <sup>1,3</sup>					
Résultat par action					
De base	2,02 \$	2,08 \$	2,04 \$	4,10 \$	3,87 \$
Dilué	2,02	2,08	2,04	4,09	3,86
Ratio de versement de dividendes	43,9 %	42,8 %	38,7 %	43,4 %	40,8 %
Ratio cours/bénéfice	11,4	12,5	12,6	11,4	12,6
<b>Ratios des fonds propres<sup>2</sup></b>					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	14,7 %	15,2 %	14,2 %	14,7 %	14,2 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	15,9	16,3	15,4	15,9	15,4
Ratio du total des fonds propres	18,5	19,0	18,0	18,5	18,0
Ratio de levier	4,3	4,4	4,6	4,3	4,6
Ratio TLAC	30,4	28,6	25,1	30,4	25,1
Ratio de levier TLAC	8,1	7,6	7,6	8,1	7,6

<sup>1</sup> La Banque Toronto-Dominion (la « TD » ou la « Banque ») dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les principes comptables généralement reconnus (PCGR) actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, telles que des résultats « rajustés » et des ratios non conformes aux PCGR, afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Pour obtenir plus de renseignements et consulter une liste des éléments à noter et un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document. Les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

<sup>2</sup> Ces mesures ont été incluses dans le présent document conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres, les exigences de levier et la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Situation des fonds propres » du présent document.

<sup>3</sup> Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>4</sup> Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

## ACQUISITION EN COURS

### Acquisition de First Horizon Corporation

Le 28 février 2022, la Banque et First Horizon Corporation (« First Horizon ») ont annoncé qu'elles ont conclu une entente définitive pour l'acquisition de First Horizon par la Banque dans le cadre d'une opération au comptant évaluée à 13,4 milliards de dollars américains, soit 25,00 \$ US par action ordinaire de First Horizon. Dans le cadre de cette transaction, la Banque a investi 494 millions de dollars américains dans les actions privilégiées sans droit de vote de First Horizon (convertibles dans certaines situations, à concurrence de 4,9 % des actions ordinaires de First Horizon). La transaction devrait se clôturer au premier trimestre de l'exercice 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles, notamment les approbations des actionnaires de First Horizon et des organismes de réglementation américains et canadiens. Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés par la Banque à compter de la date de clôture et présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Si la clôture de la transaction n'a pas lieu avant le 27 novembre 2022, les actionnaires de First Horizon recevront, à la clôture, un montant supplémentaire de 0,65 \$ US par action sur une base annualisée pour la période allant du 27 novembre 2022 au jour précédant immédiatement la clôture. Chaque partie aura le droit de résilier l'entente si la clôture de la transaction n'a pas eu lieu d'ici le 27 février 2023 (la « date limite »), sous réserve du droit de l'une ou l'autre des parties (selon certaines conditions) de reporter la date limite au 27 mai 2023.

---

## NOTRE RENDEMENT

### APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la cinquième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 26 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, y compris TD Canada Trust, Financement auto TD au Canada, Gestion de patrimoine TD au Canada, Placements directs TD et TD Assurance; Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank<sup>MD</sup>, America's Most Convenient Bank<sup>MD</sup>, Financement auto TD aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD aux États-Unis et une participation dans Schwab; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 15 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 30 avril 2022, l'actif de la TD totalisait 1,8 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

### PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ».

### Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

En plus des résultats comme présentés, la Banque présente également certaines mesures financières, notamment des mesures financières non conformes aux PCGR qui sont historiques, des ratios non conformes aux PCGR, des mesures financières supplémentaires et des mesures de gestion du capital, pour évaluer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux PCGR, telles que les résultats « rajustés », sont utilisées afin d'évaluer les secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent; ces éléments sont présentés dans le tableau 3. Les ratios non conformes aux PCGR sont des ratios, dont une ou plusieurs des composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les exemples de ratios non conformes aux PCGR comprennent le résultat de base par action rajusté et le résultat dilué par action rajusté, le ratio de versement de dividendes rajusté, le ratio d'efficience rajusté et le taux d'imposition effectif rajusté. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Les mesures financières supplémentaires servent à décrire la performance et la situation financières de la Banque, et les mesures de gestion du capital servent à décrire la situation des fonds propres de la Banque, et elles sont toutes deux expliquées là où elles apparaissent pour la première fois dans le présent document.

### Cartes stratégiques aux États-Unis

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

### Participation dans The Charles Schwab Corporation

Le 6 octobre 2020, la Banque a acquis une participation d'environ 13,5 % dans Schwab après la clôture de l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade (« transaction avec Schwab »). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2022 de la Banque. La Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence et présente sa quote-part après impôt du résultat de Schwab avec un décalage d'un mois. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend la quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab. Le résultat net du secteur Siège social comprend les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab.

Le tableau à la page suivante donne les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

**TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Produits d'intérêts nets	6 377 \$	6 302 \$	5 835 \$	12 679 \$	11 865 \$
Produits autres que d'intérêts	4 886	4 979	4 393	9 865	9 175
Total des produits	11 263	11 281	10 228	22 544	21 040
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	27	72	(377)	99	(64)
Indemnités d'assurance et charges connexes	592	756	441	1 348	1 221
Charges autres que d'intérêts	6 033	5 967	5 729	12 000	11 513
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab</b>	<b>4 611</b>	<b>4 486</b>	<b>4 435</b>	<b>9 097</b>	<b>8 370</b>
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 002	984	962	1 986	1 789
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	202	231	222	433	391
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>3 811</b>	<b>3 733</b>	<b>3 695</b>	<b>7 544</b>	<b>6 972</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	66	43	65	109	130
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>3 745 \$</b>	<b>3 690 \$</b>	<b>3 630 \$</b>	<b>7 435 \$</b>	<b>6 842 \$</b>

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

**TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Résultats d'exploitation – rajustés</b>					
Produits d'intérêts nets	6 377 \$	6 302 \$	5 835 \$	12 679 \$	11 865 \$
Produits autres que d'intérêts <sup>1</sup>	4 662	4 979	4 393	9 641	9 175
Total des produits	11 039	11 281	10 228	22 320	21 040
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	27	72	(377)	99	(64)
Indemnités d'assurance et charges connexes	592	756	441	1 348	1 221
Charges autres que d'intérêts <sup>2</sup>	5 999	5 897	5 691	11 896	11 435
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	4 421	4 556	4 473	8 977	8 448
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	955	1 001	970	1 956	1 806
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>3</sup>	248	278	272	526	513
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>3 714</b>	<b>3 833</b>	<b>3 775</b>	<b>7 547</b>	<b>7 155</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	66	43	65	109	130
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 648</b>	<b>3 790</b>	<b>3 710</b>	<b>7 438</b>	<b>7 025</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises <sup>4</sup>	(60)	(67)	(69)	(127)	(143)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab <sup>5</sup>	(20)	(50)	(19)	(70)	(57)
Recouvrement lié au règlement d'un litige <sup>1</sup>	224	–	–	224	–
<b>Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	(6)	(8)	(7)	(14)	(16)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab <sup>5</sup>	(2)	(9)	(1)	(11)	(1)
Recouvrement lié au règlement d'un litige	55	–	–	55	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>97</b>	<b>(100)</b>	<b>(80)</b>	<b>(3)</b>	<b>(183)</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>3 745 \$</b>	<b>3 690 \$</b>	<b>3 630 \$</b>	<b>7 435 \$</b>	<b>6 842 \$</b>

<sup>1</sup> Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent l'élément à noter suivant :i. La Banque a conclu un règlement au Canada dans l'affaire *TD Bank, N.A. v. Lloyd's Underwriters et al.*, selon lequel la Banque a recouvré le montant des pertes encourues en raison du règlement précédemment conclu par la Banque aux États-Unis visant de multiples poursuites liées à une combine à la Ponzi qui aurait été montée, entre autres, par Scott Rothstein – deuxième trimestre de 2022 : 224 millions de dollars. Ce montant est présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis.<sup>2</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants liés aux acquisitions d'actifs et aux regroupements d'entreprises propres à la Banque, éléments qui sont comptabilisés dans le secteur Siège social :

i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises – deuxième trimestre de 2022 : 26 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 33 millions de dollars; deuxième trimestre de 2021 : 35 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 39 millions de dollars.

ii. Charges d'intégration et frais d'acquisition propres à la Banque liées à la transaction avec Schwab – deuxième trimestre de 2022 : 8 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 37 millions de dollars; deuxième trimestre de 2021 : 3 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 1 million de dollars.

<sup>3</sup> La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab exclut les éléments à noter suivants (après impôt). L'incidence de ces deux éléments est comptabilisée dans le secteur Siège social.

i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à Schwab – deuxième trimestre de 2022 : 34 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 34 millions de dollars; deuxième trimestre de 2021 : 34 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 35 millions de dollars.

ii. Quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade – deuxième trimestre de 2022 : 12 millions de dollars; premier trimestre de 2022 : 13 millions de dollars; deuxième trimestre de 2021 : 16 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 37 millions de dollars.

<sup>4</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises attribuables à la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab comptabilisés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes 2 et 3 pour les montants.<sup>5</sup> Les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab comprennent les charges d'intégration et les frais d'acquisition propres à la Banque ainsi que les montants après impôt de la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade, tous deux comptabilisés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes 2 et 3 pour les montants.

**TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ<sup>1</sup>**

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Résultat de base par action – comme présenté</b>	<b>2,08 \$</b>	2,03 \$	2,00 \$	<b>4,10 \$</b>	3,77 \$
Rajustements pour les éléments à noter	(0,05)	0,05	0,04	–	0,10
<b>Résultat de base par action – rajusté</b>	<b>2,02 \$</b>	2,08 \$	2,04 \$	<b>4,10 \$</b>	3,87 \$
<b>Résultat dilué par action – comme présenté</b>	<b>2,07 \$</b>	2,02 \$	1,99 \$	<b>4,09 \$</b>	3,76 \$
Rajustements pour les éléments à noter	(0,05)	0,05	0,04	–	0,10
<b>Résultat dilué par action – rajusté</b>	<b>2,02 \$</b>	2,08 \$	2,04 \$	<b>4,09 \$</b>	3,86 \$

<sup>1</sup> Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

**TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	4 \$	5 \$	8 \$	9 \$	17 \$
Schwab <sup>1</sup>	34	34	34	68	69
MBNA Canada	–	3	6	3	13
Aéropian	1	4	7	5	13
Divers	15	13	7	28	15
<b>Inclus dans les éléments à noter</b>	<b>54</b>	59	62	<b>113</b>	127
Logiciels	96	97	107	193	217
<b>Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat</b>	<b>150 \$</b>	156 \$	169 \$	<b>306 \$</b>	344 \$

<sup>1</sup> Compris dans la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab.

**Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires**

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté de la Banque consolidée correspond au résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est un ratio financier non conforme aux PCGR et peut être utilisé pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 10,5 % à compter du premier trimestre de 2022, comparativement à 9 % pour l'exercice 2021.

**TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	93 922 \$	95 829 \$	89 069 \$	94 674 \$	89 049 \$
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>3 745</b>	3 690	3 630	<b>7 435</b>	6 842
Éléments à noter, après impôt sur le résultat	(97)	100	80	3	183
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 648 \$</b>	3 790 \$	3 710 \$	<b>7 438 \$</b>	7 025 \$
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>16,4 %</b>	15,3 %	16,7 %	<b>15,8 %</b>	15,5 %
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>15,9</b>	15,7	17,1	<b>15,8</b>	15,9

**Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires**

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés aux participations dans Schwab, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure tous les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté peuvent être utilisés pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont une mesure non conforme aux PCGR, et le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté sont des ratios non conformes aux PCGR.

**TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	93 922 \$	95 829 \$	89 069 \$	94 674 \$	89 049 \$
Goodwill moyen	16 577	16 519	16 320	16 539	16 530
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés aux participations dans Schwab	6 577	6 585	6 670	6 577	6 786
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes <sup>1</sup>	498	526	366	512	387
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(171)	(172)	(167)	(172)	(170)
<b>Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>70 441</b>	<b>72 371</b>	<b>65 880</b>	<b>71 218</b>	<b>65 516</b>
Résultat net attribuable aux actionnaires – comme présenté	3 745	3 690	3 630	7 435	6 842
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	54	59	62	113	127
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises</b>	<b>3 799</b>	<b>3 749</b>	<b>3 692</b>	<b>7 548</b>	<b>6 969</b>
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat	(151)	41	18	(110)	56
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 648 \$</b>	<b>3 790 \$</b>	<b>3 710 \$</b>	<b>7 438 \$</b>	<b>7 025 \$</b>
<b>Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>22,1 %</b>	<b>20,6 %</b>	<b>23,0 %</b>	<b>21,4 %</b>	<b>21,5 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>21,2</b>	<b>20,8</b>	<b>23,1</b>	<b>21,1</b>	<b>21,6</b>

<sup>1</sup> Exclut les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.**INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis. L'incidence correspond à la différence entre les résultats convertis aux taux de change moyens entre le dollar américain et le dollar canadien pour les périodes indiquées.

**TABLEAU 8 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2022 par rapport au 30 avril 2021		30 avril 2022 par rapport au 30 avril 2021	
	Augmentation (diminution)		Augmentation (diminution)	
<b>Services bancaires de détail aux États-Unis</b>				
Total des produits – comme présenté	18 \$		(28) \$	
Total des produits – rajusté	17		(29)	
Charges autres que d'intérêts	10		(16)	
Résultat net – comme présenté, après impôt	7		(10)	
Résultat net – rajusté, après impôt	6		(11)	
Quote-part du résultat net d'une participation dans Schwab <sup>1</sup>	–		(8)	
<b>Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – comme présenté, après impôt</b>	<b>7</b>		<b>(18)</b>	
<b>Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis – rajusté, après impôt</b>	<b>6</b>		<b>(19)</b>	
<b>Résultat par action (en dollars canadiens)</b>				
De base – comme présenté	– \$		(0,01)	
De base – rajusté	–		(0,01)	
Dilué – comme présenté	–		(0,01)	
Dilué – rajusté	–		(0,01)	

**Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)**

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Dollar américain	0,789 \$	0,794 \$	0,790 \$	0,786 \$

<sup>1</sup> La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque pour le deuxième trimestre de 2022 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et les résultats rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2022 a augmenté de 6 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le RCPCAAO rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2022 a été de 21,1 %.
- Pour les douze mois clos le 30 avril 2022, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 13,9 % par rapport au rendement moyen de 15,2 % des établissements financiers canadiens comparables<sup>2</sup>.

### Résultat net

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2022 par rapport au T2 2021

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 3 811 millions de dollars, en hausse de 116 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse reflète l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par une hausse de la provision pour pertes sur créances, des charges autres que d'intérêts et des indemnités d'assurance. Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint 3 714 millions de dollars, en baisse de 61 millions de dollars, ou 2 %.

Répartie par secteur, la hausse du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 54 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 51 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 35 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par une diminution de 24 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2022 par rapport au T1 2022

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 78 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent. L'augmentation découle de la baisse des indemnités d'assurance et de la baisse de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par la hausse des charges autres que d'intérêts et la baisse des produits. Le résultat net rajusté pour le trimestre a diminué de 119 millions de dollars, ou 3 %.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 95 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 76 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par des diminutions de 75 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 18 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2022 par rapport au T2 2021

Le résultat net comme présenté de 7 544 millions de dollars a augmenté de 572 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation reflète l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par une hausse des charges autres que d'intérêts, de la provision pour pertes sur créances et des indemnités d'assurance. Le résultat net rajusté s'est établi à 7 547 millions de dollars, en hausse de 392 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 323 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 271 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 5 millions de dollars dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 27 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

### Produits d'intérêts nets

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2022 par rapport au T2 2021

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont été de 6 377 millions de dollars, en hausse de 542 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à la croissance des volumes et des marges dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux, à l'augmentation des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation et à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits découlant de l'exonération de prêts accordés dans le cadre du PPP.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 275 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 129 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 111 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 27 millions de dollars dans le secteur Siège social.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2022 par rapport au T1 2022

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 75 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de la croissance des volumes et des marges dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux et de l'augmentation des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation, le tout en partie contrebalancé par le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours et la baisse des produits découlant de l'exonération de prêts accordés dans le cadre du PPP.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 63 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 50 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, contrebalancées par des diminutions de 36 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 2 millions de dollars dans le secteur Siège social.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2022 par rapport au T2 2021

Les produits d'intérêts nets comme présentés se sont élevés à 12 679 millions de dollars, en hausse de 814 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à la croissance des volumes et des marges dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux, à l'augmentation des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation et à une hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits découlant de l'exonération de prêts accordés dans le cadre du PPP.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 382 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 213 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 159 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 60 millions de dollars dans le secteur Siège social.

<sup>2</sup> Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

## **Produits autres que d'intérêts**

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2022 par rapport au T2 2021

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 4 886 millions de dollars, en hausse de 493 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse reflète une augmentation des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine et des services bancaires, un recouvrement d'assurance lié à un litige et des remises de primes accordées aux clients des activités d'assurance au cours de l'exercice précédent, le tout en partie contrebalancé par une baisse des produits tirés des transactions dans les activités de gestion de patrimoine et une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnisations d'assurance. Les produits autres que d'intérêts rajustés ont été de 4 662 millions de dollars, en hausse de 269 millions de dollars, ou 6 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 286 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 201 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 24 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par une diminution de 18 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

### Par rapport au trimestre précédent – T2 2022 par rapport au T1 2022

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont diminué de 93 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La diminution est principalement attribuable à des baisses des produits tirés des comptes à honoraires et des transactions dans les activités de gestion de patrimoine et de services bancaires, des produits liés aux activités de négociation de gros et de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnisations d'assurance, le tout en partie contrebalancé par un recouvrement d'assurance lié à un litige. Les produits autres que d'intérêts rajustés ont été de 4 662 millions de dollars, en baisse de 317 millions de dollars, ou 6 %.

Répartie par secteur, la diminution des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des diminutions de 158 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 146 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par des augmentations de 193 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 18 millions de dollars dans le secteur Siège social.

### Depuis le début de l'exercice – T2 2022 par rapport au T2 2021

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont élevés à 9 865 millions de dollars, en hausse de 690 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse reflète une augmentation des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine et des services bancaires, un recouvrement d'assurance lié à un litige et des remises de primes accordées aux clients des activités d'assurance au cours de l'exercice précédent, le tout en partie contrebalancé par une baisse des produits tirés des transactions dans les activités de gestion de patrimoine et une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnisations d'assurance. Les produits autres que d'intérêts rajustés ont été de 9 641 millions de dollars, en hausse de 466 millions de dollars, ou 5 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 552 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 219 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des diminutions de 51 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 30 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

## **Provision pour pertes sur créances**

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2022 par rapport au T2 2021

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 27 millions de dollars, par rapport à une reprise de 377 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 314 millions de dollars, une baisse de 67 millions de dollars liée essentiellement à l'amélioration des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 287 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 758 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs au trimestre considéré reflète l'amélioration des conditions de crédit, en partie contrebalancée par le niveau élevé d'incertitude économique. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,01 %.

Répartie par secteur, la hausse de la provision pour pertes sur créances s'explique par des augmentations de 195 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 97 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 58 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 54 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

### Par rapport au trimestre précédent – T2 2022 par rapport au T1 2022

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 45 millions de dollars, ou 63 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a diminué de 15 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 287 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 257 millions de dollars au trimestre précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs au trimestre considéré reflète l'amélioration des conditions de crédit, en partie contrebalancée par le niveau élevé d'incertitude économique. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,01 %.

Répartie par secteur, la diminution de la provision pour pertes sur créances s'explique par des diminutions de 39 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 29 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 4 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une augmentation de 27 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada.

### Depuis le début de l'exercice – T2 2022 par rapport au T2 2021

La provision pour pertes sur créances a été de 99 millions de dollars, en hausse de 163 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 643 millions de dollars, une baisse de 204 millions de dollars liée essentiellement à l'amélioration des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 544 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 911 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs à l'exercice considéré reflète l'amélioration des conditions de crédit, y compris des perspectives plus favorables, en partie contrebalancée par le niveau élevé d'incertitude. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,03 %.

Répartie par secteur, la hausse de la provision pour pertes sur créances s'explique par des augmentations de 81 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 65 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 29 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une diminution de 12 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada.

**TABLEAU 9 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)</b>					
Services de détail au Canada	163 \$	150 \$	191 \$	313 \$	358 \$
Services de détail aux États-Unis	96	125	117	221	307
Services bancaires de gros	(1)	(4)	12	(5)	22
Siège social <sup>2</sup>	56	58	61	114	160
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3</b>	<b>314</b>	<b>329</b>	<b>381</b>	<b>643</b>	<b>847</b>
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)</b>					
Services de détail au Canada	(103)	(117)	(228)	(220)	(253)
Services de détail aux États-Unis	(114)	(104)	(330)	(218)	(385)
Services bancaires de gros	(8)	(1)	(75)	(9)	(65)
Siège social <sup>2</sup>	(62)	(35)	(125)	(97)	(208)
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2</b>	<b>(287)</b>	<b>(257)</b>	<b>(758)</b>	<b>(544)</b>	<b>(911)</b>
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances</b>	<b>27 \$</b>	<b>72 \$</b>	<b>(377) \$</b>	<b>99 \$</b>	<b>(64) \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan.<sup>2</sup> Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.**Indemnités d'assurance et charges connexes**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2022 par rapport au T2 2021

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 592 millions de dollars, en hausse de 151 millions de dollars, ou 34 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, en partie contrebalancée par l'incidence favorable du taux d'actualisation sur la juste valeur des placements, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2022 par rapport au T1 2022

Les indemnités d'assurance et les charges connexes pour le trimestre ont diminué de 164 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'incidence favorable du taux d'actualisation sur la juste valeur des placements ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et une baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré.

Depuis le début de l'exercice – T2 2022 par rapport au T2 2021

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 348 millions de dollars, en hausse de 127 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et une hausse du nombre d'événements météorologiques violents, en partie contrebalancées par l'incidence favorable du taux d'actualisation sur la juste valeur des placements, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts.

**Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficacité**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2022 par rapport au T2 2021

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 6 033 millions de dollars, en hausse de 304 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités et l'augmentation des charges de personnel, en partie contrebalancées par les coûts d'optimisation des succursales à l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 5 999 millions de dollars, en hausse de 308 millions de dollars, ou 5 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 243 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 71 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 38 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par une diminution de 48 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 53,6 %, en regard de 56,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 54,3 %, en regard de 55,6 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2022 par rapport au T1 2022

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 6 033 millions de dollars, en hausse de 66 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, en partie contrebalancé par la baisse des charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont atteint 5 999 millions de dollars, en hausse de 102 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 63 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 35 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 12 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une diminution de 44 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 53,6 %, en regard de 52,9 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 54,3 %, en regard de 52,3 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2022 par rapport au T2 2021

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 12 000 millions de dollars, en hausse de 487 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités et l'augmentation des charges de personnel, en partie contrebalancées par les coûts d'optimisation des succursales à l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 11 896 millions de dollars, en hausse de 461 millions de dollars, ou 4 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 458 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 124 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par des diminutions de 53 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 42 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 53,2 %, en regard de 54,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 53,3 %, en regard de 54,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

### Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 21,7 % pour le trimestre considéré, contre 21,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 21,9 % pour le trimestre précédent, de légères variations s'expliquant essentiellement par la composition des activités.

Pour permettre le calcul après impôt du résultat rajusté, la charge d'impôt sur le résultat rajustée est calculée en rajustant les impôts pour chaque élément à noter au moyen du taux d'imposition prévu par la loi de l'entité juridique en question. Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 21,6 % pour le trimestre considéré, contre 21,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 22,0 % pour le trimestre précédent, de légères variations s'expliquant essentiellement par la composition des activités. Les résultats rajustés ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

**TABLEAU 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les						Six mois clos les			
	30 avril		31 janvier		30 avril		30 avril		30 avril	
	2022	2022	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2021	2021
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	1 211	\$ 26,3 %	1 178	\$ 26,3 %	1 164	\$ 26,3 %	2 389	\$ 26,3 %	2 197	\$ 26,3 %
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :</b>										
Dividendes reçus	(33)	(0,7)	(32)	(0,7)	(31)	(0,7)	(65)	(0,7)	(62)	(0,7)
Écarts de taux liés aux activités internationales <sup>1</sup>	(188)	(4,1)	(171)	(3,8)	(181)	(4,1)	(359)	(3,9)	(362)	(4,3)
Divers	12	0,2	9	0,1	10	0,2	21	0,1	16	0,1
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés</b>	<b>1 002</b>	<b>\$ 21,7 %</b>	<b>984</b>	<b>\$ 21,9 %</b>	<b>962</b>	<b>\$ 21,7 %</b>	<b>1 986</b>	<b>\$ 21,8 %</b>	<b>1 789</b>	<b>\$ 21,4 %</b>
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>(47)</b>		<b>17</b>		<b>8</b>		<b>(30)</b>		<b>17</b>	
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés</b>	<b>955</b>	<b>\$ 21,6 %</b>	<b>1 001</b>	<b>\$ 22,0 %</b>	<b>970</b>	<b>\$ 21,7 %</b>	<b>1 956</b>	<b>\$ 21,8 %</b>	<b>1 806</b>	<b>\$ 21,4 %</b>

<sup>1</sup> Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des activités internationales.

### Mesures fiscales proposées dans le budget fédéral du Canada

Le budget fédéral du Canada présenté le 7 avril 2022 (« le budget ») propose d'introduire un impôt visant les groupes de banques et d'assureurs-vie, sous l'appellation Dividende pour la relance du Canada. Il prendra la forme d'un impôt de 15 % qui s'appliquera sur le revenu imposable supérieur à 1 milliard de dollars pour l'année d'imposition de 2021 et sera payé en versements égaux sur une période de cinq ans. Le budget propose également d'augmenter de façon permanente le taux d'imposition du revenu des groupes de banques et d'assureurs-vie de 1,5 % sur le revenu imposable au-dessus du seuil de 100 millions de dollars. L'impôt supplémentaire s'appliquerait aux années d'imposition se terminant après le 7 avril 2022 et serait calculé au prorata pour la première année.

Ces mesures fiscales, si elles sont adoptées telles qu'elles sont proposées, donneront lieu à une hausse des impôts à payer pour chacune des années visées ainsi qu'à des ajustements de réévaluation pour les actifs et passifs d'impôt différé. La Banque fait le suivi de l'état de ces propositions dans le budget et déterminera l'incidence qu'elles auront sur les résultats de la Banque une fois que la législation sera quasi adoptée.

### SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Après une reprise pendant l'année civile 2021, les perspectives pour l'économie mondiale en 2022 se sont détériorées en grande partie en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. En plus des répercussions directes dans les régions touchées et de la volatilité connexe sur le marché des capitaux, la guerre a fait grimper le prix de nombreuses marchandises, y compris le pétrole, le gaz naturel et le blé. Comme l'inflation était déjà croissante avant ces événements, les banques centrales mondiales devraient hausser leurs taux de façon plus énergique afin de freiner la demande et d'atténuer les pressions inflationnistes. Il est très difficile de prévoir si les autorités monétaires atteindront ces objectifs sans provoquer un ralentissement plus prononcé.

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence sur les perspectives économiques. Dans bon nombre d'économies développées, la levée des restrictions gouvernementales imposées aux entreprises et aux ménages pour freiner le variant Omicron a permis une reprise de l'activité économique au cours du premier trimestre civil. Toutefois, la pandémie continue aussi de poser des défis pour les chaînes d'approvisionnement mondiales, alors que la politique « zéro COVID » de la Chine a entraîné l'imposition de restrictions au sein de régions du pays à forte densité de population, limitant l'activité économique et entretenant les perturbations des chaînes d'approvisionnement en aval dans de nombreux secteurs.

L'économie américaine en commencé 2022 sans grande vigueur, affichant un recul annualisé de 1,4 % au premier trimestre civil, ce qui constitue un ralentissement considérable par rapport à une croissance de 6,9 % au quatrième trimestre civil de 2021. Toutefois, ce recul était entièrement attribuable à un retard inhabituellement important au chapitre des exportations nettes et des stocks des entreprises, sans lequel le produit intérieur brut (PIB) aurait affiché une croissance de 2,6 %. À l'inverse, la croissance des dépenses de consommation est demeurée résiliente à 2,7 %, faisant légèrement mieux que la croissance de 2,5 % enregistrée au trimestre civil précédent. Les investissements des entreprises ont été solides, progressant de 9,2 %, ce qui constitue une amélioration considérable par rapport au taux de 2,9 % enregistré au quatrième trimestre civil.

En outre, le marché de l'emploi aux États-Unis a continué de faire de grands progrès, affichant une moyenne de 562 000 nouveaux emplois créés chaque mois au cours du premier trimestre civil de 2022. Le taux de chômage a reculé à 3,6 % en avril 2022, ce qui ne se situe que 0,1 point de pourcentage au-dessus de son creux d'avant la pandémie en février 2020. Compte tenu d'un nombre historiquement élevé de postes à pourvoir, l'inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre a propulsé le taux de croissance des salaires nominaux à un sommet en plus de 25 ans.

La Réserve fédérale américaine a réagi au taux élevé d'inflation en haussant le taux des fonds fédéraux de 25 points de base (pdb) en mars, puis de 50 pdb au début mai, en plus d'annoncer qu'elle commencerait à réduire la taille de son bilan au cours des prochains mois. Les Services économiques TD prévoient deux autres hausses de 50 pdb au cours des deux prochaines réunions et une remontée du taux des fonds fédéraux à 2,50 % avant la fin de l'année civile. Les risques liés à cette perspective sont bilatéraux, car si ces mesures stratégiques sont censées entraîner un ralentissement de la croissance économique et des pressions inflationnistes, il y a un risque que la croissance économique ralentisse plus que souhaité.

L'économie canadienne s'est accélérée au premier trimestre civil de 2022, grâce à une vigueur économique généralisée, et sa progression semble solide alors que commence le deuxième trimestre civil. Les Services économiques TD estiment que le PIB réel connaîtra une croissance à un rythme annualisé d'environ 5 % au cours du premier semestre civil, dépassant la croissance américaine.

Le marché canadien de l'emploi affiche une vigueur similaire, alors que le taux de chômage est descendu près d'un creux qui ne s'était pas vu depuis 50 ans en se fixant à 5,2 % en avril 2022. La population active continue de progresser alors que le taux d'activité de la population âgée de 15 ans à 64 ans atteint un sommet sans précédent. Comme au sud de la frontière, la demande de main-d'œuvre est élevée dans l'ensemble des secteurs d'activité et la croissance des salaires devrait être à la hausse au cours des prochains mois.

Les ventes de maison au Canada ont chuté de 12,6 % en avril par rapport au mois précédent, alors que l'activité a continué à ralentir après une période de progression durant l'hiver. Le nombre de maisons à vendre demeure toutefois bas, ce qui contribue à maintenir un marché favorable aux vendeurs. Le prix moyen d'une maison au Canada a reculé de 3,8 % en avril par rapport au mois précédent, reflétant probablement en partie un déplacement de l'intérêt vers des propriétés à prix moins élevés. À mesure que la Banque du Canada continue de hausser ses taux, la hausse correspondante des taux hypothécaires devrait ralentir la demande sur le marché du logement au cours de la prochaine année. Le prix du logement continuera probablement de faiblir au cours du deuxième semestre, mais demeure supérieur à celui d'avant la pandémie. Une offre restreinte par rapport à des facteurs fondamentaux de forte croissance de la population devrait atténuer le risque d'un recul important.

L'inflation selon l'indice des prix à la consommation, bien que plus faible au Canada qu'aux États-Unis, a atteint 6,8 % en avril 2022, un sommet depuis l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services en 1991. Compte tenu de la forte progression de l'économie canadienne et de l'élargissement récent des pressions inflationnistes, l'inflation ne devrait ralentir que légèrement pour le reste de 2022 dans un contexte similaire à celui décrit pour les États-Unis.

La Banque du Canada a haussé en avril son taux de financement à un jour à 1,00 % et a annoncé qu'elle commencerait à réduire la taille de son bilan. Les Services économiques TD s'attendent à une augmentation du taux de financement à un jour de 50 pdb en juin ainsi qu'en juillet, ce qui porterait le taux de financement à un jour à 2,50 % d'ici la fin de l'année. Comme les hausses des taux d'intérêt devraient être semblables au Canada et aux États-Unis, la valeur du dollar canadien devrait se maintenir dans la fourchette de 0,75 \$ à 0,80 \$ au cours de deux prochaines années.

---

## RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab; et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document, à la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2021 de la Banque et à la note 29 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

La provision pour pertes sur créances relatives aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présenté du secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 34 millions de dollars, par rapport à 38 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 37 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab est comptabilisée dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

**TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Produits d'intérêts nets	3 148 \$	3 085 \$	2 873 \$	6 233 \$	5 851 \$
Produits autres que d'intérêts	3 475	3 633	3 189	7 108	6 556
Total des produits	6 623	6 718	6 062	13 341	12 407
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	163	150	191	313	358
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(103)	(117)	(228)	(220)	(253)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	60	33	(37)	93	105
Indemnisations d'assurance et charges connexes	592	756	441	1 348	1 221
Charges autres que d'intérêts	2 932	2 869	2 689	5 801	5 343
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	803	806	787	1 609	1 519
<b>Résultat net</b>	<b>2 236 \$</b>	<b>2 254 \$</b>	<b>2 182 \$</b>	<b>4 490 \$</b>	<b>4 219 \$</b>

**Principaux volumes et ratios**

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>1</sup>	44,6 %	44,8 %	51,3 %	44,7 %	48,6 %
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés) <sup>2</sup>	2,62	2,53	2,61	2,58	2,63
Ratio d'efficacité	44,3	42,7	44,4	43,5	43,1
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) <sup>3</sup>	537 \$	557 \$	514 \$	537 \$	514 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens) <sup>3</sup>	411	429	397	411	397
Nombre de succursales de détail au Canada	1 060	1 062	1 085	1 060	1 085
Nombre moyen d'équivalents temps plein	43 707	42 952	41 064	43 323	40 886

<sup>1</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 10,5 % à compter du premier trimestre de 2022, comparativement à 9 % à l'exercice précédent.

<sup>2</sup> La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>3</sup> Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2022 par rapport au T2 2021**

Le résultat net du secteur Services de détail au Canada s'est établi à 2 236 millions de dollars, en hausse de 54 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par une augmentation des charges autres que d'intérêts, des indemnisations d'assurance et des provisions pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 44,6 %, contre 51,3 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 6 623 millions de dollars, en hausse de 561 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 3 148 millions de dollars, en hausse de 275 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 43 milliards de dollars, ou 9 %, témoignant de la croissance de 8 % des prêts aux particuliers et de 16 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 37 milliards de dollars, ou 8 %, reflétant la croissance de 7 % des dépôts de particuliers, de 10 % des dépôts d'entreprises et de 10 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,62 %, une augmentation de 1 pdb en raison de la hausse de la marge sur les dépôts, reflétant un contexte haussier des taux d'intérêt, qui a été contrebalancée en partie par la baisse des marges sur les prêts.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 475 millions de dollars, une hausse de 286 millions de dollars, ou 9 %, reflétant des rabais de prime consentis aux clients des activités d'assurance au cours de l'exercice précédent et une hausse des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités des services bancaires et de gestion de patrimoine, le tout en partie contrebalancé par une baisse des produits tirés des transactions dans les activités de gestion de patrimoine et d'une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnisations d'assurance.

Au 30 avril 2022, les actifs administrés s'élevaient à 537 milliards de dollars, en hausse de 23 milliards de dollars, ou 4 %, et les actifs gérés, à 411 milliards de dollars, en hausse de 14 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui, dans les deux cas, reflète la croissance de l'actif net.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 60 millions de dollars, une hausse de 97 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 163 millions de dollars, soit une baisse de 28 millions de dollars, ou 15 %, découlant en grande partie de l'amélioration des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 103 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 228 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs au trimestre considéré reflète l'amélioration des conditions de crédit, en partie contrebalancée par le niveau élevé d'incertitude économique. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,05 %, en hausse de 8 pdb par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 592 millions de dollars, en hausse de 151 millions de dollars, ou 34 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, en partie contrebalancée par l'incidence favorable du taux d'actualisation élevé, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 2 932 millions de dollars, en hausse de 243 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les coûts liés à la technologie et au marketing, et une hausse des charges de personnel et de la rémunération variable.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 44,3 %, par rapport à 44,4 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2022 par rapport au T1 2022

Le résultat net du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre s'est établi à 2 236 millions de dollars, une baisse de 18 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une diminution des produits et une augmentation des charges autres que d'intérêts et de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une diminution des indemnités d'assurance. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 44,6 %, contre 44,8 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont reculé de 95 millions de dollars, ou 1 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 63 millions de dollars, ou 2 %, reflétant la hausse des marges et la croissance des volumes, en partie contrebalancées par le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours. Le volume moyen des prêts a augmenté de 9 milliards de dollars, ou 2 %, témoignant de la croissance de 1 % des prêts aux particuliers et de 4 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 6 milliards de dollars, ou 1 %, reflétant la croissance de 2 % des dépôts de particuliers et une augmentation de 5 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,62 %, une augmentation de 9 pnb en raison surtout de la hausse de la marge sur les dépôts, reflétant un contexte haussier des taux d'intérêt.

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 158 millions de dollars, ou 4 %, témoignant d'une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance, et d'une baisse des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités des services bancaires et de gestion de patrimoine.

Les actifs administrés ont diminué de 20 milliards de dollars, ou 4 %, et les actifs gérés ont diminué de 18 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui, dans les deux cas, reflète la dépréciation des marchés, en partie contrebalancée par la croissance de l'actif net.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 60 millions de dollars, en hausse de 27 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 13 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 103 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 117 millions de dollars au trimestre précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs au trimestre considéré reflète l'amélioration des conditions de crédit, en partie contrebalancée par le niveau élevé d'incertitude économique. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,05 %, en hausse de 2 pnb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 164 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'incidence favorable du taux d'actualisation élevé, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts, l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et une baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 63 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant la hausse des coûts liés à la technologie et au marketing.

Le ratio d'efficacité a été de 44,3 %, contre 42,7 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2022 par rapport au T2 2021

Le résultat net du secteur Services de détail au Canada pour les six mois clos le 30 avril 2022 a atteint 4 490 millions de dollars, en hausse de 271 millions de dollars, ou 6 %, comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du résultat reflète l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts et des indemnités d'assurance. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 44,7 %, contre 48,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 13 341 millions de dollars, en hausse de 934 millions de dollars, ou 8 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 382 millions de dollars, ou 7 %, reflétant la croissance des volumes, partiellement contrebalancée par la diminution des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 42 milliards de dollars, ou 9 %, témoignant de la croissance de 8 % des prêts aux particuliers et de 15 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 38 milliards de dollars, ou 9 %, reflétant la croissance de 7 % des dépôts de particuliers, de 11 % des dépôts d'entreprises et de 9 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,58 %, une diminution de 5 pnb, reflétant surtout la baisse des marges sur les prêts et la baisse des produits liés au remboursement anticipé des prêts hypothécaires, en partie contrebalancées par la hausse de la marge sur les dépôts, reflétant un contexte haussier des taux d'intérêt.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 552 millions de dollars, ou 8 %, reflétant une hausse des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités des services bancaires et de gestion de patrimoine, des rabais de prime consentis aux clients des activités d'assurance au cours de l'exercice précédent et une hausse des volumes des assurances, le tout en partie contrebalancé par une baisse des produits tirés des transactions dans les activités de gestion de patrimoine et une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 93 millions de dollars, soit une baisse de 12 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 313 millions de dollars, une baisse de 45 millions de dollars, ou 13 %, liée essentiellement à l'amélioration des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de 220 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 253 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs à l'exercice considéré reflète l'amélioration des conditions de crédit, y compris des perspectives plus favorables, en partie contrebalancée par le niveau élevé d'incertitude. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,04 %, en baisse de 1 pnb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 348 millions de dollars, en hausse de 127 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et la hausse du nombre d'événements météorologiques violents, en partie contrebalancées par l'incidence favorable du taux d'actualisation élevé, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 5 801 millions de dollars, en hausse de 458 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les coûts liés à la technologie et au marketing, et une hausse des charges de personnel et de la rémunération variable.

Le ratio d'efficacité pour la période a été de 43,5 %, contre 43,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

**TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Dollars canadiens</b>					
Produits d'intérêts nets	2 079 \$	2 115 \$	1 950 \$	4 194 \$	3 981 \$
Produits autres que d'intérêts – comme présentés	864	671	663	1 535	1 316
Produits autres que d'intérêts – rajustés <sup>1</sup>	640	671	663	1 311	1 316
Total des produits – comme présenté	2 943	2 786	2 613	5 729	5 297
Total des produits – rajusté <sup>1</sup>	2 719	2 786	2 613	5 505	5 297
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	96	125	117	221	307
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(114)	(104)	(330)	(218)	(385)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(18)	21	(213)	3	(78)
Charges autres que d'intérêts	1 632	1 597	1 594	3 229	3 282
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présentée	186	148	162	334	232
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajustée <sup>1</sup>	131	148	162	279	232
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté</b>	<b>1 143</b>	<b>1 020</b>	<b>1 070</b>	<b>2 163</b>	<b>1 861</b>
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>974</b>	<b>1 020</b>	<b>1 070</b>	<b>1 994</b>	<b>1 861</b>
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>2,3</sup>	224	252	246	476	455
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>1 367 \$</b>	<b>1 272 \$</b>	<b>1 316 \$</b>	<b>2 639 \$</b>	<b>2 316 \$</b>
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>1 198</b>	<b>1 272</b>	<b>1 316</b>	<b>2 470</b>	<b>2 316</b>
<b>Dollars américains</b>					
Produits d'intérêts nets	1 641 \$	1 671 \$	1 548 \$	3 312 \$	3 127 \$
Produits autres que d'intérêts – comme présentés	682	530	528	1 212	1 035
Produits autres que d'intérêts – rajustés <sup>1</sup>	505	530	528	1 035	1 035
Total des produits – comme présenté	2 323	2 201	2 076	4 524	4 162
Total des produits – rajusté <sup>1</sup>	2 146	2 201	2 076	4 347	4 162
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	75	99	91	174	238
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(90)	(82)	(264)	(172)	(308)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(15)	17	(173)	2	(70)
Charges autres que d'intérêts	1 289	1 261	1 267	2 550	2 580
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présentée	147	117	129	264	184
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajustée <sup>1</sup>	103	117	129	220	184
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté</b>	<b>902</b>	<b>806</b>	<b>853</b>	<b>1 708</b>	<b>1 468</b>
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>769</b>	<b>806</b>	<b>853</b>	<b>1 575</b>	<b>1 468</b>
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>2,3</sup>	177	200	194	377	355
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>1 079 \$</b>	<b>1 006 \$</b>	<b>1 047 \$</b>	<b>2 085 \$</b>	<b>1 823 \$</b>
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>946</b>	<b>1 006</b>	<b>1 047</b>	<b>1 952</b>	<b>1 823</b>
<b>Principaux volumes et ratios</b>					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté <sup>4</sup>	14,2 %	12,6 %	13,9 %	13,4 %	11,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1</sup>	12,5	12,6	13,9	12,6	11,8
Marge d'intérêts nette <sup>1,5</sup>	2,21	2,21	2,15	2,21	2,20
Ratio d'efficacité – comme présenté	55,5	57,3	61,0	56,4	62,0
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1</sup>	60,1	57,3	61,0	58,7	62,0
Actifs administrés (en milliards de dollars américains)	32 \$	32 \$	27 \$	32 \$	27 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains)	37	40	44	37	44
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 156	1 152	1 141	1 156	1 141
Nombre moyen d'équivalents temps plein	25 366	24 922	25 892	25 141	26 116

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

<sup>2</sup> La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2022 de la Banque.

<sup>3</sup> Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

<sup>4</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 10,5 % à compter du premier trimestre de 2022, comparativement à 9 % à l'exercice précédent.

<sup>5</sup> La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail aux États-Unis par les actifs productifs d'intérêts moyens, sans tenir compte de l'incidence liée aux conventions sur les comptes de passage et de l'incidence des dépôts intersociétés et des sûretés sous forme de trésorerie, ce qui, selon la direction, reflète mieux la performance du secteur. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt. Les produits d'intérêts nets et les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2022 par rapport au T2 2021

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 1 367 millions de dollars (1 079 millions de dollars américains), en hausse de 51 millions de dollars (32 millions de dollars américains), ou 4 % (3 % en dollars américains) par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 198 millions de dollars (946 millions de dollars américains), en baisse de 118 millions de dollars (101 millions de dollars américains), ou 9 % (10 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 14,2 % et 12,5 %, contre 13,9 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab. Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans Schwab pour le trimestre ont été respectivement de 1 143 millions de dollars (902 millions de dollars américains) et 224 millions de dollars (177 millions de dollars américains). Sur une base rajustée, le résultat net généré par les Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 974 millions de dollars (769 millions de dollars américains).

La contribution de Schwab de 177 millions de dollars américains a diminué de 17 millions de dollars américains, ou 9 %, reflétant une baisse des produits liés aux activités de négociation.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 902 millions de dollars américains, une augmentation de 49 millions de dollars américains, ou 6 %, reflétant surtout une hausse des produits, contrebalancée en partie par une baisse de la reprise de provision pour pertes sur créances. Le résultat net ajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 769 millions de dollars américains, en baisse de 84 millions de dollars américains, ou 10 %, reflétant surtout une baisse de la reprise de provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par la hausse des produits.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires personnels et commerciaux de même que des activités de gestion de patrimoine. Les produits comme présentés pour le trimestre se sont élevés à 2 323 millions de dollars américains, en hausse de 247 millions de dollars américains, ou 12 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les produits ont augmenté de 70 millions de dollars américains, ou 3 %. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 1 641 millions de dollars américains, en hausse de 93 millions de dollars américains, ou 6 %, sous l'effet surtout de la hausse des volumes et des marges des dépôts de particuliers et d'entreprises conjuguée à une hausse des revenus tirés du portefeuille de placements, en partie contrebalancées par une baisse des produits découlant de l'exonération des prêts accordés dans le cadre du PPP et une baisse des soldes des dépôts des comptes de passage. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,21 %, en hausse de 6 pnb en raison de la hausse de la marge sur les dépôts, reflétant un contexte haussier des taux d'intérêt et l'augmentation des revenus tirés du portefeuille de placements, qui a été contrebalancée en partie par la composition défavorable du bilan et la baisse des produits découlant de l'exonération des prêts accordés dans le cadre du PPP. Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 682 millions de dollars américains, en hausse de 154 millions de dollars américains, ou 29 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement un recouvrement d'assurance lié à un litige et la croissance des produits tirés des comptes à honoraires en raison de l'augmentation des activités de la clientèle, le tout en partie contrebalancé par la baisse des profits à la vente de prêts hypothécaires. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts ont diminué de 23 millions de dollars américains, ou 4 %, la baisse des profits à la vente de prêts hypothécaires étant en partie contrebalancée par la croissance des produits tirés des comptes à honoraires en raison de l'augmentation des activités de la clientèle.

Le volume moyen des prêts a diminué de 7 milliards de dollars américains, ou 4 %, en regard de celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 4 %, reflétant essentiellement la hausse des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts-autos depuis le deuxième trimestre de l'exercice précédent, et la hausse du volume de cartes de crédit, le tout en partie contrebalancé par une baisse des lignes de crédit domiciliaires. Les prêts aux entreprises ont diminué de 11 %, ou de 3 %, compte non tenu des prêts accordés dans le cadre du PPP, en raison surtout des remboursements continus sur les prêts commerciaux, le tout en partie contrebalancé par la croissance des montages et des prélèvements plus élevés à l'égard des prêts commerciaux. Le volume moyen des dépôts a progressé de 12 milliards de dollars américains, ou 3 %, reflétant une hausse de 12 % des dépôts de particuliers et une hausse de 7 % des dépôts d'entreprises, en partie contrebalancées par une baisse de 7 % des dépôts des comptes de passage.

Les actifs administrés s'élevaient à 32 milliards de dollars américains au 30 avril 2022, en hausse de 5 milliards de dollars américains, ou 19 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète la croissance de l'actif net. Les actifs gérés s'élevaient à 37 milliards de dollars américains au 30 avril 2022, en baisse de 7 milliards de dollars américains, ou 16 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète les sorties nettes d'actifs et la dépréciation des marchés.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a consisté en une reprise de provision de 15 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 173 millions de dollars américains au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 75 millions de dollars américains, soit une baisse de 16 millions de dollars américains, ou 18 %, attribuable en grande partie à l'amélioration des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 90 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 264 millions de dollars américains à l'exercice précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs au trimestre considéré reflète l'amélioration des conditions de crédit, en partie contrebalancée par le niveau élevé d'incertitude économique. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est établie à -0,04 %, en hausse de 37 pnb par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 289 millions de dollars américains, en hausse de 22 millions de dollars américains, ou 2 %, en regard de celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, témoignant essentiellement de la hausse des charges de personnel et des investissements dans les activités, le tout en partie contrebalancé par des coûts d'optimisation des succursales à l'exercice précédent de 49 millions de dollars américains, une baisse des charges liées à la COVID-19 et des gains de productivité réalisés à l'exercice considéré.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 55,5 % et 60,1 %, contre 61,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2022 par rapport au T1 2022

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 367 millions de dollars (1 079 millions de dollars américains), en hausse de 95 millions de dollars (73 millions de dollars américains), ou 7 % (7 % en dollars américains). Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est élevé à 1 198 millions de dollars (946 millions de dollars américains), en baisse de 74 millions de dollars (60 millions de dollars américains), ou 6 % (6 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 14,2 % et 12,5 %, contre 12,6 % pour le trimestre précédent.

La contribution de Schwab de 177 millions de dollars américains a diminué de 23 millions de dollars américains, ou 12 %, reflétant essentiellement une baisse des produits liés aux activités de négociation, une baisse des honoraires de gestion d'actifs et une hausse des charges d'exploitation.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 902 millions de dollars américains, une augmentation de 96 millions de dollars américains, ou 12 %, par rapport au trimestre précédent, reflétant surtout une hausse des produits et une baisse de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 769 millions de dollars américains, en baisse de 37 millions de dollars américains, ou 5 %, reflétant surtout la baisse des produits et la hausse des charges, en partie contrebalancées par la baisse de la provision pour pertes sur créances.

Les produits comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 122 millions de dollars américains, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits rajustés pour le trimestre ont diminué de 55 millions de dollars américains, ou 2 %. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 1 641 millions de dollars américains, en baisse de 30 millions de dollars américains, ou 2 %, témoignant essentiellement de la baisse des produits découlant de l'exonération des prêts accordés dans le cadre du PPP, de l'incidence du nombre de jours moins élevé au deuxième trimestre et de la hausse des produits liés aux remboursements

anticipés au trimestre précédent, le tout en partie contrebalancé par une hausse des marges sur les dépôts découlant de la hausse des taux d'intérêt. La marge d'intérêts nette de 2,21 % a été stable par rapport à celle du trimestre précédent, du fait que la hausse de la marge sur les dépôts, reflétant un contexte haussier des taux d'intérêt, a été contrebalancée par la baisse de l'exonération des prêts accordés dans le cadre du PPP, la baisse des marges sur les prêts et la hausse des produits liés aux remboursements anticipés au trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts comme présentés ont augmenté de 152 millions de dollars américains, ou 29 %, reflétant essentiellement un recouvrement d'assurance lié à un litige, en partie contrebalancé par une baisse des produits tirés des comptes à honoraires découlant des modifications à notre politique en matière de découvert bancaire et par une baisse des profits à la vente de prêts hypothécaires. Les produits autres que d'intérêts rajustés ont diminué de 25 millions de dollars américains, ou 5 %, pour s'établir à 505 millions de dollars américains, reflétant essentiellement une baisse des produits tirés des comptes à honoraires découlant des modifications à notre politique en matière de découvert bancaire et une baisse des profits à la vente de prêts hypothécaires.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 1 milliard de dollars américains, par rapport à celui du trimestre précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 1 %, reflétant essentiellement la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts-autos. Les prêts aux entreprises ont été stables, ou en hausse de 1 %, compte non tenu des prêts accordés dans le cadre du PPP, témoignant surtout de la croissance continue des montages et des prélèvements plus élevés à l'égard des prêts commerciaux. Le volume moyen des dépôts a progressé de 1 milliard de dollars américains, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse de 4 % des dépôts de particuliers, en grande partie contrebalancée par une diminution de 2 % des dépôts d'entreprises et une diminution de 1 % des dépôts des comptes de passage.

Les actifs administrés s'élevaient à 32 milliards de dollars américains au 30 avril 2022, demeurant stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Les actifs gérés s'élevaient à 37 milliards de dollars américains au 30 avril 2022, en baisse de 3 milliards de dollars américains, ou 8 %, reflétant la dépréciation des marchés et les sorties nettes d'actifs.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 32 millions de dollars américains par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a diminué de 24 millions de dollars américains, ou 24 %, principalement dans les portefeuilles de prêts-autos. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 90 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 82 millions de dollars américains au trimestre précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs au trimestre considéré reflète l'amélioration des conditions de crédit, en partie contrebalancée par le niveau élevé d'incertitude économique. La reprise de provision du trimestre considéré s'est surtout reflétée dans le portefeuille de prêts commerciaux. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à -0,04 %, en baisse de 8 pdb par rapport à celle du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 289 millions de dollars américains, en hausse de 28 millions de dollars américains, ou 2 %, reflétant surtout une hausse des investissements dans les activités et des charges de personnel.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 55,5 % et 60,1 %, contre 57,3 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2022 par rapport au T2 2021

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis pour les six mois clos le 30 avril 2022 s'est élevé à 2 639 millions de dollars (2 085 millions de dollars américains), en hausse de 323 millions de dollars (262 millions de dollars américains), ou 14 % (14 % en dollars américains), par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour la période s'est élevé à 2 470 millions de dollars (1 952 millions de dollars américains), en hausse de 154 millions de dollars (129 millions de dollars américains), ou 7 % (7 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été respectivement de 13,4 % et 12,6 %, contre 11,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans Schwab ont été respectivement de 2 163 millions de dollars (1 708 millions de dollars américains) et 476 millions de dollars (377 millions de dollars américains). Sur une base rajustée, le résultat net généré par les Services bancaires de détail aux États-Unis pour la période s'est élevé à 1 994 millions de dollars (1 575 millions de dollars américains).

La contribution de Schwab s'est élevée à 377 millions de dollars américains, une augmentation de 22 millions de dollars américains, ou 6 %, reflétant principalement la hausse des produits d'intérêts nets.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 708 millions de dollars américains pour la période, en hausse de 240 millions de dollars américains, ou 16 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la hausse des produits, en partie contrebalancée par une hausse de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 1 575 millions de dollars américains, une augmentation de 107 millions de dollars américains, ou 7 %.

Les produits comme présentés pour la période ont été de 4 524 millions de dollars américains, en hausse de 362 millions de dollars américains, ou 9 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les produits ont augmenté de 185 millions de dollars américains, ou 4 %. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 185 millions de dollars américains, ou 6 %, sous l'effet surtout de la hausse des volumes et des marges des dépôts d'entreprises et de particuliers conjuguée à une hausse des revenus tirés du portefeuille de placements, en partie contrebalancées par une baisse des produits découlant de l'exonération des prêts accordés dans le cadre du PPP et une diminution des soldes des dépôts des comptes de passage. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,21 %, en hausse de 1 pdb en raison de la hausse de la marge sur les dépôts, reflétant un contexte haussier des taux d'intérêt, qui a été en grande partie contrebalancée par la composition défavorable du bilan et l'incidence de la baisse des produits découlant de l'exonération des prêts accordés dans le cadre du PPP. Les produits autres que d'intérêts comme présentés ont augmenté de 177 millions de dollars américains, ou 17 %, reflétant essentiellement un recouvrement d'assurance lié à un litige et la croissance des produits tirés des comptes à honoraires en raison de l'augmentation des activités de la clientèle, en partie contrebalancée par la baisse des profits à la vente de prêts hypothécaires. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts ont été stables, la croissance des produits tirés des comptes à honoraires ayant été contrebalancée par la baisse des profits à la vente de prêts hypothécaires.

Le volume moyen des prêts a diminué de 9 milliards de dollars américains, ou 5 %, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 2 %, en raison des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts-autos et des cartes de crédit, le tout en partie contrebalancé par les lignes de crédit domiciliaires. Les prêts aux entreprises ont diminué de 11 %, ou augmenté de 4 %, compte non tenu des prêts accordés dans le cadre du PPP, reflétant surtout les remboursements continus sur les prêts commerciaux, en partie contrebalancés par la croissance des montages et des prélèvements plus élevés à l'égard des prêts commerciaux. Le volume moyen des dépôts a progressé de 16 milliards de dollars américains, ou 4 %, reflétant une hausse de 13 % des dépôts de particuliers et une hausse de 9 % des dépôts d'entreprises, en partie contrebalancées par une baisse de 6 % des dépôts des comptes de passage.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 2 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 70 millions de dollars américains à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 174 millions de dollars américains, soit une baisse de 64 millions de dollars américains, ou 27 %, attribuable en grande partie à l'amélioration des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 172 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de

provision de 308 millions de dollars américains à la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs à l'exercice considéré reflète l'amélioration des conditions de crédit, y compris des perspectives plus favorables, en partie contrebalancée par le niveau élevé d'incertitude. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est établie à zéro pour cent, en hausse de 11 pdb.

Les charges autres que d'intérêts pour la période se sont établies à 2 550 millions de dollars américains, en baisse de 30 millions de dollars américains, ou 1 %, en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant des coûts d'optimisation des succursales à l'exercice précédent de 125 millions de dollars américains, des gains de productivité réalisés à l'exercice considéré et d'une baisse des charges liées à la COVID-19, le tout en partie contrebalancé par la hausse des charges de personnel et des investissements dans les activités.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 56,4 % et 58,7 %, contre 62,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

Pour plus de renseignements sur Schwab, se reporter à la note 7 intitulée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2022 de la Banque.

### TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	759 \$	709 \$	648 \$	1 468 \$	1 309 \$
Produits autres que d'intérêts	491	637	509	1 128	1 158
Total des produits	1 250	1 346	1 157	2 596	2 467
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	(1)	(4)	12	(5)	22
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(8)	(1)	(75)	(9)	(65)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(9)	(5)	(63)	(14)	(43)
Charges autres que d'intérêts	776	764	705	1 540	1 416
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale)	124	153	132	277	274
<b>Résultat net</b>	<b>359 \$</b>	<b>434 \$</b>	<b>383 \$</b>	<b>793 \$</b>	<b>820 \$</b>

#### Principaux volumes et ratios

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) <sup>1</sup>	680 \$	726 \$	558 \$	1 406 \$	1 302 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) <sup>2</sup>	63,7	59,2	60,3	61,4	59,5
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>3</sup>	13,1 %	16,2 %	20,0 %	14,6 %	20,7 %
Ratio d'efficacité	62,1	56,8	60,9	59,3	57,4
Nombre moyen d'équivalents temps plein	4 950	4 932	4 757	4 941	4 717

<sup>1</sup> Comprend des produits d'intérêts nets en équivalence fiscale de 581 millions de dollars (janvier 2022 : 525 millions de dollars; avril 2021 : 508 millions de dollars et janvier 2021 : 504 millions de dollars) et des produits (pertes) de négociation de 99 millions de dollars (janvier 2022 : 201 millions de dollars; avril 2021 : 50 millions de dollars et janvier 2021 : 240 millions de dollars). Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>2</sup> Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

<sup>3</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 10,5 % à compter du premier trimestre de 2022, comparativement à 9 % à l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2022 par rapport au T2 2021

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 359 millions de dollars, une baisse de 24 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des charges autres que d'intérêts et une baisse de la reprise de provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par l'augmentation des produits.

Les produits du secteur Services bancaires de gros sont principalement tirés des services bancaires de marchés financiers, de financement de grandes entreprises et de placements offerts aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels. Le secteur Services bancaires de gros génère des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, des services-conseils, et des services de prise ferme, de vente, de négociation et de recherche, de titrisation pour le compte de clients, de financement commercial, de gestion des liquidités, de courtage de premier rang et d'exécution. Les produits du trimestre se sont établis à 1 250 millions de dollars, une hausse de 93 millions de dollars, ou 8 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une augmentation des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par une baisse des honoraires de prise ferme.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a consisté en une reprise de provision de 9 millions de dollars, par rapport à une reprise de 63 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a consisté en une reprise de provision de 1 million de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 8 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 75 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 776 millions de dollars, en hausse de 71 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement les investissements continus dans les activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars américains, y compris l'embauche de professionnels dans le domaine bancaire, de la vente, de la négociation et des technologies, et l'acquisition de TD Securities Automated Trading (auparavant Headlands Tech Global Markets, LLC).

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2022 par rapport au T1 2022

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 359 millions de dollars, une baisse de 75 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une baisse des produits et une hausse des charges autres que d'intérêts.

Les produits du trimestre ont diminué de 96 millions de dollars, ou 7 %, reflétant principalement une diminution des produits liés aux activités de négociation ainsi que des frais liés au crédit et des honoraires de prise ferme.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a consisté en une reprise de provision de 9 millions de dollars, par rapport à une reprise de 5 millions de dollars au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a consisté en une reprise de provision de 1 million de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de 8 millions de dollars.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 12 millions de dollars, ou 2 %, en raison surtout des volumes connexes et autres frais, en partie contrebalancés par la baisse de la rémunération variable.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2022 par rapport au T2 2021

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les six mois clos le 30 avril 2022 s'est établi à 793 millions de dollars, une baisse de 27 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des charges autres que d'intérêts et une baisse de la reprise de provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une augmentation des produits.

Les produits se sont établis à 2 596 millions de dollars, une hausse de 129 millions de dollars, ou 5 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des produits liés aux activités de négociation, des produits tirés des services de courtage de premier rang et des produits tirés des transactions bancaires, le tout en partie contrebalancé par une baisse des honoraires de prise ferme.

La provision pour pertes sur créances a consisté en une reprise de 14 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 43 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a consisté en une reprise de provision de 5 millions de dollars, soit une provision inférieure de 27 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de 9 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 65 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 540 millions de dollars, en hausse de 124 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant essentiellement les investissements continus dans les activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars américains, y compris l'embauche de professionnels dans le domaine bancaire, de la vente, de la négociation et des technologies, et l'acquisition de TD Securities Automated Trading.

#### TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>(151) \$</b>	<b>(227) \$</b>	<b>(186) \$</b>	<b>(378) \$</b>	<b>(383) \$</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles avant impôt sur le résultat	60	67	69	127	143
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	20	50	19	70	57
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	8	17	8	25	17
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>(79) \$</b>	<b>(127) \$</b>	<b>(106) \$</b>	<b>(206) \$</b>	<b>(200) \$</b>
<b>Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté</b>					
Charges nettes du Siège social <sup>2</sup>	(161) \$	(168) \$	(186) \$	(329) \$	(368) \$
Autres	82	41	80	123	168
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>(79) \$</b>	<b>(127) \$</b>	<b>(106) \$</b>	<b>(206) \$</b>	<b>(200) \$</b>

#### Principaux volumes

Nombre moyen d'équivalents temps plein	19 180	18 017	17 736	18 588	17 728
--	--------	--------	--------	--------	--------

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

<sup>2</sup> Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2022 par rapport au T2 2021

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 151 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 186 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La diminution par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent reflète la baisse des charges nettes du Siège social et la diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles. Les charges nettes du Siège social ont diminué de 25 millions de dollars en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 79 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 106 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2022 par rapport au T1 2022

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 151 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 227 millions de dollars pour le trimestre précédent. La diminution par rapport au trimestre précédent reflète une hausse de l'apport des autres éléments, une diminution des charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab, et une baisse des charges nettes du Siège social. La hausse des autres éléments s'explique essentiellement par une hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont diminué de 7 millions de dollars par rapport à celles du trimestre précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 79 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 127 millions de dollars pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2022 par rapport au T2 2021

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les six mois clos le 30 avril 2022 s'est établie à 378 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 383 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de 5 millions de dollars reflète surtout la diminution des charges nettes du Siège social et la diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles, en partie contrebalancées par la baisse de l'apport d'autres éléments et l'accroissement des charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab. Les éléments inclus au poste Autres ont diminué de 45 millions de dollars, principalement en raison de la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. Les charges nettes du Siège social ont diminué de 39 millions de dollars en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour les six mois clos le 30 avril 2022 s'est établie à 206 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette rajustée de 200 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

**TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>							
	2022				2021			
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits d'intérêts nets	6 377 \$	6 302 \$	6 262 \$	6 004 \$	5 835 \$	6 030 \$	6 027 \$	6 101 \$
Produits autres que d'intérêts	4 886	4 979	4 679	4 708	4 393	4 782	5 817	4 564
Total des produits	11 263	11 281	10 941	10 712	10 228	10 812	11 844	10 665
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	27	72	(123)	(37)	(377)	313	917	2 188
Indemnités d'assurance et charges connexes	592	756	650	836	441	780	630	805
Charges autres que d'intérêts	6 033	5 967	5 947	5 616	5 729	5 784	5 709	5 307
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 002	984	910	922	962	827	(202)	445
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	202	231	224	170	222	169	353	328
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>3 811</b>	<b>3 733</b>	<b>3 781</b>	<b>3 545</b>	<b>3 695</b>	<b>3 277</b>	<b>5 143</b>	<b>2 248</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt<sup>1</sup></b>								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	60	67	74	68	69	74	61	63
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	20	50	22	24	19	38	–	–
Recouvrement lié au règlement d'un litige	(224)	–	–	–	–	–	–	–
Profit net à la vente de la participation dans TD Ameritrade <sup>2</sup>	–	–	–	–	–	–	(1 421)	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone <sup>3</sup>	–	–	–	–	–	–	25	25
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt</b>	<b>(144)</b>	<b>117</b>	<b>96</b>	<b>92</b>	<b>88</b>	<b>112</b>	<b>(1 335)</b>	<b>88</b>
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	(47)	17	11	9	8	9	838	9
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>3 714</b>	<b>3 833</b>	<b>3 866</b>	<b>3 628</b>	<b>3 775</b>	<b>3 380</b>	<b>2 970</b>	<b>2 327</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	66	43	63	56	65	65	64	68
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 648 \$</b>	<b>3 790 \$</b>	<b>3 803 \$</b>	<b>3 572 \$</b>	<b>3 710 \$</b>	<b>3 315 \$</b>	<b>2 906 \$</b>	<b>2 259 \$</b>

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

<b>Résultat de base par action</b>								
Comme présenté	2,08 \$	2,03 \$	2,04 \$	1,92 \$	2,00 \$	1,77 \$	2,80 \$	1,21 \$
Rajusté	2,02	2,08	2,09	1,96	2,04	1,83	1,60	1,25
<b>Résultat dilué par action</b>								
Comme présenté	2,07	2,02	2,04	1,92	1,99	1,77	2,80	1,21
Rajusté	2,02	2,08	2,09	1,96	2,04	1,83	1,60	1,25
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>16,4 %</b>	<b>15,3 %</b>	<b>15,7 %</b>	<b>15,3 %</b>	<b>16,7 %</b>	<b>14,3 %</b>	<b>23,3 %</b>	<b>10,0 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>15,9</b>	<b>15,7</b>	<b>16,1</b>	<b>15,6</b>	<b>17,1</b>	<b>14,7</b>	<b>13,3</b>	<b>10,4</b>

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actif total moyen	1 778 \$	1 769 \$	1 750 \$	1 699 \$	1 726 \$	1 746 \$	1 718 \$	1 681 \$
Actifs productifs d'intérêts moyens <sup>4</sup>	1 595	1 593	1 574	1 527	1 536	1 563	1 531	1 494
Marge d'intérêts nette	1,64 %	1,57 %	1,58 %	1,56 %	1,56 %	1,53 %	1,57 %	1,62 %

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.

<sup>2</sup> Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent le profit net à la vente de la participation de la Banque dans TD Ameritrade à la suite de la transaction avec Schwab, attribuable essentiellement à un profit sur la réévaluation, au reclassement de profits de change cumulés contrebalancé par le reclassement des éléments de couverture désignés et des taxes connexes, ainsi qu'à la reprise d'un passif d'impôt différé lié à la participation de la Banque dans TD Ameritrade, déduction faite des coûts de transaction directs. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

<sup>3</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les charges liées à l'acquisition de Greystone Capital Management (« Greystone »), qui sont comptabilisées dans le secteur Services de détail au Canada.

<sup>4</sup> Les actifs productifs d'intérêts moyens sont une mesure non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

## REVUE DU BILAN

**TABLEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES**

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2022	31 octobre 2021
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	133 590 \$	165 893 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	144 390	147 590
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	11 552	9 390
Dérivés	98 798	54 427
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 561	4 564
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	69 161	79 066
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	317 344	268 939
Valeurs mobilières prises en pension	171 738	167 284
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	764 972	722 622
Participation dans Schwab	9 726	11 112
Autres	99 444	97 785
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 825 276 \$</b>	<b>1 728 672 \$</b>
<b>Passif</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction	19 553 \$	22 891 \$
Dérivés	87 879	57 122
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	128 899	113 988
Dépôts	1 183 738	1 125 125
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	132 753	144 097
Billets et débentures subordonnés	11 251	11 230
Autres	161 791	154 401
<b>Total du passif</b>	<b>1 725 864</b>	<b>1 628 854</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>99 412</b>	<b>99 818</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 825 276 \$</b>	<b>1 728 672 \$</b>

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 825 milliards de dollars au 30 avril 2022, soit 97 milliards de dollars, ou 6 %, de plus qu'au 31 octobre 2021. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de la dépréciation du dollar canadien a entraîné une augmentation de 29 milliards de dollars, ou environ 2 %, du total de l'actif.

L'augmentation du total de l'actif est attribuable à des hausses de 48 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, de 44 milliards de dollars des dérivés, de 42 milliards de dollars des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, de 5 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 2 milliards de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) et de 2 milliards de dollars des autres actifs. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 32 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, de 10 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), de 3 milliards de dollars de prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, et de 1 milliard de dollars de la participation dans Schwab.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont diminué de 32 milliards de dollars, reflétant surtout les activités de gestion de la trésorerie.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont diminué de 3 milliards de dollars, témoignant de la diminution des valeurs mobilières liées à un gouvernement et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 2 milliards de dollars en raison de nouveaux placements.

Les actifs **dérivés** ont augmenté de 44 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change, des dérivés d'actions et des contrats de taux d'intérêt.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont diminué de 10 milliards de dollars, en raison surtout des échéances et des ventes, en partie contrebalancées par de nouveaux placements.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances** ont augmenté de 48 milliards de dollars, reflétant de nouveaux placements et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancés par les échéances.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté de 5 milliards de dollars, reflétant principalement une augmentation des volumes et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts** ont augmenté de 42 milliards de dollars, reflétant la croissance des volumes de prêts aux entreprises et aux gouvernements et des volumes de prêts garantis par des biens immobiliers, ainsi que l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

La **participation dans Schwab** a diminué de 1 milliard de dollars, reflétant principalement l'incidence de la quote-part de la Banque des autres éléments de la perte globale de Schwab.

Les **autres** actifs ont augmenté de 2 milliards de dollars du fait essentiellement de la hausse de l'actif d'impôt exigible, des montants à recevoir et autres et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la baisse des montants à recevoir des courtiers et des clients découlant des volumes moins élevés de transactions non réglées.

Le **total du passif** s'établissait à 1 726 milliards de dollars au 30 avril 2022, soit 97 milliards de dollars, ou 6 %, de plus qu'au 31 octobre 2021. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de la dépréciation du dollar canadien a entraîné une augmentation de 30 milliards de dollars, ou environ 2 %, du total du passif.

L'augmentation du total du passif est attribuable à des hausses de 58 milliards de dollars des dépôts, de 31 milliards de dollars des dérivés, de 15 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la JVRN et de 7 milliards de dollars des autres passifs. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 11 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension et de 3 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont diminué de 3 milliards de dollars, en raison principalement des échéances.

Les passifs **dérivés** ont augmenté de 31 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change et des contrats de taux d'intérêt.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 15 milliards de dollars en raison surtout de nouvelles émissions et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par les échéances.

Les **dépôts** ont augmenté de 58 milliards de dollars, témoignant de la croissance des volumes de dépôts d'entreprises et de gouvernements et de dépôts de particuliers, ainsi que de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont diminué de 11 milliards de dollars en raison de la baisse des volumes, en partie contrebalancée par la conversion des monnaies étrangères.

Les **autres** passifs ont augmenté de 7 milliards de dollars, reflétant principalement une augmentation des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert.

Les **capitaux propres**, qui s'établissaient à 99 milliards de dollars au 30 avril 2022, ont été stables par rapport à ceux au 31 octobre 2021. L'augmentation des résultats non distribués et des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres a été contrebalancée par une diminution du cumul des autres éléments du résultat global. La diminution du cumul des autres éléments du résultat global est principalement attribuable aux pertes sur les couvertures de flux de trésorerie et à la quote-part de la Banque des autres éléments de la perte globale découlant de la participation dans Schwab, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

---

## QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2022 par rapport au T2 2021

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 397 millions de dollars au 30 avril 2022, en baisse de 406 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont diminué de 229 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'amélioration des conditions de crédit surtout constatée dans les portefeuilles de prêts garantis par des biens immobiliers et de prêts aux entreprises. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont diminué de 115 millions de dollars, ou 7 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'amélioration des conditions de crédit surtout constatée dans le portefeuille de prêts aux entreprises. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont diminué de 62 millions de dollars, ou 90 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison des résolutions, dont le nombre a dépassé celui des créances générées. Les prêts douteux nets atteignaient 1 695 millions de dollars au 30 avril 2022, en baisse de 374 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 6 917 millions de dollars au 30 avril 2022 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 707 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 3 458 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 745 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 7 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a diminué de 59 millions de dollars, ou 8 %, en raison de l'amélioration des conditions de crédit qui a surtout été constatée dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont diminué de 1 000 millions de dollars, ou 14 %, en raison des reprises dans tous les secteurs, découlant largement de l'amélioration des conditions de crédit, y compris des perspectives plus favorables. La variation de la provision comprenait une diminution de 194 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

La provision relative aux titres de créance a augmenté de 1 million de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2022 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard de l'évolution de la situation économique, par conséquent, la provision pour pertes sur créances sera mise à jour dans les trimestres à venir au fur et à mesure que de nouvelles informations seront obtenues. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2022 de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 379 milliards de dollars de ces titres de créance. Tous ces titres sont considérés comme étant productifs (étape 1 et étape 2) et aucun n'est considéré

comme étant déprécié (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 1 million de dollars et 6 millions de dollars.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2022 par rapport au T1 2022

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont diminué de 163 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, essentiellement dans les portefeuilles de prêts aux entreprises aux États-Unis, surtout en raison des résolutions de prêts garantis par le gouvernement accordés dans le cadre du PPP et des résolutions dans les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada et aux États-Unis. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 185 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 6 917 millions de dollars au 30 avril 2022 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 707 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 3 458 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 745 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 7 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 21 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celle du trimestre précédent. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont diminué de 252 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'amélioration des conditions de crédit, en partie contrebalancée par l'incertitude économique croissante.

La provision relative aux titres de créance s'est chiffrée à 7 millions de dollars, et est conforme à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2022 de la Banque.

#### TABLEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS<sup>1,2</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements<sup>3</sup></b>					
Prêts douteux au début de la période	2 560 \$	2 411 \$	3 057 \$	2 411 \$	3 157 \$
Classés comme douteux au cours de la période	937	1 187	1 010	2 124	2 213
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(252)	(259)	(257)	(511)	(503)
Remboursements nets	(382)	(373)	(353)	(755)	(654)
Cessions de prêts	(1)	–	–	(1)	(3)
Montants radiés	(462)	(447)	(585)	(909)	(1 260)
Variations de change et autres variations	(3)	41	(69)	38	(147)
<b>Prêts douteux à la fin de la période</b>	<b>2 397 \$</b>	<b>2 560 \$</b>	<b>2 803 \$</b>	<b>2 397 \$</b>	<b>2 803 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>2</sup> Incluent les prêts évalués à la JVAERG.

<sup>3</sup> Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

#### TABLEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril		Aux
	2022	31 janvier 2022	30 avril 2021
<b>Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan</b>			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 346 \$	2 247 \$	2 368 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	3 025	3 308	3 891
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	705	684	740
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan <sup>1</sup>	6 076	6 239	6 999
<b>Provision pour les instruments hors bilan</b>			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	399	410	381
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	433	490	563
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	2	2	26
Total de la provision pour les instruments hors bilan	834	902	970
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>6 910</b>	<b>7 141</b>	<b>7 969</b>
Provision relative aux titres de créance	7	7	6
<b>Provision pour pertes sur créances</b>	<b>6 917 \$</b>	<b>7 148 \$</b>	<b>7 975 \$</b>
Prêts douteux, déduction faite de la provision <sup>2</sup>	1 695 \$	1 880 \$	2 069 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets <sup>2</sup>	0,22 %	0,25 %	0,28 %
Total de la provision pour pertes sur prêts en pourcentage des prêts bruts et des acceptations	0,87	0,93	1,08
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et acceptations	0,01	0,04	(0,21)

<sup>1</sup> Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant au 30 avril 2022 (néant au 31 janvier 2022; néant au 30 avril 2021).

<sup>2</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

#### Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque peut obtenir de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est

généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

**TABLEAU 19 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Amortissables		Non amortissables		Aux
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Total des prêts immobiliers garantis amortissables	Lignes de crédit domiciliaires	Total
	30 avril 2022				
<b>Total</b>	<b>240 359 \$</b>	<b>76 260 \$</b>	<b>316 619 \$</b>	<b>31 295 \$</b>	<b>347 914 \$</b>
	31 octobre 2021				
<b>Total</b>	<b>231 675 \$</b>	<b>71 016 \$</b>	<b>302 691 \$</b>	<b>30 917 \$</b>	<b>333 608 \$</b>

<sup>1</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

**TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts hypothécaires résidentiels		Lignes de crédit domiciliaires				Aux					
			Assurés <sup>3</sup>		Non assurés		Total					
	Assurés <sup>3</sup>	Non assurés	Assurés <sup>3</sup>	Non assurés	Assurés <sup>3</sup>	Non assurés						
	30 avril 2022											
<b>Canada</b>												
Provinces de l'Atlantique	2 870 \$	1,2 %	3 891 \$	1,6 %	246 \$	0,2 %	1 537 \$	1,4 %	3 116 \$	0,9 %	5 428 \$	1,6 %
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	9 171	3,8	39 938	16,6	1 361	1,3	19 146	17,8	10 532	3,0	59 084	17,0
Ontario <sup>4</sup>	24 184	10,1	101 604	42,3	4 903	4,6	56 640	52,7	29 087	8,4	158 244	45,4
Prairies <sup>4</sup>	20 007	8,3	17 859	7,4	2 287	2,1	11 478	10,7	22 294	6,4	29 337	8,4
Québec	7 900	3,3	12 935	5,4	796	0,7	9 161	8,5	8 696	2,5	22 096	6,4
Total – Canada	64 132	26,7 %	176 227	73,3 %	9 593	8,9 %	97 962	91,1 %	73 725	21,2 %	274 189	78,8 %
États-Unis	924		39 749		–		8 789		924		48 538	
<b>Total</b>	<b>65 056 \$</b>		<b>215 976 \$</b>		<b>9 593 \$</b>		<b>106 751 \$</b>		<b>74 649 \$</b>		<b>322 727 \$</b>	
	31 octobre 2021											
<b>Canada</b>												
Provinces de l'Atlantique	3 007 \$	1,3 %	3 575 \$	1,5 %	265 \$	0,3 %	1 451 \$	1,4 %	3 272 \$	1,0 %	5 026 \$	1,5 %
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	9 522	4,1	37 169	16,0	1 446	1,4	17 738	17,4	10 968	3,3	54 907	16,5
Ontario <sup>4</sup>	25 603	11,1	94 913	41,1	5 173	5,1	52 977	52,0	30 776	9,1	147 890	44,3
Prairies <sup>4</sup>	20 590	8,9	17 244	7,4	2 425	2,4	11 314	11,1	23 015	6,9	28 558	8,6
Québec	8 138	3,5	11 914	5,1	841	0,8	8 303	8,1	8 979	2,7	20 217	6,1
Total – Canada	66 860	28,9 %	164 815	71,1 %	10 150	10,0 %	91 783	90,0 %	77 010	23,0 %	256 598	77,0 %
États-Unis	868		35 797		–		8 736		868		44 533	
<b>Total</b>	<b>67 728 \$</b>		<b>200 612 \$</b>		<b>10 150 \$</b>		<b>100 519 \$</b>		<b>77 878 \$</b>		<b>301 131 \$</b>	

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

<sup>4</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

**TABLEAU 21 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS<sup>1, 2</sup>**

									Aux
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
	30 avril 2022								
Canada	0,8 %	3,0 %	6,1 %	17,3 %	40,7 %	31,1 %	1,0 %	– %	100,0 %
États-Unis	8,7	2,5	4,5	5,7	15,2	61,5	1,3	0,6	100,0
<b>Total</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>5,9 %</b>	<b>15,6 %</b>	<b>36,9 %</b>	<b>35,5 %</b>	<b>1,1 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>100,0 %</b>
	31 octobre 2021								
Canada	0,9 %	3,1 %	6,6 %	19,0 %	41,9 %	28,2 %	0,3 %	– %	100,0 %
États-Unis	8,4	3,2	4,6	5,6	17,7	58,3	2,0	0,2	100,0
<b>Total</b>	<b>1,9 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>6,3 %</b>	<b>17,2 %</b>	<b>38,4 %</b>	<b>32,4 %</b>	<b>0,6 %</b>	<b>– %</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>2</sup> Pourcentage basé sur l'encours.



31 octobre 2021 pour passer à 2,50 % du total des actifs pondérés en fonction des risques. Le 10 décembre 2021, le BSIF a annoncé que la RSI demeurerait à 2,50 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

Par suite de la publication de la liste 2021 des banques d'importance systémique mondiale (BISM) le 23 novembre 2021 par le Conseil de stabilité financière, la Banque demeure une BISM. En raison de cette désignation, la Banque est toujours assujettie à une exigence supplémentaire relative à sa capacité d'absorption des pertes (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) de 1 %. Puisque le supplément pour les banques d'importance systémique intérieure (BISI) est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % pour les BISM, la désignation de la Banque comme BISM n'a aucune incidence sur les exigences réglementaires minimales de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires que doit respecter la Banque.

Le 23 septembre 2018, le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF sont entrés en vigueur. En vertu de cette ligne directrice, la Banque devait respecter, aux fins de la surveillance, le ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 24,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la RSI de 2,50 %, et le ratio cible de levier TLAC de 6,75 % à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021. Tout changement à la RSI donnera lieu à un changement correspondant au ratio cible de TLAC fondé sur les risques.

Le tableau ci-dessous présente les ratios minimums de fonds propres réglementaires et de TLAC actuels du BSIF pour la Banque.

#### RATIOS CIBLES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET DE TLAC

	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Suppléments pour les BISI/BISM <sup>1</sup>	Cible réglementaire au titre du premier pilier <sup>2</sup>	RSI <sup>3</sup>	Cible réglementaire au titre du premier pilier et du deuxième pilier
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	2,5 %	10,5 %
Fonds propres de catégorie 1	6,0	2,5	1,0	9,5	2,5	12,0
Total des fonds propres	8,0	2,5	1,0	11,5	2,5	14,0
TLAC	18,0	2,5	1,0	21,5	2,5	24,0

<sup>1</sup> Le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM s'applique. Le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les BISM que doit respecter la Banque. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %.

<sup>2</sup> L'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 30 avril 2022.

<sup>3</sup> La RSI est passée de 1,0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques à compter du 31 octobre 2021.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %. Comme il a été mentionné précédemment, la Banque doit respecter un ratio cible de levier TLAC aux fins de la surveillance de 6,75 %.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient. Un événement déclencheur est un événement où le BSIF détermine que la Banque n'est plus viable, ou sur le point de le devenir, et qu'elle le redeviendra après la conversion de l'ensemble de ses instruments de fonds propres autres que ses actions ordinaires, ou si la Banque accepte, ou convient d'accepter, une injection de capitaux ou une aide équivalente de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial du Canada, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la Banque non viable. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 émis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 qui ne comprenaient pas de disposition relative aux FPUNV étaient des instruments de fonds propres non admissibles et étaient visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et s'étant terminé le 1<sup>er</sup> novembre 2021.

Au cours de l'exercice 2020, le BSIF a introduit un certain nombre de mesures afin d'augmenter la capacité des BISI à offrir du crédit à l'économie alors qu'une période de perturbation est attendue en lien avec la pandémie de COVID-19 et la conjoncture du marché. Ces mesures, ainsi que les lignes directrices subséquentes publiées par le BSIF, sont décrites à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » du rapport annuel 2021 de la Banque.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD.

**TABLEAU 24 : STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS – Bâle III**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	30 avril 2022	31 octobre 2021	30 avril 2021
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	23 036 \$	23 086 \$	22 791 \$
Résultats non distribués	67 046	63 944	59 035
Cumul des autres éléments du résultat global	2 791	7 097	7 742
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires</b>	<b>92 873</b>	<b>94 127</b>	<b>89 568</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>			
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(16 607)	(16 099)	(15 854)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(1 947)	(2 006)	(1 803)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(101)	(100)	(156)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	2 310	(1 691)	(2 813)
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	-	-	-
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(265)	(124)	(68)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(1 236)	(470)	(267)
Actions propres	(10)	(36)	(11)
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(3 487)	(4 486)	(5 011)
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	-	-	-
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF <sup>1</sup>	336	822	1 043
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>(21 007)</b>	<b>(24 190)</b>	<b>(24 940)</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>71 866</b>	<b>69 937</b>	<b>64 628</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	6 539	5 691	4 947
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 <sup>2</sup>	s. o.	450	615
Autres éléments de catégorie 1 émis par des filiales et détenus par des tiers	-	-	61
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires</b>	<b>6 539</b>	<b>6 141</b>	<b>5 623</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>			
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(236)	(12)	(14)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(350)	(350)	(350)
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	<b>(586)</b>	<b>(362)</b>	<b>(364)</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	<b>5 953</b>	<b>5 779</b>	<b>5 259</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1</b>	<b>77 819</b>	<b>75 716</b>	<b>69 887</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 et provisions</b>			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	11 051	11 030	11 069
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des fonds propres de catégorie 2 <sup>2</sup>	s. o.	120	160
Provisions collectives	1 964	1 665	1 433
<b>Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires</b>	<b>13 015</b>	<b>12 815</b>	<b>12 662</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2</b>			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	-	(8)	-
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) <sup>3</sup>	(303)	(308)	(404)
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions	(100)	(68)	(61)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(160)	(160)	(160)
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2</b>	<b>(563)</b>	<b>(544)</b>	<b>(625)</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	<b>12 452</b>	<b>12 271</b>	<b>12 037</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>90 271 \$</b>	<b>87 987 \$</b>	<b>81 924 \$</b>
<b>Actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>488 991 \$</b>	<b>460 270 \$</b>	<b>455 010 \$</b>
<b>Ratios et multiples de fonds propres<sup>4</sup></b>			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	14,7 %	15,2 %	14,2 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	15,9	16,5	15,4
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	18,5	19,1	18,0
Ratio de levier <sup>5</sup>	4,3	4,8	4,6

<sup>1</sup> Représentent les dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues publiées par le BSIF. Pour des renseignements additionnels, se reporter à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » de la section « Situation des fonds propres » du rapport annuel 2021 de la Banque.

<sup>2</sup> Ne s'appliquent plus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

<sup>3</sup> Comprennent les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité.

<sup>4</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio de levier, compte non tenu des dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues, sont respectivement de 14,6 %, 15,8 %, 18,5 % et 4,2 %.

<sup>5</sup> Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie dans la rubrique « Fonds propres réglementaires » du présent document.

Au 30 avril 2022, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio de TLAC fondé sur les risques de la Banque étaient respectivement de 14,7 %, 15,9 %, 18,5 % et 30,4 %. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque a diminué par rapport à celui au 31 octobre 2021, en raison de la croissance des actifs pondérés en fonction des risques des secteurs Services bancaires de gros et Services de détail au Canada, des rachats d'actions ordinaires, des pertes latentes sur les valeurs mobilières à la JVAERG et de la réduction du facteur scalaire relatif aux dispositions transitoires du BSIF pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, qui est passé de 50 % à l'exercice 2021 à 25 % pour l'exercice 2022. La diminution a été contrebalancée en partie par la croissance interne des fonds propres et une diminution de la déduction liée au seuil pour les participations non significatives dans des entités financières.

Au 30 avril 2022, le ratio de levier et le ratio de levier TLAC de la Banque étaient respectivement de 4,3 % et 8,1 %. La diminution du ratio de levier de la Banque par rapport au ratio de 4,8 % au 31 octobre 2021 s'explique essentiellement par la fin le 31 décembre 2021 de l'exclusion des titres émis par des emprunteurs souverains de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, contrebalancée en partie par la croissance interne des fonds propres.

#### Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique « Évolution future des fonds propres réglementaires » du rapport annuel 2021 de la Banque, est présentée ci-dessous.

Le 31 janvier 2022, le BSIF a annoncé que ses règles de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication de renseignements avaient été révisées à la lumière des réformes de Bâle III afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Les révisions de la ligne directrice Exigences de levier comprennent une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier en plus de l'exigence réglementaire minimale de 3,0 %. Aux fins de la surveillance, ce coussin s'appliquera également au ratio de levier de TLAC cible de 6,75 %. Les règles révisées entreront en vigueur au deuxième trimestre de 2023, à l'exception de celles portant sur le risque de marché et le risque du rajustement de la valeur du crédit qui entreront en vigueur en 2024.

#### TABLEAU 25 : ACTIONS ET AUTRES TITRES<sup>1</sup>

(en millions d'actions / de parts et en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2022		31 octobre 2021	
	Nombre d'actions / de parts	Montant	Nombre d'actions / de parts	Montant
<b>Actions ordinaires en circulation</b>	<b>1 806,7</b>	<b>23 127 \$</b>	1 823,9	23 066 \$
Actions propres – actions ordinaires	(2,8)	(243)	(1,9)	(152)
<b>Total des actions ordinaires</b>	<b>1 803,9</b>	<b>22 884 \$</b>	1 822,0	22 914 \$
<b>Options sur actions</b>				
Droits acquis	4,8		4,4	
Droits non acquis	8,5		7,8	
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>				
Série 1	20,0	500 \$	20,0	500 \$
Série 3	20,0	500	20,0	500
Série 5	20,0	500	20,0	500
Série 7	14,0	350	14,0	350
Série 9	8,0	200	8,0	200
Série 16	14,0	350	14,0	350
Série 18	14,0	350	14,0	350
Série 20	16,0	400	16,0	400
Série 22	14,0	350	14,0	350
Série 24	18,0	450	18,0	450
Série 27 <sup>2</sup>	0,8	850	–	–
	<b>158,8</b>	<b>4 800 \$</b>	158,0	3 950 \$
<b>Autres instruments de capitaux propres</b>				
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 1 <sup>3</sup>	1,8	1 750	1,8	1 750
	<b>160,6</b>	<b>6 550 \$</b>	159,8	5 700 \$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(0,2)	(13)	(0,1)	(10)
<b>Total des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>160,4</b>	<b>6 537 \$</b>	159,7	5 690 \$
<b>Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :</b>				
(en milliers de parts)				
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 <sup>4</sup>	–	–	450,0	450

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements, y compris les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

<sup>2</sup> Des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), série 27 (les « actions de série 27 ») ont été émises par la Banque le 4 avril 2022, à un prix de 1 000 \$ l'action, et donnent droit à des dividendes en espèces non cumulatifs semestriels, lorsqu'ils sont déclarés, payables à un taux annuel de 5,75 % pour la période initiale se terminant le 31 octobre 2027. Par la suite, tous les cinq ans, le taux de dividende sera rajusté à un équivalent du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 3,317 %. Les actions de série 27 sont rachetables par la Banque, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, au prix de 1 000 \$ l'action pendant la période allant du 2 octobre 2027 au 31 octobre 2027, inclusivement, et pendant la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre, inclusivement, chaque cinq ans par la suite.

<sup>3</sup> Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCL), le nombre d'actions ou de parts correspond au nombre de billets émis.

<sup>4</sup> Le 1<sup>er</sup> novembre 2021, Fiducie de capital TD IV a racheté la totalité des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 en circulation.

#### DIVIDENDES

Le 25 mai 2022, le conseil d'administration a approuvé un dividende de quatre-vingt-neuf cents (89 cents) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2022. Ce dividende sera payable à compter du 31 juillet 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 juillet 2022.

## PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé de la Banque, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché. La Banque a déterminé qu'à compter du dividende approuvé le 25 mai 2022 pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2022 et jusqu'à nouvel ordre, elle émettra des actions ordinaires sur son capital autorisé et appliquera un escompte de 2 % sur le cours moyen de ces actions ordinaires. La Banque a comme pratique d'annoncer, simultanément à ses annonces de déclaration de dividendes, si un escompte s'appliquera au cours moyen du marché des actions ordinaires émises en vertu du plan de réinvestissement des dividendes pour le dividende déclaré.

## OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 7 janvier 2022, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 50 millions de ses actions ordinaires.

Au cours des trois mois clos le 30 avril 2022, la Banque a racheté 13,5 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 105,95 \$ l'action pour un montant total de 1,4 milliard de dollars, ce qui représente une prime de 1,3 milliard de dollars par rapport au montant du capital social. Au cours des six mois clos le 30 avril 2022, la Banque a racheté 21 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 104,50 \$ l'action pour un montant total de 2,2 milliards de dollars, ce qui représente une prime de 1,9 milliard de dollars par rapport au montant du capital social.

Parallèlement à l'annonce le 28 février 2022 de l'acquisition de First Horizon par la Banque, le régime d'achat d'actions automatique de la Banque établi pour son offre publique de rachat dans le cours normal des activités a pris fin automatiquement, conformément à ses modalités.

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX FPUNV

Toutes les actions privilégiées de catégorie A comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, compte non tenu des actions privilégiées de série 26 émises à l'égard des BRCL, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 960 millions d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Les BRCL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard de leurs actions privilégiées de série 26, comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Pour les BRCL, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait de 350 millions d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur les actions privilégiées de série 26.

Pour les billets et débetures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,2 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débetures subordonnés.

---

## FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

### FACTEURS DE RISQUE QUI POURRAIENT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Outre les risques décrits dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021 de la Banque, beaucoup d'autres facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que les résultats de la Banque diffèrent de façon importante de ses plans, objectifs et estimations, ce qui pourrait nuire à la réputation de la Banque ou compromettre la viabilité de son modèle d'affaires. Tous les énoncés prospectifs, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion, sont naturellement assujettis à des risques inhérents et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021 et dans la présente section « Facteurs de risque et gestion des risques » du présent document et d'autres sont cités dans la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » du présent document. Se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021 pour en savoir plus sur les facteurs de risques qui pourraient avoir une incidence négative sur les résultats financiers et la situation financière de la Banque.

Le facteur de risque suivant s'ajoute au facteur de risque « Incidence des pandémies, y compris de la COVID-19 » décrit dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021.

#### ***Incidence des pandémies, y compris de la COVID-19***

La pandémie de COVID-19, y compris l'émergence de nouveaux variants qui sont potentiellement plus contagieux ou plus résistants aux vaccins que les variants actuels ou passés de la COVID-19, s'est traduite, et pourrait continuer à se traduire, par une hausse de l'absentéisme au travail et des perturbations pour la Banque et ses fournisseurs et autres tiers sur lesquels elle s'appuie, ce qui pourrait accroître les risques opérationnels et de conformité de la Banque. Une hausse de l'absentéisme et des perturbations pourrait également accroître l'exposition de la Banque aux autres risques décrits dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021, y compris ceux énoncés dans le facteur de risque « Incidence des pandémies, y compris de la COVID-19 ».

Le facteur de risque suivant modifie le facteur de risque « Capacité de recruter des talents, de les former et de les maintenir en poste » décrit dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021.

#### ***Capacité de recruter des talents, de les former et de les maintenir en poste***

Le rendement futur de la Banque repose sur la disponibilité de gens compétents et sur la capacité de la Banque à recruter, à former et à maintenir en poste les gens de talent clés. La direction de la Banque est consciente que la concurrence pour attirer les gens de talent continue de s'accroître dans l'ensemble des régions, des industries et des nouveaux joueurs dans certains secteurs, comme celui des services financiers. La concurrence s'est intensifiée et devrait continuer à s'intensifier en raison de l'incidence de la COVID-19, y compris des possibilités de télétravail et de l'élimination des frontières géographiques. Cette situation pourrait mener à une hausse de l'attrition à l'échelle des organisations, tout particulièrement dans les fonctions où des compétences professionnelles générales et spécialisées sont nécessaires. Chaque année, la Banque se soumet à un exercice d'évaluation des talents qui permet d'évaluer les besoins essentiels en matière de main-d'œuvre de tous les secteurs d'activité de l'entreprise. Dans le cadre de cet exercice, une évaluation des compétences en leadership, techniques et générales détenues actuellement par les cadres ainsi que des occasions de perfectionnement des gens de talent est réalisée en fonction des besoins à court terme et futurs de l'entreprise. Les conclusions tirées de cet exercice servent à dresser les plans visant à retenir, à perfectionner et à attirer les gens de talent dont

les services sont requis, tant pour l'entreprise que pour ses secteurs d'activité. Ces plans sont mis en œuvre en tout temps pendant l'année. Bien que le but des politiques et des pratiques de gestion des ressources de la Banque soit de recruter et de former des gens de talent, et de les maintenir en poste au sein de la Banque ou d'une société acquise par la Banque, la Banque pourrait ne pas y parvenir. La Banque continue de s'appuyer sur son exercice d'évaluation annuelle des talents ainsi que sur ses pratiques courantes de gestion efficace afin d'évaluer de façon proactive le risque lié au recrutement et à la rétention et de l'atténuer, et elle met l'accent sur la communication continue avec les talents afin de répondre adéquatement aux situations au cas par cas.

## GESTION DES RISQUES

### SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la Banque et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'« Appétit pour le risque de l'entreprise », élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attardent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2021 de la Banque. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du présent document et du rapport de gestion de 2021. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section « Gestion des risques » du rapport annuel 2021 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 avril 2022.

### RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe l'ensemble des expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

**TABLEAU 26 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondées sur les notations internes avancées (NI avancée)<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>					
	30 avril 2022			31 octobre 2021		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
<b>Expositions de détail</b>						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	4 421 \$	454 842 \$	459 263 \$	4 323 \$	433 144 \$	437 467 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	158 958	158 958	–	151 006	151 006
Autres expositions de détail	3 386	90 497	93 883	3 368	88 894	92 262
<b>Total – Expositions de détail</b>	<b>7 807</b>	<b>704 297</b>	<b>712 104</b>	<b>7 691</b>	<b>673 044</b>	<b>680 735</b>
<b>Expositions autres que de détail</b>						
Entreprises	3 209	650 808	654 017	6 066	625 640	631 706
Emprunteurs souverains	1	483 966	483 967	1	470 671	470 672
Banques	814	145 909	146 723	519	136 004	136 523
<b>Total – Expositions autres que de détail</b>	<b>4 024</b>	<b>1 280 683</b>	<b>1 284 707</b>	<b>6 586</b>	<b>1 232 315</b>	<b>1 238 901</b>
<b>Expositions brutes au risque de crédit</b>	<b>11 831 \$</b>	<b>1 984 980 \$</b>	<b>1 996 811 \$</b>	<b>14 277 \$</b>	<b>1 905 359 \$</b>	<b>1 919 636 \$</b>

<sup>1</sup> Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction des risques de crédit.

## RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

### Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

**TABLEAU 27 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2022				31 octobre 2021				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	
<b>Actifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	127 957 \$	611 \$	127 346 \$	– \$	159 962 \$	423 \$	159 539 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	144 390	138 472	5 918	–	147 590	138 701	8 889	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	11 552	–	11 552	–	9 390	–	9 390	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	98 798	95 445	3 353	–	54 427	52 352	2 075	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 561	–	4 561	–	4 564	–	4 564	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	69 161	–	69 161	–	79 066	–	79 066	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	317 344	–	317 344	–	268 939	–	268 939	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	171 738	7 968	163 770	–	167 284	7 992	159 292	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	764 972	–	764 972	–	722 622	–	722 622	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 515	–	19 515	–	18 448	–	18 448	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans Schwab	9 726	–	9 726	–	11 112	–	11 112	–	Risque actions
Autres actifs <sup>1</sup>	3 549	–	3 549	–	2 677	–	2 677	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	82 013	–	–	82 013	82 591	–	–	82 591	
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 825 276</b>	<b>242 496</b>	<b>1 500 767</b>	<b>82 013</b>	<b>1 728 672</b>	<b>199 468</b>	<b>1 446 613</b>	<b>82 591</b>	
<b>Passifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts détenus à des fins de transaction	19 553	19 019	534	–	22 891	22 731	160	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Dérivés	87 879	83 049	4 830	–	57 122	51 817	5 305	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	12 602	12 602	–	–	13 505	13 505	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	128 899	4	128 895	–	113 988	7	113 981	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 183 738	–	1 183 738	–	1 125 125	–	1 125 125	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	19 515	–	19 515	–	18 448	–	18 448	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	51 650	50 207	1 443	–	42 384	41 242	1 142	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	132 753	8 588	124 165	–	144 097	5 126	138 971	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	15 234	–	15 234	–	15 262	–	15 262	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débentures subordonnés	11 251	–	11 251	–	11 230	–	11 230	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs <sup>1</sup>	16 816	–	16 816	–	16 144	–	16 144	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	145 386	–	–	145 386	148 476	–	–	148 476	
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 825 276 \$</b>	<b>173 469 \$</b>	<b>1 506 421 \$</b>	<b>145 386 \$</b>	<b>1 728 672 \$</b>	<b>134 428 \$</b>	<b>1 445 768 \$</b>	<b>148 476 \$</b>	

<sup>1</sup> Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

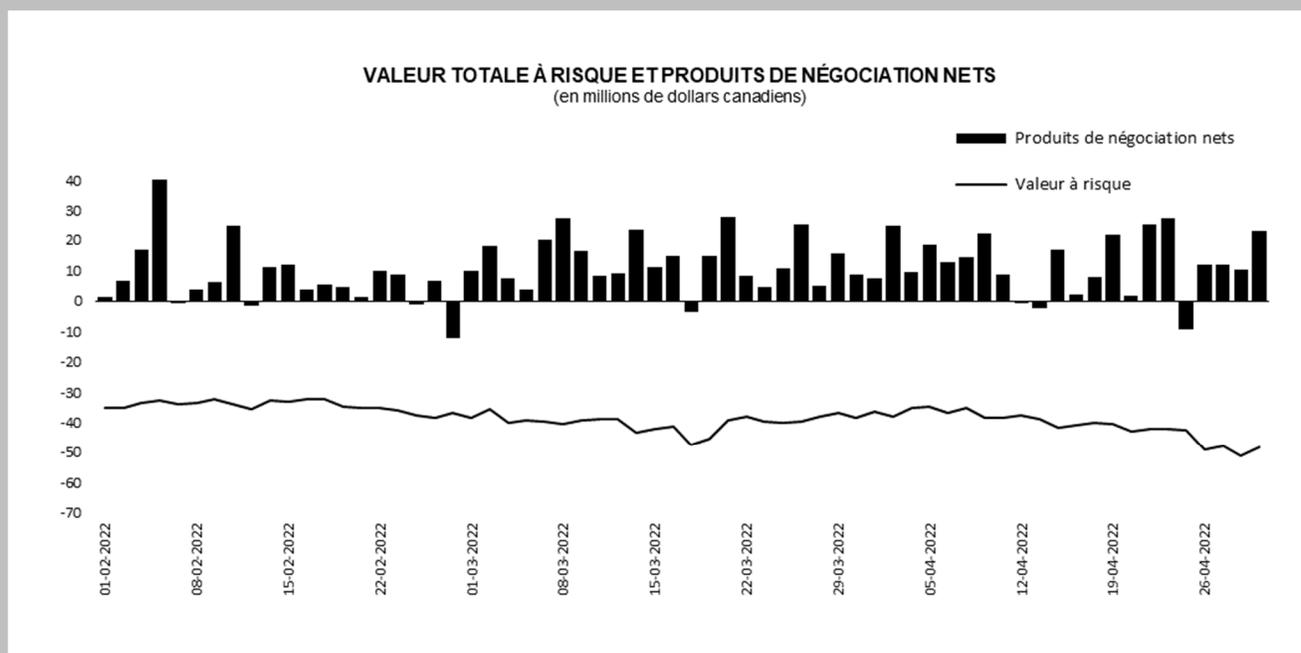
### Calcul de la VaR

La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncrasique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncrasique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncrasique sur cinq ans. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 30 avril 2022 a compté 8 jours de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 88 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donnés n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

### Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui inclut la crise financière de 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie chaque trimestre. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

### Calcul des exigences supplémentaires liées au risque (IRC)

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La TD applique une simulation de Monte-Carlo sur un

horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un « niveau de risque constant », qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

**TABLEAU 28 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE**

(en millions de dollars canadiens)

					Trois mois clos les		Six mois clos les	
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	30 avril 2022	31 janvier 2022	30 avril 2021	30 avril 2021
Risque de taux d'intérêt	14,1 \$	22,5 \$	41,1 \$	12,4 \$	17,4 \$	18,6 \$	20,0 \$	19,9 \$
Risque d'écart de taux	25,3	20,0	27,8	13,9	12,0	19,4	16,0	22,0
Risque actions	18,3	13,8	19,9	11,2	11,1	10,2	12,5	10,2
Risque de change	3,5	1,4	3,5	0,8	1,2	2,0	1,3	2,5
Risque sur marchandises	5,0	4,5	9,5	2,9	4,8	4,8	4,7	5,5
Risque idiosyncrasique propre à des titres de créance	42,6	31,1	44,9	25,7	22,4	31,1	26,7	31,0
Effet de diversification <sup>1</sup>	(60,7)	(54,9)	négl. <sup>2</sup>	négl.	(40,4)	(51,7)	(47,7)	(57,0)
<b>Valeur à risque totale (une journée)</b>	<b>48,1</b>	<b>38,4</b>	<b>50,8</b>	<b>32,1</b>	<b>28,5</b>	<b>34,4</b>	<b>33,5</b>	<b>34,1</b>
<b>Valeur à risque en contexte de crise (une journée)</b>	<b>89,4</b>	<b>81,1</b>	<b>100,0</b>	<b>65,9</b>	<b>69,3</b>	<b>35,0</b>	<b>75,2</b>	<b>34,2</b>
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)</b>	<b>302,4 \$</b>	<b>289,3 \$</b>	<b>332,6 \$</b>	<b>235,2 \$</b>	<b>326,3 \$</b>	<b>363,0 \$</b>	<b>307,8 \$</b>	<b>359,8 \$</b>

<sup>1</sup> La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

<sup>2</sup> Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne et la VaR moyenne en contexte de crise du trimestre considéré ont augmenté par rapport à celles du trimestre précédent en raison de l'élargissement des écarts de taux, de la volatilité des marchés boursiers ainsi que des variations des positions dans des obligations et pour risque de taux d'intérêt. La VaR moyenne a également augmenté par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait de l'accroissement de la volatilité du marché au cours de la dernière période. La VaR moyenne en contexte de crise a augmenté par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'élargissement des écarts de taux ainsi que des variations des positions dans des obligations et pour risque de taux d'intérêt.

Les IRC moyennes ont diminué par rapport à celles du trimestre précédent et du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait des variations des positions dans des obligations.

#### Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels *ex post* standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

#### Risque de taux d'intérêt (autre que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque. La mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire n'inclut pas les expositions des Services bancaires de gros ni celles des activités d'assurance de la TD.

Les principales mesures utilisées pour évaluer ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer l'incidence d'un choc donné des taux d'intérêt sur la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque. Elle reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque et ne tient pas compte des marges sur les produits.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période.

La politique sur le risque de marché de la Banque établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport à ces limites font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque.



## Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. La valeur de liquidité des actifs liquides non grevés tient compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque puisqu'ils servent de soutien aux passifs propres aux assurances et aux exigences de fonds propres.

**TABLEAU 30 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
<i>Aux</i>						
<b>30 avril 2022</b>						
Trésorerie et réserves des banques centrales	55 091 \$	– \$	55 091 \$	6 %	549 \$	54 542 \$
Obligations du gouvernement du Canada	9 783	98 008	107 791	13	77 013	30 778
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	23 881	1	23 882	3	1 029	22 853
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	37 527	25 532	63 059	7	34 977	28 082
Obligations de sociétés émettrices	9 659	3 939	13 598	2	3 253	10 345
Actions	13 196	5 166	18 362	2	8 994	9 368
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>149 137</b>	<b>132 646</b>	<b>281 783</b>	<b>33</b>	<b>125 815</b>	<b>155 968</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	66 565	–	66 565	8	1 212	65 353
Obligations du gouvernement des États-Unis	91 253	45 983	137 236	16	39 916	97 320
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	81 867	5 210	87 077	10	17 306	69 771
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	63 094	61 440	124 534	14	57 205	67 329
Obligations de sociétés émettrices	89 409	3 923	93 332	11	10 849	82 483
Actions	35 635	33 791	69 426	8	39 247	30 179
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>427 823</b>	<b>150 347</b>	<b>578 170</b>	<b>67</b>	<b>165 735</b>	<b>412 435</b>
<b>Total</b>	<b>576 960 \$</b>	<b>282 993 \$</b>	<b>859 953 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>291 550 \$</b>	<b>568 403 \$</b>
<b>31 octobre 2021</b>						
Trésorerie et réserves des banques centrales	70 271 \$	– \$	70 271 \$	8 %	798 \$	69 473 \$
Obligations du gouvernement du Canada	26 176	92 825	119 001	14	83 456	35 545
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	23 615	2	23 617	3	1 104	22 513
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	30 213	24 808	55 021	6	37 142	17 879
Obligations de sociétés émettrices	9 062	3 775	12 837	1	2 542	10 295
Actions	14 558	3 589	18 147	2	9 110	9 037
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>173 895</b>	<b>124 999</b>	<b>298 894</b>	<b>34</b>	<b>134 152</b>	<b>164 742</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	84 956	–	84 956	10	120	84 836
Obligations du gouvernement des États-Unis	83 386	44 924	128 310	15	34 903	93 407
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	74 898	5 082	79 980	9	18 949	61 031
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	63 400	60 623	124 023	14	57 530	66 493
Obligations de sociétés émettrices	79 108	3 143	82 251	9	10 268	71 983
Actions	41 961	33 280	75 241	9	38 077	37 164
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>427 709</b>	<b>147 052</b>	<b>574 761</b>	<b>66</b>	<b>159 847</b>	<b>414 914</b>
<b>Total</b>	<b>601 604 \$</b>	<b>272 051 \$</b>	<b>873 655 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>293 999 \$</b>	<b>579 656 \$</b>

<sup>1</sup> Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

<sup>2</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

<sup>3</sup> Comprendent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

Les actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurance) et par les succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

**TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2022	31 octobre 2021
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	188 764 \$	204 543 \$
Filiales bancaires	358 481	360 569
Succursales à l'étranger	21 158	14 544
<b>Total</b>	<b>568 403 \$</b>	<b>579 656 \$</b>

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 30 avril 2022 et 31 janvier 2022 est présentée dans le tableau ci-après.

**TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
					Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
<b>30 avril 2022</b>						
Trésorerie et réserves des banques centrales	58 086 \$	– \$	58 086 \$	6 %	563 \$	57 523 \$
Obligations du gouvernement du Canada	14 174	95 358	109 532	12	78 597	30 935
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	24 196	3	24 199	3	1 103	23 096
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	35 386	25 232	60 618	7	36 138	24 480
Obligations de sociétés émettrices	9 690	3 804	13 494	2	2 981	10 513
Actions	14 242	3 601	17 843	2	8 819	9 024
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>155 774</b>	<b>127 998</b>	<b>283 772</b>	<b>32</b>	<b>128 201</b>	<b>155 571</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	77 474	–	77 474	9	1 328	76 146
Obligations du gouvernement des États-Unis	95 044	48 620	143 664	16	46 215	97 449
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	79 268	5 473	84 741	10	17 727	67 014
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	62 849	64 713	127 562	15	60 748	66 814
Obligations de sociétés émettrices	86 833	3 255	90 088	10	10 196	79 892
Actions	34 765	35 118	69 883	8	39 830	30 053
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>436 233</b>	<b>157 179</b>	<b>593 412</b>	<b>68</b>	<b>176 044</b>	<b>417 368</b>
<b>Total</b>	<b>592 007 \$</b>	<b>285 177 \$</b>	<b>877 184 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>304 245 \$</b>	<b>572 939 \$</b>
<b>31 janvier 2022</b>						
Trésorerie et réserves des banques centrales	60 740 \$	– \$	60 740 \$	7 %	837 \$	59 903 \$
Obligations du gouvernement du Canada	17 631	94 642	112 273	12	79 019	33 254
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	23 825	2	23 827	3	1 110	22 717
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	30 561	27 410	57 971	6	38 343	19 628
Obligations de sociétés émettrices	9 928	3 940	13 868	2	2 491	11 377
Actions	15 749	4 133	19 882	2	8 155	11 727
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>158 434</b>	<b>130 127</b>	<b>288 561</b>	<b>32</b>	<b>129 955</b>	<b>158 606</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	87 080	–	87 080	10	920	86 160
Obligations du gouvernement des États-Unis	96 633	51 145	147 778	16	48 794	98 984
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	76 772	5 426	82 198	9	18 268	63 930
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>3</sup>	64 019	63 505	127 524	14	63 729	63 795
Obligations de sociétés émettrices	83 921	3 321	87 242	10	9 870	77 372
Actions	50 621	34 188	84 809	9	40 593	44 216
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>459 046</b>	<b>157 585</b>	<b>616 631</b>	<b>68</b>	<b>182 174</b>	<b>434 457</b>
<b>Total</b>	<b>617 480 \$</b>	<b>287 712 \$</b>	<b>905 192 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>312 129 \$</b>	<b>593 063 \$</b>

<sup>1</sup> Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

<sup>2</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

<sup>3</sup> Comprendent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

La moyenne des actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères (à l'exclusion des filiales d'assurances) et par les succursales à l'étranger est présentée dans le tableau suivant :

**TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	30 avril 2022	31 janvier 2022
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	186 073 \$	192 701 \$
Filiales bancaires	363 494	380 829
Succursales à l'étranger	23 372	19 533
<b>Total</b>	<b>572 939 \$</b>	<b>593 063 \$</b>

#### GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

**TABLEAU 34 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS**

(en millions de dollars canadiens)

	Total de l'actif		Grevés <sup>1</sup>		Aux Non grevés		
	Actifs détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés <sup>2</sup>	Total de l'actif	Donnés en garantie <sup>3</sup>	Autres <sup>4</sup>	Disponibles comme garantie <sup>5</sup>	Autres <sup>6</sup>
							30 avril 2022
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 633 \$	-	5 633 \$	-	-	-	5 633 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	127 957	-	127 957	8 810	146	117 172	1 829
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres <sup>7</sup>	547 008	373 985	920 993	363 327	11 969	513 794	31 903
Dérivés	98 798	-	98 798	-	-	-	98 798
Valeurs mobilières prises en pension <sup>8</sup>	171 738	(171 738)	-	-	-	-	-
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts <sup>9</sup>	764 972	(16 622)	748 350	38 406	47 443	56 915	605 586
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 515	-	19 515	-	-	-	19 515
Autres actifs <sup>10</sup>	89 655	-	89 655	451	-	-	89 204
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 825 276 \$</b>	<b>185 625 \$</b>	<b>2 010 901 \$</b>	<b>410 994 \$</b>	<b>59 558 \$</b>	<b>687 881 \$</b>	<b>852 468 \$</b>
							31 octobre 2021
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 728 672 \$</b>	<b>170 253 \$</b>	<b>1 898 925 \$</b>	<b>400 502 \$</b>	<b>56 069 \$</b>	<b>681 236 \$</b>	<b>761 118 \$</b>

<sup>1</sup> Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la TD présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

<sup>2</sup> Actifs obtenus à titre de sûretés dans le cadre de transactions hors bilan, comme des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et d'autres activités de la clientèle.

<sup>3</sup> Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

<sup>4</sup> Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

<sup>5</sup> Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de sûreté. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les titres de créance au coût amorti qui peuvent être cédés en garantie, quoique peu fréquemment cédés en pratique.

<sup>6</sup> Actifs qui ne peuvent pas servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de sûreté dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme sûreté de programme de financement ou qui peuvent être cédés en garantie aux banques centrales (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

<sup>7</sup> Comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN et les autres actifs financiers désignés à la JVRN, les actifs financiers à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

<sup>8</sup> Les actifs présentés dans la catégorie « Actifs détenus par la Banque » représentent la valeur des prêts consentis et non la valeur de la garantie reçue. La valeur des prêts tirée des prises en pension est déduite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

<sup>9</sup> La valeur des prêts relatifs aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

<sup>10</sup> Les autres actifs comprennent la participation dans Schwab, le goodwill, les autres immobilisations incorporelles, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, les actifs d'impôt différé, les montants à recevoir des courtiers et des clients et les autres actifs du bilan qui ne sont pas présentés dans les catégories ci-dessus.

## SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de « stress combiné critique », la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence pour l'ensemble de la Banque et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence de la Banque fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

## NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la Banque. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et pourrait également nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

**TABLEAU 35 : NOTATIONS DE CRÉDIT<sup>1</sup>**

	<i>Au</i>		
	<b>30 avril 2022</b>		
	<b>Moody's</b>	<b>S&amp;P</b>	<b>DBRS</b>
Dépôts/contrepartie <sup>2</sup>	<b>Aa1</b>	<b>AA-</b>	<b>AA (haut)</b>
Ancienne dette de premier rang <sup>3</sup>	<b>Aa2</b>	<b>AA-</b>	<b>AA (haut)</b>
Dette de premier rang <sup>4</sup>	<b>A1</b>	<b>A</b>	<b>AA</b>
Obligations sécurisées	<b>Aaa</b>	<b>-</b>	<b>AAA</b>
Titres de créance subordonnés	<b>A2</b>	<b>A</b>	<b>AA (bas)</b>
Titres de créance subordonnés – FPUNV	<b>A2 (hyb)</b>	<b>A-</b>	<b>A</b>
Actions privilégiées – FPUNV	<b>Baa1 (hyb)</b>	<b>BBB</b>	<b>Pfd-2 (haut)</b>
Billets avec remboursement de capital à recours limité – FPUNV	<b>Baa1 (hyb)</b>	<b>BBB</b>	<b>A (bas)</b>
Dette à court terme (dépôts)	<b>P-1</b>	<b>A-1+</b>	<b>R-1 (haut)</b>
Perspectives	<b>Stable</b>	<b>Stable</b>	<b>Stable</b>

<sup>1</sup> Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reenseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

<sup>2</sup> Représentent les notations des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

<sup>3</sup> Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours et la plupart des billets structurés.

<sup>4</sup> Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer qu'elle peut effectuer des paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de trois crans des notations de l'ancienne dette de premier rang de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés de gré à gré à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

**TABLEAU 36 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS<sup>1</sup>**

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2022</b>	<b>31 janvier 2022</b>
Abaisssement de un cran	<b>182 \$</b>	<b>181 \$</b>
Abaisssement de deux crans	<b>287</b>	<b>287</b>
Abaisssement de trois crans	<b>1 132</b>	<b>1 118</b>

<sup>1</sup> Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour chaque contrepartie figurant au contrat de gré à gré et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

## RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

Sauf en période de tensions financières, la Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

**TABLEAU 37 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	<b>30 avril 2022</b>	
	<b>Valeur non pondérée totale (moyenne)<sup>2</sup></b>	<b>Valeur pondérée totale (moyenne)<sup>3</sup></b>
<b>Actifs liquides de haute qualité</b>		
Total des actifs liquides de haute qualité	<b>s. o.<sup>4</sup> \$</b>	<b>323 278 \$</b>
<b>Sorties de trésorerie</b>		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	<b>694 238 \$</b>	<b>81 798 \$</b>
Dépôts stables <sup>5</sup>	<b>257 425</b>	<b>7 723</b>
Dépôts moins stables	<b>436 813</b>	<b>74 075</b>
Financement de gros non garanti, dont :	<b>349 588</b>	<b>163 750</b>
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives <sup>6</sup>	<b>164 116</b>	<b>39 527</b>
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	<b>145 847</b>	<b>84 598</b>
Dettes non garanties	<b>39 625</b>	<b>39 625</b>
Financement de gros garanti	<b>s. o.</b>	<b>19 554</b>
Exigences supplémentaires, dont :	<b>270 161</b>	<b>77 008</b>
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	<b>42 980</b>	<b>28 505</b>
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	<b>6 385</b>	<b>6 385</b>
Facilités de crédit et de liquidité	<b>220 796</b>	<b>42 118</b>
Autres obligations de financement contractuelles	<b>17 873</b>	<b>11 667</b>
Autres obligations de financement conditionnelles <sup>7</sup>	<b>635 576</b>	<b>10 924</b>
<b>Total des sorties de trésorerie</b>	<b>s. o. \$</b>	<b>364 701 \$</b>
<b>Entrées de trésorerie</b>		
Prêts garantis	<b>220 604 \$</b>	<b>22 582 \$</b>
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	<b>13 984</b>	<b>7 047</b>
Autres entrées de trésorerie	<b>64 428</b>	<b>64 428</b>
<b>Total des entrées de trésorerie</b>	<b>299 016 \$</b>	<b>94 057 \$</b>

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2022</b>	<b>31 janvier 2022</b>
	<b>Valeur ajustée totale</b>	<b>Valeur ajustée totale</b>
<b>Total des actifs liquides de haute qualité<sup>8</sup></b>	<b>323 278 \$</b>	<b>326 939 \$</b>
<b>Total des sorties nettes de trésorerie<sup>9</sup></b>	<b>270 644</b>	<b>263 131</b>
<b>Ratio de liquidité à court terme</b>	<b>119 %</b>	<b>124 %</b>

<sup>1</sup> Le LCR pour le trimestre clos le 30 avril 2022 représente la moyenne des 62 données quotidiennes du trimestre.

<sup>2</sup> Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

<sup>3</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>4</sup> Sans objet conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

<sup>5</sup> Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

<sup>6</sup> Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

<sup>7</sup> Comprendent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. En ce qui a trait à l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours, la TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de créance de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>8</sup> Le total des HQLA est présenté compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

<sup>9</sup> Le total des sorties nettes de trésorerie est présenté compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 119 % pour le trimestre clos le 30 avril 2022 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidités de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2022 a été de 323 milliards de dollars (327 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2022), les actifs du niveau 1 représentant 85 % (84 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2022). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique « Mode de gestion du risque de liquidité de la TD » du rapport annuel 2021 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR, du NSFR et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins en liquidités projetés.

**RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME**

Le NSFR, mesure selon Bâle III, est calculé comme le ratio du montant total du financement stable disponible (FSD) sur le montant total de financement stable requis (FSR) conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. La Banque doit maintenir un ratio NSFR égal ou supérieur à 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le montant de FSD de la Banque comprend les passifs et les instruments de fonds propres (y compris

entre autres les dépôts et le financement de gros). Le montant de FSR de la Banque comprend les actifs et les activités hors bilan de la Banque et est fonction des caractéristiques de liquidité et du profil d'échéance de ces actifs.

**TABLEAU 38 : RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Au</i>				
	<b>30 avril 2022</b>				
	<b>Valeur non pondérée par durée résiduelle</b>				
	<b>Aucune échéance<sup>1</sup></b>	<b>Moins de 6 mois</b>	<b>6 mois à moins de 1 an</b>	<b>Plus de 1 an</b>	<b>Valeur pondérée<sup>2</sup></b>
<b>Élément du financement stable disponible</b>					
Fonds propres	96 385 \$	s. o. \$	s. o. \$	10 787 \$	107 172 \$
Fonds propres réglementaires	96 385	s. o.	s. o.	10 787	107 172
Autres instruments de fonds propres	s. o.	s. o.	s. o.	-	-
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	685 296	30 769	10 441	16 008	611 252
Dépôts stables <sup>3</sup>	269 761	8 875	4 872	7 859	277 191
Dépôts moins stables	415 535	21 894	5 569	8 149	334 061
Financement de gros dont :	255 854	272 039	52 193	103 145	279 684
Dépôts opérationnels <sup>4</sup>	144 662	2 371	-	-	73 516
Autre financement de gros	111 192	269 668	52 193	103 145	206 168
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants <sup>5</sup>	-	1 612	1 838	20 441	-
Autres passifs dont :	63 832	-	-	68 116	1 947
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	-	-	950	s. o.
Toutes les autres catégories de passifs et de capitaux propres non comprises dans les catégories ci-dessus	63 832	64 550	1 339	1 277	1 947
<b>Total du financement stable disponible</b>					<b>1 000 055 \$</b>
<b>Élément du financement stable requis</b>					
Total des HQLA aux fins du NSFR	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	57 267 \$
Dépôts détenus dans d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	729	-	-	364
Prêts et titres productifs	82 906	202 498	88 303	600 615	636 457
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	71 309	13 374	-	16 554
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs accordés à des institutions financières non garantis	252	38 112	3 597	7 477	13 848
Prêts productifs accordés à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et de petites entreprises, et prêts aux entités souveraines, des banques centrales et des entités du secteur public dont :	31 844	46 308	33 254	238 207	272 811
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II	s. o.	29 414	17 346	135	23 563
Prêts hypothécaires résidentiels productifs dont :	31 280	33 112	31 298	281 003	242 238
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II <sup>6</sup>	31 280	33 112	31 298	281 003	242 238
Titres qui ne sont pas en défaut et ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	19 530	13 657	6 780	73 928	91 006
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants <sup>5</sup>	-	1 543	2 084	20 264	-
Autres actifs dont :	65 849	-	-	111 414	98 458
Produits de base physiques, y compris l'or	18 269	s. o.	s. o.	s. o.	15 717
Actifs constituant la marge initiale des contrats dérivés contribuant au fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	-	12 853	10 925
Actifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	-	-	11 182	10 232
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR avant déduction de la marge de variation constituée	s. o.	-	-	23 990	1 200
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus	47 580	55 860	2 866	4 663	60 384
Éléments hors bilan	s. o.	-	-	677 517	23 900
<b>Total du financement stable requis</b>					<b>816 446 \$</b>
<b>Ratio de liquidité à long terme</b>					<b>122 %</b>
				<i>Au</i>	
				<b>31 octobre 2021</b>	
Total du financement stable disponible					958 226 \$
Total du financement stable requis					763 800
<b>Ratio de liquidité à long terme</b>					<b>125 %</b>

<sup>1</sup> Les éléments présentés sous la catégorie « Aucune échéance » ne sont assortis d'aucune échéance précise. Cette catégorie regroupe notamment les fonds propres sans échéance, les dépôts sans échéance, les positions courtes, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA et les produits de base physiques.

<sup>2</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations aux fins du NSFR prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>3</sup> Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des PME représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent les retraits très improbables.

<sup>4</sup> Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

<sup>5</sup> Certains éléments de l'actif et du passif réputés interdépendants par le BSIF, et à ce titre, leurs coefficients de FSR et de FSD sont ajustés à zéro. Les passifs interdépendants ne peuvent être échus pendant que l'actif demeure au bilan, ne peuvent servir à financer d'autres actifs tandis que le principal de l'actif ne peut servir qu'à rembourser le passif. Par conséquent, les seuls actifs et passifs interdépendants de la Banque qui sont admissibles à ce traitement sont les passifs découlant du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et leurs actifs grevés correspondants.

<sup>6</sup> Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires.

Le NSFR de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2022 a été de 122 % (125 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2021) et satisfait aux exigences réglementaires. Les variations du NSFR d'un trimestre à l'autre sont fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris la croissance des dépôts et des prêts, les variations des niveaux de fonds propres, les émissions et les échéances dans le cadre des activités de financement de gros ainsi que les variations du profil des échéances du financement de gros.

## FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires personnels et commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de Schwab (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 75 % du financement total de la Banque.

### TABLEAU 39 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2022	31 octobre 2021
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	523 126 \$	519 466 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis <sup>1</sup>	494 074	472 742
<b>Total</b>	<b>1 017 200 \$</b>	<b>992 208 \$</b>

<sup>1</sup> Les dépôts personnels et commerciaux des Services de détail aux États-Unis sont présentés selon un équivalent en dollars canadiens, par conséquent les variations d'une période à l'autre reflètent la croissance sous-jacente et la variation du taux de change.

## FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (Fiducie de cartes de crédit Evergreen) et de lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt, de papier commercial et d'acceptations bancaires.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme et de titres de fiducie de capital inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun au 30 avril 2022.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (15 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (75 milliards de dollars américains)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (80 milliards de dollars) Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars américains)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (4 milliards de dollars)		
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 30 avril 2022 s'élevait à 120,5 milliards de dollars (100,7 milliards de dollars au 31 octobre 2021).

Il est à noter que le tableau 40 : Financement à long terme et le tableau 41 : Financement de gros ne présentent aucun financement obtenu par voie d'opération de rachat ou de financement sur valeurs mobilières.

### TABLEAU 40 : FINANCEMENT À LONG TERME

Financement à long terme par devise	Aux	
	30 avril 2022	31 octobre 2021
Dollar canadien	33 %	37 %
Dollar américain	41	38
Euro	19	18
Livre sterling	5	4
Autres	2	3
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Financement à long terme par type</b>		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	63 %	59 %
Obligations sécurisées	23	24
Titrisation de prêts hypothécaires <sup>1</sup>	13	15
Titres adossés à des créances mobilières à terme	1	2
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> La titrisation de prêts hypothécaires comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émis à des investisseurs externes et exclut les activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas trop dépendre de déposants particuliers comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire le risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 30 avril 2022 et 31 octobre 2021.

**TABLEAU 41 : FINANCEMENT DE GROS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

								30 avril 2022	Aux 31 octobre 2021
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Jusqu'à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts effectués par des banques <sup>2</sup>	16 846 \$	4 097 \$	1 666 \$	967 \$	23 576 \$	– \$	– \$	23 576 \$	18 503 \$
Billets de dépôt au porteur	173	70	316	371	930	–	–	930	600
Certificats de dépôt	7 505	17 607	22 230	21 282	68 624	1 101	–	69 725	53 079
Papier commercial	16 997	17 468	14 729	8 836	58 030	–	–	58 030	57 474
Obligations sécurisées	–	3 855	–	7 439	11 294	6 166	10 605	28 065	25 086
Titrisation de prêts hypothécaires <sup>3</sup>	–	1 035	703	2 411	4 149	5 472	18 215	27 836	28 767
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>4</sup>	40	124	85	1 521	1 770	9 267	2 009	13 046	16 959
Billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>5</sup>	–	–	1	5 457	5 458	16 620	40 808	62 886	41 709
Billets et débiteures subordonnés <sup>6</sup>	–	–	–	–	–	–	11 251	11 251	11 230
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	–	549	641	1 190	–	686	1 876	1 809
Divers <sup>7</sup>	21 612	427	2 770	929	25 738	208	1 568	27 514	26 770
<b>Total</b>	<b>63 173 \$</b>	<b>44 683 \$</b>	<b>43 049 \$</b>	<b>49 854 \$</b>	<b>200 759 \$</b>	<b>38 834 \$</b>	<b>85 142 \$</b>	<b>324 735 \$</b>	<b>281 986 \$</b>
Dont :									
Garantis	– \$	4 890 \$	1 252 \$	10 493 \$	16 635 \$	11 638 \$	29 512 \$	57 785 \$	55 670 \$
Non garantis	63 173	39 793	41 797	39 361	184 124	27 196	55 630	266 950	226 316
<b>Total</b>	<b>63 173 \$</b>	<b>44 683 \$</b>	<b>43 049 \$</b>	<b>49 854 \$</b>	<b>200 759 \$</b>	<b>38 834 \$</b>	<b>85 142 \$</b>	<b>324 735 \$</b>	<b>281 986 \$</b>

<sup>1</sup> Exclut les acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau Durée contractuelle restante figurant à la section « Gestion des risques » du présent document.

<sup>2</sup> Comprennent les dépôts à échéance déterminée de banques.

<sup>3</sup> Comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émises à des investisseurs externes et dans le cadre des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros.

<sup>4</sup> Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

<sup>5</sup> Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 1,6 milliard de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2021).

<sup>6</sup> Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

<sup>7</sup> Comprend les dépôts à échéance déterminée d'institutions autres que des banques (non garantis) de 17,3 milliards de dollars (14,6 milliards de dollars au 31 octobre 2021) et les autres dépôts n'ont aucune échéance.

À l'exclusion des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis à l'intention d'investisseurs externes pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022 des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant respectivement à 0,5 milliard de dollars et 0,9 milliard de dollars (respectivement 0,4 milliard de dollars et 1,0 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021), de même que d'autres titres adossés à des actifs émis pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022 de néant (néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021). De plus, la Banque a émis des billets à moyen terme non garantis s'élevant respectivement à 14,6 milliards de dollars et 22,3 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022 (respectivement 4,5 milliards de dollars et 9,9 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021) et des obligations sécurisées s'élevant à 7,6 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022 (néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021).

**FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT**

En janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive des mises à jour visant la ligne directrice Normes de liquidité, après avoir procédé à une consultation publique qui a commencé en mars 2021. Les principaux changements à cette ligne directrice visent le rehaussement de l'outil de suivi des NCCF afin d'améliorer la sensibilité au risque de la mesure. Les changements importants comprennent l'ajout d'éventualités pour les engagements de prêts non utilisés, des modifications à certaines entrées de trésorerie issues de prêts et l'ajustement des facteurs de retrait à l'égard des dépôts. La date d'entrée en vigueur des changements sera en avril 2023.

En janvier 2022, le BSIF a publié une version à jour de la ligne directrice stipulant la communication de renseignements au titre du troisième pilier, portant entre autres sur la déclaration des liquidités. La ligne directrice présente les attentes mises à jour du BSIF régissant la mise en œuvre au Canada du troisième pilier du dispositif de Bâle. La ligne directrice n'aura pas d'incidence importante sur les déclarations des liquidités actuelles de la Banque, mais elle contribuera à accroître l'uniformité et la comparabilité des déclarations entre les instances de réglementation. La date d'entrée en vigueur des changements sera au cours du deuxième trimestre de 2023.

## **ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de certains contrats de location, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. De plus, la Banque accorde du financement à long terme à l'égard de ces actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

**TABLEAU 42 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE**

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2022									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 633	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	5 633
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	124 516	1 095	-	-	-	-	-	-	2 346	127 957
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	2 603	4 750	3 881	2 486	3 438	11 686	22 141	21 547	71 858	144 390
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	320	807	18	-	383	3 656	3 248	2 180	940	11 552
Dérivés	20 415	15 701	8 223	7 038	3 805	9 115	20 010	14 491	-	98 798
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	341	199	192	218	130	743	1 388	1 350	-	4 561
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 271	2 860	3 613	2 570	1 010	3 672	21 439	27 215	5 511	69 161
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	446	5 455	7 696	5 129	6 887	27 854	95 379	168 499	(1)	317 344
Valeurs mobilières prises en pension <sup>2</sup>	109 202	31 049	16 748	7 090	7 302	112	235	-	-	171 738
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	745	3 653	7 796	6 349	6 660	29 772	181 259	44 798	-	281 032
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	709	1 691	2 661	2 138	2 961	14 741	86 471	28 513	56 897	196 782
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	32 064	32 064
Entreprises et gouvernements	27 900	9 642	7 913	8 878	7 058	27 729	77 292	64 289	30 469	261 170
<b>Total des prêts</b>	<b>29 354</b>	<b>14 986</b>	<b>18 370</b>	<b>17 365</b>	<b>16 679</b>	<b>72 242</b>	<b>345 022</b>	<b>137 600</b>	<b>119 430</b>	<b>771 048</b>
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 076)	(6 076)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	29 354	14 986	18 370	17 365	16 679	72 242	345 022	137 600	113 354	764 972
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 379	6 110	11	15	-	-	-	-	-	19 515
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	9 726	9 726
Goodwill <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	16 753	16 753
Autres immobilisations incorporelles <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	2 181	2 181
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables <sup>3</sup>	-	-	6	4	5	31	493	3 577	5 119	9 235
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	1 857	1 857
Montants à recevoir des courtiers et des clients	23 401	-	-	-	-	-	-	-	-	23 401
Autres actifs	3 355	1 725	1 259	1 045	6 747	75	111	67	12 118	26 502
<b>Total de l'actif</b>	<b>334 236</b>	<b>\$ 84 737</b>	<b>\$ 60 017</b>	<b>\$ 42 960</b>	<b>\$ 46 386</b>	<b>\$ 129 186</b>	<b>\$ 509 466</b>	<b>\$ 376 526</b>	<b>\$ 241 762</b>	<b>\$ 1 825 276</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 991	\$ 2 086	\$ 2 932	\$ 3 354	\$ 1 311	\$ 2 937	\$ 3 953	\$ 989	\$ -	\$ 19 553
Dérivés	17 462	14 999	7 149	6 335	3 730	8 647	15 028	14 529	-	87 879
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	563	301	1 215	215	2 137	5 486	2 685	-	12 602
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	20 906	38 076	39 434	15 821	13 462	1 132	1	1	66	128 899
Dépôts <sup>4, 5</sup>										
Particuliers	4 633	7 718	6 444	6 231	12 475	7 667	8 142	27	605 115	658 452
Banques	13 642	147	41	41	1	-	2	4	12 184	26 062
Entreprises et gouvernements	31 153	10 965	2 500	9 366	9 896	32 560	44 587	10 295	347 902	499 224
<b>Total des dépôts</b>	<b>49 428</b>	<b>18 830</b>	<b>8 985</b>	<b>15 638</b>	<b>22 372</b>	<b>40 227</b>	<b>52 731</b>	<b>10 326</b>	<b>965 201</b>	<b>1 183 738</b>
Acceptations	13 379	6 110	11	15	-	-	-	-	-	19 515
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>1</sup>	2 682	5 254	1 663	669	513	6 223	17 963	13 219	3 464	51 650
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <sup>2</sup>	111 569	15 577	4 495	1 028	54	30	-	-	-	132 753
Passifs de titrisation au coût amorti	-	472	402	587	395	3 334	6 578	3 466	-	15 234
Montants à payer aux courtiers et aux clients	27 315	-	-	-	-	-	-	-	-	27 315
Passifs liés aux assurances	160	279	414	414	414	989	1 591	760	2 377	7 398
Autres passifs	9 793	1 178	895	1 590	1 018	533	2 062	4 669	6 339	28 077
Billets et débiteures subordonnés	-	-	-	-	-	-	200	11 051	-	11 251
<b>Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>99 412</b>	<b>99 412</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>254 685</b>	<b>\$ 103 424</b>	<b>\$ 66 681</b>	<b>\$ 46 666</b>	<b>\$ 43 484</b>	<b>\$ 66 189</b>	<b>\$ 105 593</b>	<b>\$ 61 695</b>	<b>\$ 1 076 859</b>	<b>\$ 1 825 276</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Engagements au titre du crédit et des liquidités <sup>6, 7</sup>	18 090	\$ 29 607	\$ 21 164	\$ 17 577	\$ 20 871	\$ 38 752	\$ 122 584	\$ 3 200	\$ 1 376	\$ 273 221
Autres engagements <sup>8</sup>	121	170	191	271	157	586	1 205	445	-	3 146
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	791	10	1 393	-	1 345	510	-	-	4 049
<b>Total des engagements hors bilan</b>	<b>18 211</b>	<b>\$ 30 568</b>	<b>\$ 21 365</b>	<b>\$ 19 241</b>	<b>\$ 21 028</b>	<b>\$ 40 683</b>	<b>\$ 124 299</b>	<b>\$ 3 645</b>	<b>\$ 1 376</b>	<b>\$ 280 416</b>

<sup>1</sup> Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

<sup>2</sup> Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

<sup>3</sup> Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».

<sup>4</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

<sup>5</sup> Comprennent 28 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 à 3 mois », une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 9 mois à un an », une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 9 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

<sup>6</sup> Comprennent 361 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

<sup>7</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>8</sup> Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

**TABLEAU 42 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	Au										
	31 octobre 2021										
	Moins de	De 1 à	De 3 à	De 6 à	De	Plus de	Plus de	Plus de	Aucune	Total	
	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	9 mois à	1 an à	2 à	5 ans	échéance		
					1 an	2 ans	5 ans	5 ans	précise		
<b>Actif</b>											
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 931	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	5 931
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	158 039		373		185		–		1 365		159 962
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	2 020		4 382		5 059		2 275		2 874		12 293
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	58		3		543		1 250		53		745
Dérivés	6 146		9 393		5 289		2 885		1 818		7 172
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	441		311		187		167		363		851
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 030		6 532		11 881		3 381		2 914		4 089
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 235		6 567		8 180		4 889		4 030		27 819
Valeurs mobilières prises en pension <sup>2</sup>	92 356		30 580		22 332		14 191		7 441		140
Prêts											
Prêts hypothécaires résidentiels	930		2 389		5 050		10 061		10 077		34 004
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	641		987		2 029		4 049		3 254		14 333
Cartes de crédit	–		–		–		–		–		–
Entreprises et gouvernements	27 691		5 390		6 707		10 533		8 503		23 332
<b>Total des prêts</b>	<b>29 262</b>		<b>8 766</b>		<b>13 786</b>		<b>24 643</b>		<b>21 834</b>		<b>71 669</b>
Provision pour pertes sur prêts	–		–		–		–		–		–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	29 262		8 766		13 786		24 643		21 834		71 669
Engagements de clients au titre d'acceptations	16 039		2 327		76		2		4		–
Participation dans Schwab	–		–		–		–		–		–
Goodwill <sup>3</sup>	–		–		–		–		–		–
Autres immobilisations incorporelles <sup>3</sup>	–		–		–		–		–		–
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables <sup>3</sup>	–		3		10		4		4		19
Actifs d'impôt différé	–		–		–		–		–		–
Montants à recevoir des courtiers et des clients	32 357		–		–		–		–		–
Autres actifs	3 100		1 049		2 204		159		150		74
<b>Total de l'actif</b>	<b>348 014</b>		<b>\$ 70 286</b>		<b>\$ 69 732</b>		<b>\$ 53 846</b>		<b>\$ 41 485</b>		<b>\$ 124 871</b>
											<b>\$ 458 094</b>
											<b>\$ 328 487</b>
											<b>\$ 233 857</b>
											<b>\$ 1 728 672</b>
											<b>\$ 6 390</b>
											<b>\$ 105 622</b>
											<b>\$ 18 448</b>
											<b>\$ 11 112</b>
											<b>\$ 16 232</b>
											<b>\$ 2 123</b>
											<b>\$ 5 011</b>
											<b>\$ 2 265</b>
											<b>\$ 32 357</b>
											<b>\$ 10 258</b>
											<b>\$ 17 179</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>348 014</b>		<b>\$ 70 286</b>		<b>\$ 69 732</b>		<b>\$ 53 846</b>		<b>\$ 41 485</b>		<b>\$ 124 871</b>
											<b>\$ 458 094</b>
											<b>\$ 328 487</b>
											<b>\$ 233 857</b>
											<b>\$ 1 728 672</b>
<b>Passif</b>											
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 697		\$ 5 373		\$ 4 867		\$ 2 953		\$ 1 196		\$ 2 135
Dérivés	7 387		9 392		4 581		2 969		2 244		7 403
Passifs de titrisation à la juste valeur	–		538		1 013		514		301		2 814
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	23 923		12 526		33 712		28 017		14 678		1 127
Dépôts <sup>4, 5</sup>											
Particuliers	5 799		9 750		8 491		5 999		6 148		7 611
Banques	8 903		338		135		25		–		2
Entreprises et gouvernements	15 795		12 080		8 268		5 433		1 311		28 880
<b>Total des dépôts</b>	<b>30 497</b>		<b>22 168</b>		<b>16 894</b>		<b>11 457</b>		<b>7 459</b>		<b>36 493</b>
Acceptations	16 039		2 327		76		2		4		–
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>1</sup>	1 096		729		1 753		1 648		432		4 574
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <sup>2</sup>	120 938		13 904		7 255		1 700		272		28
Passifs de titrisation au coût amorti	–		344		414		475		403		3 448
Montants à payer aux courtiers et aux clients	28 993		–		–		–		–		–
Passifs liés aux assurances	158		273		405		405		425		982
Autres passifs	9 008		3 106		925		228		767		1 522
Billets et débiteurs subordonnés	–		–		–		–		–		200
Capitaux propres	–		–		–		–		–		–
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>239 736</b>		<b>\$ 70 680</b>		<b>\$ 71 895</b>		<b>\$ 50 368</b>		<b>\$ 28 181</b>		<b>\$ 60 526</b>
											<b>\$ 87 909</b>
											<b>\$ 59 569</b>
											<b>\$ 1 059 808</b>
											<b>\$ 1 728 672</b>
Engagements hors bilan											
Engagements au titre du crédit et des liquidités <sup>6, 7</sup>	14 788		\$ 24 189		\$ 23 482		\$ 19 887		\$ 15 616		\$ 38 639
Autres engagements <sup>8</sup>	59		170		185		244		170		591
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	–		859		20		557		–		127
<b>Total des engagements hors bilan</b>	<b>14 847</b>		<b>\$ 25 218</b>		<b>\$ 23 687</b>		<b>\$ 20 688</b>		<b>\$ 15 786</b>		<b>\$ 39 357</b>
											<b>\$ 117 437</b>
											<b>\$ 4 330</b>
											<b>\$ 1 327</b>
											<b>\$ 257 341</b>
											<b>\$ 3 263</b>
											<b>\$ 2 073</b>

<sup>1</sup> Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

<sup>2</sup> Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

<sup>3</sup> Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».

<sup>4</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

<sup>5</sup> Comprennent 25 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 à 3 mois », une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 7 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

<sup>6</sup> Comprennent 326 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

<sup>7</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>8</sup> Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

---

## TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section « Titrisation et arrangements hors bilan », la note 9 intitulée « Transferts d'actifs financiers » et la note 10 intitulée « Entités structurées » du rapport annuel 2021 de la Banque ainsi que la rubrique « Transferts d'actifs financiers admissibles à la décomptabilisation » de la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2022 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux activités de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 30 avril 2022.

### **Titrisation d'actifs initiés par la Banque**

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit, et des prêts aux entreprises et aux gouvernements pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

#### **Prêts hypothécaires résidentiels**

La Banque titre les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'entités structurées importantes consolidées ou non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés.

#### **Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers**

La Banque titre des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'une entité structurée consolidée. La Banque consolide l'entité structurée puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité structurée et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité structurée.

#### **Prêts sur cartes de crédit**

La Banque titre des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité structurée. La Banque consolide l'entité structurée puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité structurée et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité structurée.

#### **Prêts aux entreprises et aux gouvernements**

La Banque titre les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités structurées importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

#### **Titrisation d'actifs initiés par des tiers**

##### **Entités ad hoc importantes non consolidées**

La Banque titre des actifs initiés par des tiers par l'entremise d'entités structurées soutenues par la Banque, y compris par l'entremise de ses conduits multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces conduits multicédants canadiens titrisent des actifs initiés par des tiers canadiens. La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Au 30 avril 2022, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la Banque en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 10,2 milliards de dollars (10,5 milliards de dollars au 31 octobre 2021). De plus, au 30 avril 2022, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité de 4,0 milliards de dollars (2,1 milliards de dollars au 31 octobre 2021) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

#### **Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers**

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 3,0 milliards de dollars au 30 avril 2022 (2,5 milliards de dollars au 31 octobre 2021). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-autos, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

---

## MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2022 et des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2022 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

#### **MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES**

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022, la Banque n'a adopté aucune nouvelle méthode comptable.

#### **JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES**

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Les révisions apportées à ces jugements et à ces estimations ainsi que les changements aux normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence néfaste marquée sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de

modification des méthodes, de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

#### **Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues**

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard de l'évolution de la situation économique et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

#### **Réforme des taux d'intérêt de référence**

À compter du 31 décembre 2021, la publication des taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) en livre sterling, en yen japonais, en franc suisse et en euro pour toutes les échéances a pris fin ainsi que celle des taux LIBOR en dollar américain pour les échéances à une semaine et à deux mois. La Banque poursuit la mise en œuvre de son plan de transition à l'égard des taux LIBOR en dollar américain pour les échéances à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois, dont la publication sera abandonnée immédiatement après le 30 juin 2023.

Le 16 mai 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Ltd. (RBSL), l'administrateur du Canadian Dollar Offered Rate (CDOR) a annoncé que le calcul et la publication du CDOR pour toutes les échéances cesseront définitivement après une dernière publication le 28 juin 2024. Cette annonce fait suite à la conclusion de la consultation publique réalisée par RBSL portant sur la cessation éventuelle de l'utilisation du CDOR. La Banque a intégré cette position dans son plan relatif à la réforme des taux de référence dans le but d'assurer une transition harmonieuse et de gérer son incidence au moyen de mesures d'atténuation appropriées. Inclure des libellés de remplacement appropriés dans les contrats, rendre disponibles de nouveaux produits utilisant comme référence le taux des opérations de pension à un jour (CORRA) ou d'autres taux de référence alternatifs, mettre fin à l'émission d'instruments financiers fondés sur le CDOR, assurer le passage à d'autres taux des anciens contrats fondés sur le CDOR et assurer la préparation opérationnelle globale font partie de ces mesures.

#### **MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES**

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

#### **Contrats d'assurance**

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La norme sera appliquée de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs, sauf si ce retraitement est impraticable.

La Banque travaille à la mise en œuvre en ce sens.

---

#### **MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## GLOSSAIRE

### Termes financiers et bancaires

**Actifs administrés** : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). La majorité de ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

**Actifs gérés** : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque. Certains actifs gérés qui sont également administrés par la Banque sont compris dans les actifs administrés.

**Actifs pondérés en fonction des risques** : Actifs calculés en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur de pondération des risques qui est prévu par la réglementation. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le BSIF afin de convertir les risques au bilan et hors bilan à un niveau de risque comparable.

**Actifs productifs d'intérêts moyens** : Mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière de la Banque et est calculée comme la moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières d'après les soldes quotidiens pour la période close le 31 octobre de chaque exercice.

**Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** : Autorité de réglementation des institutions financières canadiennes à charte fédérale et des régimes de retraite de compétence fédérale.

**Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires** : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans Schwab et TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Cette mesure peut servir à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

**Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires** : Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation qui reflètent la répartition moyenne du capital. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

**Charges nettes du Siège social** : Charges autres que d'intérêts liées aux groupes responsables des services et du contrôle de l'entreprise qui ne sont pas affectées à un secteur d'exploitation donné.

**Contrats à terme de gré à gré** : Contrats négociés hors Bourse entre deux parties obligeant une partie au contrat à acheter et l'autre partie à vendre un actif à un prix déterminé à une date ultérieure.

**Contrats à terme standardisés** : Contrats négociés en Bourse visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée.

**Conventions-cadres de compensation** : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une seule monnaie, dans le cas d'un défaut ou de la résiliation d'un contrat.

**Coût amorti** : Montant auquel est évalué un actif ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements sur le principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

**Couverture** : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

**Équivalence fiscale** : Méthode de calcul (non conforme aux PCGR) qui consiste à majorer les produits et la charge d'impôt à l'égard de certains titres exonérés d'impôt afin de les porter à un montant équivalent avant impôt afin de pouvoir comparer les produits d'intérêts nets provenant de sources imposables et ceux provenant de sources non imposables.

**Évaluation à la valeur de marché** : Évaluation reflétant les cours en vigueur sur le marché à la date du bilan pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

**Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)** : Agence fédérale américaine qui assure la sécurité des dépôts dans les comptes bancaires des déposants clients d'une banque membre. De plus, la FDIC examine et supervise certaines institutions financières à des fins de fiabilité et de rigueur, exerce des fonctions relatives à la protection des consommateurs et gère des banques mises sous séquestre (des banques défailtantes).

**Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** : Mesure principale des fonds propres selon Bâle III composée essentiellement des actions ordinaires, des résultats non distribués et des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales admissibles. Les déductions réglementaires qui sont faites pour en arriver aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, les actifs d'impôt différé, les actifs des régimes de retraite à prestations définies et les déficits de provisionnement.

**Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)** : Instruments (actions privilégiées et titres de créance subordonnés) qui comportent une caractéristique ou une disposition permettant à une institution financière de convertir définitivement ces instruments en actions ordinaires ou de les déprécier en intégralité, si l'institution n'est plus viable.

**Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements** : Groupe constitué de banques, d'analystes, d'investisseurs et d'auditeurs mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en mai 2012 afin d'améliorer la présentation des informations sur les risques fournies par les banques ou autres institutions financières.

**Juste valeur** : Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

**Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)** : Selon IFRS 9, lorsqu'un actif satisfait au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, l'évaluation du modèle économique permet de déterminer comment classer l'instrument. Lorsque l'instrument est détenu afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, donc que sa vente n'est pas prévue, il est évalué comme étant évalué au coût amorti. Si la détention de l'instrument s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente potentielle de l'actif, il est alors évalué comme étant à la JVAERG.

**Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) :** Selon IFRS 9, le classement d'un actif dépend du respect de deux critères, soit les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et une évaluation du modèle économique. Lorsqu'un actif ne satisfait pas à ces deux critères à la fois, il est évalué à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

**Marge d'intérêts nette :** Ratio non conforme aux PCGR correspondant aux produits d'intérêts nets exprimé en pourcentage des actifs productifs d'intérêts moyens aux fins de mesurer le rendement. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des actifs productifs de la Banque diminuée du coût de financement.

**Méthode du taux d'intérêt effectif :** Technique servant à calculer le taux d'intérêt effectif sur une période donnée d'après la valeur comptable d'un instrument financier au début de la période comptable. Selon la méthode du taux d'intérêt effectif, le *taux d'intérêt effectif*, élément clé du calcul, actualise les entrées et sorties de trésorerie futures attendues sur la durée de vie d'un instrument financier.

**Notionnel :** Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

**Obligations garanties par une hypothèque :** Titres garantis par des créances, composés de titres adossés à des créances hypothécaires distincts et émis sous forme de différentes catégories de titres hypothécaires transmis directement à l'investisseur dont l'échéance, les taux d'intérêt et les risques varient. Les obligations garanties par une hypothèque d'émetteurs privés sont collectivement appelées obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes.

**Options :** Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation future, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

**Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) :** Forme de papier commercial garanti par d'autres actifs financiers. Les investisseurs institutionnels achètent généralement ces instruments pour diversifier leurs actifs et générer des gains à court terme.

**Perte en cas de défaillance (PCD) :** Perte que subirait la Banque en cas de défaillance de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

**Pertes de crédit attendues :** Pertes de crédit attendues correspondant à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tenant compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque.

**Points de base (pdb) :** Unité équivalant à 1/100 de 1 %. Une variation de 1 % correspond donc à une variation de 100 points de base.

**Prêts douteux :** Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

**Probabilité de défaillance (PD) :** Probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus.

**Produits liés aux activités de négociation :** Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au total des produits (pertes) de négociation, des produits d'intérêts nets sur les positions de négociation, et les produits provenant des instruments financiers qui sont désignés à la JVRN et gérés dans un portefeuille de négociation. Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) du secteur Services bancaires de gros, composante du total des produits liés aux activités de négociation de la Banque, sont également une mesure financière non conforme aux PCGR et sont calculés de la même manière, en utilisant les rajustements de l'équivalence fiscale. Les deux mesures servent à évaluer le rendement des activités de négociation.

**Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) :** Montant additionnel requis pour porter le total de la provision pour pertes sur créances (au bilan) à un niveau que la direction juge adéquat pour refléter les pertes sur créances prévues du portefeuille.

**Provision pour pertes sur créances (au bilan consolidé) :** Représente les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur créances consiste en une provision à l'étape 3 relative aux actifs financiers dépréciés et à une provision à l'étape 2 et à l'étape 1 relative aux actifs financiers productifs et aux instruments hors bilan. Cette provision est augmentée de la provision pour pertes sur créances inscrite à l'état du résultat consolidé, diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions et subit l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

**Rajustement de la valeur du crédit (RVC) :** Représente une exigence pour les fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance de contreparties sur dérivés. Selon cette exigence, les banques sont tenues d'être capitalisées pour parer aux fluctuations potentielles de l'écart de crédit des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.

**Ratio cours/bénéfice :** Ratio calculé en divisant le cours de clôture de l'action par le résultat par action des quatre derniers trimestres afin d'indiquer le rendement sur le marché. Le ratio cours/bénéfice rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat par action rajusté.

**Ratio de versement de dividendes :** Ratio représentant le pourcentage du résultat de la Banque payé aux actionnaires ordinaires sous forme de dividende et calculé en divisant les dividendes sur actions ordinaires par le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Le ratio de versement de dividendes rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Ratio d'efficience :** Mesure l'efficience opérationnelle et est calculé d'après les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficience des activités. Le ratio d'efficience rajusté est calculé de la même manière, en utilisant les charges autres que d'intérêts rajustées et le total des produits.

**Ratio des fonds propres de catégorie 1 :** De nature plus permanente, les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les résultats non distribués, les actions privilégiées et les instruments innovateurs. Ce ratio est le quotient des fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires :** Principale mesure de la suffisance des fonds propres selon Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Ratio du total des fonds propres :** Correspond à la somme des fonds propres nets de catégorie 1 et de catégorie 2. Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Rendement de l'action** : Ratio qui correspond au dividende par action ordinaire pour l'exercice divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant l'exercice.

**Rendement des actifs pondérés en fonction des risques** : Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques moyens.

**Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée qui correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires et sert à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO)** : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté. Ces deux mesures peuvent être utilisées pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

**Rendement total pour les actionnaires** : Variation du cours du marché majorée des dividendes versés au cours de l'exercice, exprimée en pourcentage du cours de l'action ordinaire à la clôture de l'exercice antérieur.

**Résultat de base par action** : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Résultat dilué par action** : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles. Le résultat dilué par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Résultats rajustés** : Mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la Banque pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent.

**Swaps** : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et de monnaies différentes portant sur un notionnel pendant une période donnée.

**Taux de croissance annuel composé (TCAC)** : Mesure de croissance de la valeur d'un placement établie sur plusieurs périodes, soit depuis le début jusqu'à la fin du placement, en supposant un rendement composé.

**Taux d'imposition effectif** : Taux et indicateur de rendement correspondant à la charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du résultat net avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté est calculé de la même manière, en utilisant les résultats rajustés.

**Taux d'intérêt effectif** : Taux qui actualise les flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable de l'instrument. Le calcul tient compte du taux d'intérêt contractuel ainsi que des honoraires ou des coûts marginaux directement attribuables à l'instrument et de tous les autres escomptes ou primes.

**Titre adossé à des actifs** : Titre dont la valeur et les flux de revenus proviennent d'un ensemble déterminé d'actifs sous-jacents et sont garantis par cet ensemble d'actifs.

**Titrisation** : Opération par laquelle des actifs financiers, principalement des prêts, sont cédés à des structures qui financent habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

**Uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts (critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels)** : Selon IFRS 9, les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un instrument financier soit classé au coût amorti :

- le modèle économique de l'entité a trait à la gestion des actifs financiers (comme dans le cadre des activités de négociation bancaires), et, par conséquent, un actif est détenu dans l'objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les flux de trésorerie contractuels d'un actif correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

**Valeur à risque (VaR)** : Mesure utilisée pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La VaR mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

**Valeur comptable** : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

**Valeur comptable par action** : Mesure calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

### BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2022	31 octobre 2021
<b>ACTIF</b>		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 633 \$	5 931 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	127 957	159 962
	<b>133 590</b>	<b>165 893</b>
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	144 390	147 590
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	11 552	9 390
Dérivés (Note 4)	98 798	54 427
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	4 561	4 564
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 4)	69 161	79 066
	<b>328 462</b>	<b>295 037</b>
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	317 344	268 939
Valeurs mobilières prises en pension	171 738	167 284
<b>Prêts (Notes 4, 6)</b>		
Prêts hypothécaires résidentiels	281 032	268 340
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	196 782	189 864
Cartes de crédit	32 064	30 738
Entreprises et gouvernements	261 170	240 070
	<b>771 048</b>	<b>729 012</b>
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(6 076)	(6 390)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	764 972	722 622
<b>Divers</b>		
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 515	18 448
Participation dans Schwab (Note 7)	9 726	11 112
Goodwill (Note 9)	16 753	16 232
Autres immobilisations incorporelles	2 181	2 123
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	9 235	9 181
Actifs d'impôt différé	1 857	2 265
Montants à recevoir des courtiers et des clients	23 401	32 357
Autres actifs (Note 10)	26 502	17 179
	<b>109 170</b>	<b>108 897</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 825 276 \$</b>	<b>1 728 672 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 11)	19 553 \$	22 891 \$
Dérivés (Note 4)	87 879	57 122
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	12 602	13 505
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 11)	128 899	113 988
	<b>248 933</b>	<b>207 506</b>
<b>Dépôts (Notes 4, 11)</b>		
Particuliers	658 452	633 498
Banques	26 062	20 917
Entreprises et gouvernements	499 224	470 710
	<b>1 183 738</b>	<b>1 125 125</b>
<b>Divers</b>		
Acceptations	19 515	18 448
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	51 650	42 384
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	132 753	144 097
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	15 234	15 262
Montants à payer aux courtiers et aux clients	27 315	28 993
Passifs liés aux assurances	7 398	7 676
Autres passifs (Note 12)	28 077	28 133
	<b>281 942</b>	<b>284 993</b>
Billets et débetures subordonnés (Note 4)	11 251	11 230
<b>Total du passif</b>	<b>1 725 864</b>	<b>1 628 854</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 13)	23 127	23 066
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)	6 550	5 700
Actions propres – actions ordinaires (Note 13)	(243)	(152)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(13)	(10)
Surplus d'apport	154	173
Résultats non distribués	67 046	63 944
Cumul des autres éléments du résultat global	2 791	7 097
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>99 412</b>	<b>99 818</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 825 276 \$</b>	<b>1 728 672 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Produits d'intérêts<sup>1</sup> (Note 20)</b>				
Prêts	6 188 \$	5 827 \$	12 199 \$	12 017 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts	1 267	875	2 278	1 824
Dividendes	443	443	874	838
Dépôts auprès de banques	131	81	200	157
	8 029	7 226	15 551	14 836
<b>Charges d'intérêts (Note 20)</b>				
Dépôts	1 047	964	1 823	2 095
Passifs de titrisation	122	84	224	160
Billets et débiteures subordonnés	94	92	191	186
Divers	389	251	634	530
	1 652	1 391	2 872	2 971
<b>Produits d'intérêts nets</b>	6 377	5 835	12 679	11 865
<b>Produits autres que d'intérêts</b>				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 495	1 550	3 099	3 060
Commissions sur crédit	382	357	782	715
Produits (pertes) de négociation	(20)	69	94	341
Frais de service	704	628	1 437	1 271
Services de cartes	682	557	1 389	1 152
Produits d'assurance	1 347	1 088	2 664	2 316
Autres produits (pertes) (Note 18)	296	144	400	320
	4 886	4 393	9 865	9 175
<b>Total des produits</b>	11 263	10 228	22 544	21 040
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)</b>	27	(377)	99	(64)
<b>Indemnités d'assurance et charges connexes</b>	592	441	1 348	1 221
<b>Charges autres que d'intérêts</b>				
Salaires et avantages du personnel	3 282	3 125	6 560	6 281
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	410	488	810	1 033
Charges liées à la technologie, au matériel et au mobilier, amortissement compris	467	423	911	827
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	147	173	307	353
Communication et marketing	336	272	623	539
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	98	108	211	206
Services professionnels, services-conseils et services externes	513	349	953	662
Divers	780	791	1 625	1 612
	6 033	5 729	12 000	11 513
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab</b>	4 611	4 435	9 097	8 370
<b>Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat</b>	1 002	962	1 986	1 789
<b>Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)</b>	202	222	433	391
<b>Résultat net</b>	3 811	3 695	7 544	6 972
<b>Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres</b>	66	65	109	130
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	3 745 \$	3 630 \$	7 435 \$	6 842 \$
<b>Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 17)</b>				
De base	2,08 \$	2,00 \$	4,10 \$	3,77 \$
Dilué	2,07	1,99	4,09	3,76
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)</b>	0,89	0,79	1,78	1,58

<sup>1</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 6 912 millions de dollars et 13 535 millions de dollars (respectivement 6 367 millions de dollars et 13 119 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021) qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2022</b>	30 avril 2021	<b>30 avril 2022</b>	30 avril 2021
<b>Résultat net</b>	<b>3 811</b>	<b>\$ 3 695</b>	<b>\$ 7 544</b>	<b>\$ 6 972</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
<b>Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net</b>				
<b>Variation nette des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Variation du profit latent (de la perte latente)	(825)	(158)	(1 082)	135
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	–	(13)	(10)	(34)
Variation de la provision pour pertes sur créances comptabilisée en résultat	1	(3)	(1)	(2)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Variation du profit latent (de la perte latente)	239	44	302	(30)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	–	2	1	6
	<b>(585)</b>	<b>(128)</b>	<b>(790)</b>	<b>75</b>
<b>Variation nette du profit latent (de la perte latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture</b>				
Profit latent (perte latente)	1 164	(3 276)	3 518	(6 647)
Profit net (perte nette) sur les couvertures	(218)	1 442	(1 252)	2 913
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Profit net (perte nette) sur les couvertures	57	(377)	328	(763)
	<b>1 003</b>	<b>(2 211)</b>	<b>2 594</b>	<b>(4 497)</b>
<b>Variation nette du profit (de la perte) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>				
Variation du profit (de la perte)	(4 926)	(1 389)	(4 286)	(2 298)
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	91	727	(1 361)	1 282
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Variation du profit (de la perte)	1 274	345	1 124	524
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	(43)	(173)	313	(259)
	<b>(3 604)</b>	<b>(490)</b>	<b>(4 210)</b>	<b>(751)</b>
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab</b>	<b>(1 682)</b>	<b>(770)</b>	<b>(2 079)</b>	<b>(826)</b>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net</b>				
<b>Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel</b>				
Profit (perte)	746	1 096	1 123	1 649
Impôt sur le résultat	(196)	(288)	(295)	(433)
	<b>550</b>	<b>808</b>	<b>828</b>	<b>1 216</b>
<b>Variation du profit net latent (de la perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Variation du profit net latent (de la perte nette latente)	171	230	258	365
Impôt sur le résultat	(45)	(59)	(68)	(96)
	<b>126</b>	<b>171</b>	<b>190</b>	<b>269</b>
<b>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Profit (perte)	1	25	(15)	48
Impôt sur le résultat	–	(7)	4	(13)
	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>(11)</b>	<b>35</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(4 191)</b>	<b>(2 602)</b>	<b>(3 478)</b>	<b>(4 479)</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>(380) \$</b>	<b>1 093 \$</b>	<b>4 066 \$</b>	<b>2 493 \$</b>
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	(446) \$	1 028 \$	3 957 \$	2 363 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	66	65	109	130

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Actions ordinaires (Note 13)</b>				
Solde au début de la période	23 170 \$	22 645 \$	23 066 \$	22 487 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	14	44	90	90
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	114	101	236	213
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(171)	–	(265)	–
Solde à la fin de la période	23 127	22 790	23 127	22 790
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)</b>				
Solde au début de la période	5 700	5 650	5 700	5 650
Émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	850	–	850	–
Rachat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	(700)	–	(700)
Solde à la fin de la période	6 550	4 950	6 550	4 950
<b>Actions propres – actions ordinaires (Note 13)</b>				
Solde au début de la période	(188)	(171)	(152)	(37)
Achat d'actions	(3 088)	(2 688)	(6 024)	(5 833)
Vente d'actions	3 033	2 736	5 933	5 747
Solde à la fin de la période	(243)	(123)	(243)	(123)
<b>Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 13)</b>				
Solde au début de la période	(6)	(4)	(10)	(4)
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(61)	(45)	(90)	(79)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	54	44	87	78
Solde à la fin de la période	(13)	(5)	(13)	(5)
<b>Surplus d'apport</b>				
Solde au début de la période	148	121	173	121
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions propres	(3)	2	5	(6)
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	5	1	8	5
Divers	4	2	(32)	6
Solde à la fin de la période	154	126	154	126
<b>Résultats non distribués</b>				
Solde au début de la période	65 621	56 032	63 944	53 845
Résultat net attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres	3 811	3 695	7 544	6 972
Dividendes sur actions ordinaires	(1 603)	(1 435)	(3 225)	(2 868)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(66)	(65)	(109)	(130)
Frais liés à l'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(3)	–	(3)	–
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(1 260)	(1)	(1 930)	(1)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	550	808	828	1 216
Profit réalisé (perte réalisée) sur les titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	1	(3)	1
Solde à la fin de la période	67 046	59 035	67 046	59 035
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	305	746	510	543
Autres éléments du résultat global	(586)	(125)	(789)	77
Provision pour pertes sur créances	1	(3)	(1)	(2)
Solde à la fin de la période	(280)	618	(280)	618
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	245	(154)	181	(252)
Autres éléments du résultat global	122	172	187	270
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	4	(1)	3	(1)
Solde à la fin de la période	371	17	371	17
<i>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Solde au début de la période	2	(20)	14	(37)
Autres éléments du résultat global	1	18	(11)	35
Solde à la fin de la période	3	(2)	3	(2)
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	6 821	7 071	5 230	9 357
Autres éléments du résultat global	1 003	(2 211)	2 594	(4 497)
Solde à la fin de la période	7 824	4 860	7 824	4 860
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	1 324	3 565	1 930	3 826
Autres éléments du résultat global	(3 604)	(490)	(4 210)	(751)
Solde à la fin de la période	(2 280)	3 075	(2 280)	3 075
<i>Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab</i>	(2 847)	(826)	(2 847)	(826)
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global</b>	<b>2 791</b>	<b>7 742</b>	<b>2 791</b>	<b>7 742</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>99 412 \$</b>	<b>94 515 \$</b>	<b>99 412 \$</b>	<b>94 515 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>				
Résultat net	3 811 \$	3 695 \$	7 544 \$	6 972 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	27	(377)	99	(64)
Amortissement	291	370	566	769
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	147	173	307	353
Perte nette (profit net) sur les valeurs mobilières (Note 5)	–	47	(10)	27
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	(202)	(222)	(433)	(391)
Impôt différé	303	197	443	366
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 10, 12)	(73)	(128)	(126)	(144)
Valeurs mobilières mises en pension	(12 679)	(27 346)	(11 344)	(40 550)
Valeurs mobilières prises en pension	(5 920)	801	(4 454)	13 787
Valeurs mobilières vendues à découvert	4 220	(2 688)	9 266	4 081
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	8 358	14 861	3 200	6 828
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(21 456)	(2 084)	(42 490)	9 090
Dépôts	23 204	(34 183)	55 275	(2 343)
Dérivés	(8 292)	1 267	(13 614)	5 437
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 627)	(1 525)	(2 162)	(667)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(6 050)	16 591	14 914	6 495
Passifs de titrisation	(776)	133	(931)	(518)
Impôt exigible	(1 761)	338	(3 844)	805
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	1 798	3 124	7 278	(2 213)
Divers, y compris (le profit latent) la perte latente de change	5 379	14 262	(2 035)	24 842
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation</b>	<b>(11 298)</b>	<b>(12 694)</b>	<b>17 449</b>	<b>32 962</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>				
Rachat de billets et débiteures subordonnés	(10)	8	28	10
Émission d'actions ordinaires, montant net	11	39	80	79
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	(1 431)	–	(2 195)	–
Émission d'actions privilégiées, montant net (Note 13)	847	–	847	–
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	–	(700)	(1 000)	(700)
Vente d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres	3 084	2 782	6 025	5 819
Achat d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres (Note 13)	(3 149)	(2 733)	(6 114)	(5 912)
Dividendes versés sur les actions et distributions versées sur les autres instruments de capitaux propres	–	(2 781)	(2 947)	(4 168)
Remboursement des obligations locatives	(147)	(145)	(313)	(281)
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>	<b>(795)</b>	<b>(3 530)</b>	<b>(5 589)</b>	<b>(5 153)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	37 674	26 037	34 723	(29 577)
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Achats	(9 611)	(5 456)	(15 432)	(11 608)
Produit tiré des échéances	13 526	10 313	20 240	18 249
Produit tiré des ventes	441	548	3 607	1 153
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti				
Achats	(49 386)	(41 497)	(91 088)	(68 775)
Produit tiré des échéances	18 451	25 006	36 383	61 122
Produit tiré des ventes	–	1 105	6	1 702
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables et d'autres immobilisations incorporelles	(406)	(183)	(739)	(485)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements et d'acquisitions	–	–	–	24
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>	<b>10 689</b>	<b>15 873</b>	<b>(12 300)</b>	<b>(28 195)</b>
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	36	(181)	142	(341)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques</b>	<b>(1 368)</b>	<b>(532)</b>	<b>(298)</b>	<b>(727)</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	7 001	6 250	5 931	6 445
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période</b>	<b>5 633 \$</b>	<b>5 718 \$</b>	<b>5 633 \$</b>	<b>5 718 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	1 163 \$	900 \$	3 777 \$	1 595 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	1 526	1 585	2 798	3 285
Montant des intérêts reçus au cours de la période	7 387	6 849	14 477	14 168
Montant des dividendes reçus au cours de la période	495	496	984	947

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

### NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

#### INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La Banque est issue de la fusion, le 1<sup>er</sup> février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

#### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 25 mai 2022.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2021. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

### NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

#### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022, la Banque n'a adopté aucune nouvelle méthode comptable.

#### MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

##### **Contrats d'assurance**

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La norme sera appliquée de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs, sauf si ce retraitement est impraticable.

La Banque travaille à la mise en œuvre en ce sens.

**NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS**

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Les révisions apportées à ces jugements et à ces estimations ainsi que les changements aux normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence néfaste marquée sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

**Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues**

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard de l'évolution de la situation économique et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte.

**NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR**

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes pendant les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022.

**a) JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR**

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Banque non comptabilisés à la juste valeur.

**Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2022		31 octobre 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	243 339 \$	237 812 \$	208 559 \$	207 927 \$
Autres titres de créance	74 005	72 011	60 380	60 525
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	317 344	309 823	268 939	268 452
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	764 972	753 806	722 622	725 177
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 082 316 \$	1 063 629 \$	991 561 \$	993 629 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Dépôts	1 183 738 \$	1 177 637 \$	1 125 125 \$	1 124 762 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	15 234	14 676	15 262	15 202
Billets et débentures subordonnés	11 251	11 190	11 230	11 838
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 210 223 \$	1 203 503 \$	1 151 617 \$	1 151 802 \$

<sup>1</sup> Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

## b) HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau ci-après présente, aux 30 avril 2022 et 31 octobre 2021, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

### Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2022				31 octobre 2021				Aux
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
<b>ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction<sup>1</sup></b>									
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	254 \$	8 334 \$	– \$	8 588 \$	294 \$	10 902 \$	– \$	11 196 \$	
Provinces	–	8 048	–	8 048	–	8 326	–	8 326	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	15 880	–	15 880	–	13 241	–	13 241	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE <sup>2</sup>	–	7 489	–	7 489	–	7 785	–	7 785	
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 730	–	1 730	–	1 500	–	1 500	
<b>Autres titres de créance</b>									
Émetteurs canadiens	–	6 813	–	6 813	–	5 970	–	5 970	
Autres émetteurs	–	12 142	14	12 156	–	12 389	6	12 395	
<b>Titres de capitaux propres</b>	53 498	56	27	53 581	59 933	158	33	60 124	
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>	–	11 629	–	11 629	–	12 405	–	12 405	
<b>Marchandises</b>	17 809	660	–	18 469	13 919	720	–	14 639	
<b>Droits conservés</b>	–	7	–	7	–	9	–	9	
	71 561	72 788	41	144 390	74 146	73 405	39	147 590	
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	262	6 890	858	8 010	166	6 127	760	7 053	
Prêts	–	3 539	3	3 542	–	2 334	3	2 337	
	262	10 429	861	11 552	166	8 461	763	9 390	
<b>Dérivés</b>									
Contrats de taux d'intérêt	167	14 824	–	14 991	12	10 277	1	10 290	
Contrats de change	53	72 187	2	72 242	26	35 786	7	35 819	
Contrats dérivés de crédit	–	33	–	33	–	57	–	57	
Dérivés d'actions	7	5 834	–	5 841	3	5 359	–	5 362	
Contrats de marchandises	605	4 998	88	5 691	365	2 495	39	2 899	
	832	97 876	90	98 798	406	53 974	47	54 427	
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières <sup>1</sup>	–	4 561	–	4 561	–	4 564	–	4 564	
	–	4 561	–	4 561	–	4 564	–	4 564	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	–	14 776	–	14 776	–	12 519	–	12 519	
Provinces	–	19 973	–	19 973	–	18 143	–	18 143	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	9 843	–	9 843	–	19 300	–	19 300	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	2 960	–	2 960	–	6 564	–	6 564	
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	164	–	164	–	1 254	–	1 254	
<b>Autres titres de créance</b>									
Titres adossés à des actifs	–	6 191	–	6 191	–	6 981	–	6 981	
Obligations de sociétés et autres	–	8 096	59	8 155	–	8 040	64	8 104	
<b>Titres de capitaux propres</b>	3 221	1	2 290	5 512	2 989	1	1 609	4 599	
<b>Prêts</b>	–	1 587	–	1 587	–	1 602	–	1 602	
	3 221	63 591	2 349	69 161	2 989	74 404	1 673	79 066	
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	–	7 968	–	7 968	–	7 992	–	7 992	
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>									
	–	19 307	246	19 553	–	22 750	141	22 891	
<b>Dérivés</b>									
Contrats de taux d'intérêt	167	12 756	96	13 019	14	11 580	89	11 683	
Contrats de change	38	65 224	3	65 265	28	35 146	–	35 174	
Contrats dérivés de crédit	–	171	–	171	–	347	–	347	
Dérivés d'actions	–	6 144	93	6 237	–	7 932	82	8 014	
Contrats de marchandises	604	2 567	16	3 187	300	1 596	8	1 904	
	809	86 862	208	87 879	342	56 601	179	57 122	
<b>Passifs de titrisation à la juste valeur</b>									
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	66	128 671	162	128 899	–	113 912	76	113 988	
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert<sup>1</sup></b>	4 247	47 403	–	51 650	2 015	40 360	9	42 384	
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension</b>	–	8 588	–	8 588	–	5 126	–	5 126	

<sup>1</sup> Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues mais non encore achetées (positions vendeur).

<sup>2</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

**c) TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS DES ACTIFS ET PASSIFS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR SUR UNE BASE RÉCURRENTÉ**

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2022 ni au cours des trois mois clos le 30 avril 2021. Pour les six mois clos le 30 avril 2021, des obligations des gouvernements canadiens à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) d'un montant de 400 millions de dollars ont été transférées hors du niveau 2 dans le niveau 1.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 2 et le niveau 3 au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2022. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021, des transferts de dépôts détenus à des fins de transaction et de dérivés d'actions hors du niveau 3 dans le niveau 2 ont été effectués du fait de changements à l'égard du degré d'observabilité de certaines données dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments.

Il n'y a eu aucun autre changement important aux données non observables et aux sensibilités des actifs et passifs classés dans le niveau 3 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2022 et 2021.

#### d) RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS DE NIVEAU 3

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 respectivement pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2022 et 2021.

##### Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2022	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>5</sup>
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> février 2022	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>2,3</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements <sup>4</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Autres titres de créance	17 \$	- \$	- \$	- \$	(3) \$	- \$	- \$	14 \$	- \$
Titres de capitaux propres	-	-	-	27	-	-	-	27	-
	17	-	-	27	(3)	-	-	41	-
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	873	(8)	-	34	(41)	-	-	858	(39)
Prêts	3	-	-	-	-	-	-	3	-
	876	(8)	-	34	(41)	-	-	861	(39)
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	63	-	(1)	-	(3)	-	-	59	(1)
Titres de capitaux propres	1 660	-	29	627	(26)	-	-	2 290	20
	1 723 \$	- \$	28 \$	627 \$	(29) \$	- \$	- \$	2 349 \$	19 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>6</sup></b>									
	(183) \$	15 \$	- \$	(81) \$	(1) \$	(2) \$	6 \$	(246) \$	12 \$
<b>Dérivés<sup>7</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(89)	(23)	-	-	(2)	-	18	(96)	-
Contrats de change	4	(5)	-	-	-	-	-	(1)	(2)
Dérivés d'actions	(90)	(28)	-	-	-	2	23	(93)	(6)
Contrats de marchandises	45	44	-	-	(17)	-	-	72	38
	(130)	(12)	-	-	(19)	2	41	(118)	30
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(47)	(185)	-	(104)	174	-	-	(162)	(185)
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>									
	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2022	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>5</sup>
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2021	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>2,3</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements <sup>4</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Autres titres de créance	6 \$	- \$	- \$	2 \$	(5) \$	11 \$	- \$	14 \$	- \$
Titres de capitaux propres	33	-	-	27	(33)	-	-	27	-
	39	-	-	29	(38)	11	-	41	-
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	760	28	-	122	(48)	-	(4)	858	(6)
Prêts	3	-	-	-	-	-	-	3	-
	763	28	-	122	(48)	-	(4)	861	(6)
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	64	-	(1)	-	(4)	-	-	59	(1)
Titres de capitaux propres	1 609	-	30	637	14	-	-	2 290	22
	1 673 \$	- \$	29 \$	637 \$	10 \$	- \$	- \$	2 349 \$	21 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>6</sup></b>									
	(141) \$	5 \$	- \$	(109) \$	- \$	(10) \$	9 \$	(246) \$	1 \$
<b>Dérivés<sup>7</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(88)	(26)	-	-	-	-	18	(96)	(4)
Contrats de change	7	(8)	-	-	-	-	-	(1)	(3)
Dérivés d'actions	(82)	(39)	-	-	(1)	1	28	(93)	(13)
Contrats de marchandises	31	66	-	-	(25)	-	-	72	56
	(132)	(7)	-	-	(26)	1	46	(118)	36
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(76)	(177)	-	(175)	266	-	-	(162)	(177)
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>									
	(9)	-	-	-	9	-	-	-	-

<sup>1</sup> Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Autres éléments du résultat global.

<sup>3</sup> Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

<sup>4</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>5</sup> Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>6</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>7</sup> Composés d'actifs dérivés de 90 millions de dollars (58 millions de dollars aux 1<sup>er</sup> février 2022 / 31 janvier 2022; 47 millions de dollars aux 31 octobre 2021 / 1<sup>er</sup> novembre 2021) et de passifs dérivés de 208 millions de dollars (188 millions de dollars aux 1<sup>er</sup> février 2022 / 31 janvier 2022; 179 millions de dollars aux 31 octobre 2021 / 1<sup>er</sup> novembre 2021), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

### Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2021	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>4</sup>	
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> février 2021	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>2</sup>	Achats/émissions	Ventes/règlements <sup>3</sup>	Au niveau 3			Hors du niveau 3
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres titres de créance	2	(1)	-	-	-	3	(1)	3	-
	2	(1)	-	-	-	3	(1)	3	-
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	595	26	-	46	(5)	-	-	662	23
Prêts	3	-	-	-	-	-	-	3	-
	598	26	-	46	(5)	-	-	665	23
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	23	-	1	-	-	-	-	24	1
Obligations de sociétés et autres	1 535	-	4	4	(64)	-	-	1 479	5
	1 558 \$	- \$	5 \$	4 \$	(64) \$	- \$	- \$	1 503 \$	6 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>5</sup></b>									
	(5 024) \$	(464) \$	- \$	(5) \$	1 682 \$	- \$	3 635 \$	(176) \$	(21) \$
<b>Dérivés<sup>6</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(96)	4	-	-	(4)	-	-	(96)	6
Contrats de change	5	5	-	-	-	-	(1)	9	6
Dérivés d'actions	(1 072)	(310)	-	(23)	159	1	1 156	(89)	(258)
Contrats de marchandises	4	9	-	-	(2)	-	-	11	8
	(1 159)	(292)	-	(23)	153	1	1 155	(165)	(238)
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(31)	(65)	-	(96)	142	-	-	(50)	(65)
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>									
	(1)	-	-	-	-	-	1	-	-
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	16 \$	2 \$	- \$	- \$	(18) \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres titres de créance	3	-	-	1	(1)	2	(2)	3	-
	19	2	-	1	(19)	2	(2)	3	-
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	571	29	-	74	(11)	-	(1)	662	21
Prêts	3	-	-	-	-	-	-	3	-
	574	29	-	74	(11)	-	(1)	665	21
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	20	-	4	-	-	-	-	24	4
Titres de capitaux propres	1 579	-	10	24	(134)	-	-	1 479	10
	1 599 \$	- \$	14 \$	24 \$	(134) \$	- \$	- \$	1 503 \$	14 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>5</sup></b>									
	(4 649) \$	(998) \$	- \$	(749) \$	2 592 \$	(7) \$	3 635 \$	(176) \$	(24) \$
<b>Dérivés<sup>6</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(96)	3	-	-	(3)	-	-	(96)	7
Contrats de change	2	8	-	-	-	-	(1)	9	9
Dérivés d'actions	(707)	(749)	-	(36)	239	8	1 156	(89)	(661)
Contrats de marchandises	(18)	27	-	-	1	-	1	11	13
	(819)	(711)	-	(36)	237	8	1 156	(165)	(632)
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(24)	(61)	-	(142)	177	-	-	(50)	(61)
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>									
	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-

<sup>1</sup> Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

<sup>3</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>4</sup> Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>5</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>6</sup> Composés d'actifs dérivés de 28 millions de dollars (576 millions de dollars aux 1<sup>er</sup> février 2021 / 31 janvier 2021; 381 millions de dollars aux 31 octobre 2020 / 1<sup>er</sup> novembre 2020) et de passifs dérivés de 193 millions de dollars (1 735 millions de dollars aux 1<sup>er</sup> février 2021 / 31 janvier 2021; 1 200 millions de dollars aux 31 octobre 2020 / 1<sup>er</sup> novembre 2020), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

**NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES**
**a) PROFITS LATENTS (PERTES LATENTES) SUR LES VALEURS MOBILIÈRES**

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 30 avril 2022 et 31 octobre 2021.

**Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2022				31 octobre 2021			
	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	14 835 \$	43 \$	(102) \$	14 776 \$	12 428 \$	98 \$	(7) \$	12 519 \$
Provinces	19 996	97	(120)	19 973	17 935	218	(10)	18 143
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	9 997	20	(174)	9 843	19 232	83	(15)	19 300
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	2 981	2	(23)	2 960	6 551	13	–	6 564
Titres adossés à des créances hypothécaires	164	–	–	164	1 251	3	–	1 254
	<b>47 973</b>	<b>162</b>	<b>(419)</b>	<b>47 716</b>	<b>57 397</b>	<b>415</b>	<b>(32)</b>	<b>57 780</b>
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des actifs	6 221	2	(32)	6 191	6 957	30	(6)	6 981
Obligations de sociétés et autres	8 244	21	(110)	8 155	8 054	68	(18)	8 104
	<b>14 465</b>	<b>23</b>	<b>(142)</b>	<b>14 346</b>	<b>15 011</b>	<b>98</b>	<b>(24)</b>	<b>15 085</b>
<b>Total des titres de créance</b>	<b>62 438</b>	<b>185</b>	<b>(561)</b>	<b>62 062</b>	<b>72 408</b>	<b>513</b>	<b>(56)</b>	<b>72 865</b>
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires	3 913	575	(53)	4 435	3 887	310	(80)	4 117
Actions privilégiées	1 099	31	(53)	1 077	470	43	(31)	482
	<b>5 012</b>	<b>606</b>	<b>(106)</b>	<b>5 512</b>	<b>4 357</b>	<b>353</b>	<b>(111)</b>	<b>4 599</b>
<b>Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>	<b>67 450 \$</b>	<b>791 \$</b>	<b>(667) \$</b>	<b>67 574 \$</b>	<b>76 765 \$</b>	<b>866 \$</b>	<b>(167) \$</b>	<b>77 464 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

**b) TITRES DE CAPITAUX PROPRES DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL**

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres comme des titres de capitaux propres à la JVAERG. Le tableau suivant présente la juste valeur des titres de capitaux propres désignés à la JVAERG aux 30 avril 2022 et 31 octobre 2021 et les revenus de dividendes comptabilisés à l'égard de ceux-ci pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2022 et 2021.

**Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

(en millions de dollars canadiens)	Aux		Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2022	31 octobre 2021	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	4 435 \$	4 117 \$	46 \$	40 \$	85 \$	70 \$
Actions privilégiées	1 077	482	6	4	11	7
<b>Total</b>	<b>5 512 \$</b>	<b>4 599 \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>96 \$</b>	<b>77 \$</b>

Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2022, la Banque a cédé, conformément à sa stratégie de placement, certains titres de capitaux propres d'une juste valeur respectivement de 35 millions de dollars et 59 millions de dollars (respectivement 55 millions de dollars et 59 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021). Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2022, la Banque a subi une perte cumulée respectivement de 7 millions de dollars et 5 millions de dollars (profit cumulé de 2 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021) et a gagné des revenus de dividendes de 2 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2022 (néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021).

**c) PROFITS NETS RÉALISÉS (PERTES NETTES RÉALISÉES) SUR LES TITRES DE CRÉANCE**

Le tableau suivant présente les profits nets réalisés et les pertes nettes réalisées sur les titres de créance pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2022 et 2021, qui sont inclus dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

**Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de créance**

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
	Titres de créance au coût amorti	– \$	(61) \$	– \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	14	10	34
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>(47) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>(27) \$</b>

#### d) QUALITÉ DU CRÉDIT DES TITRES DE CRÉANCE

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur (NRE) et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2021. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances (au bilan et à l'état du résultat) à l'égard des titres de créance, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur créances (au bilan) » de la note 6.

#### Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2022				31 octobre 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Titres de créance<sup>1</sup></b>								
Première qualité	377 422 \$	– \$	s. o. <sup>2</sup>	377 422 \$	339 426 \$	– \$	s. o.	339 426 \$
Qualité inférieure	1 745	164	s. o.	1 909	2 235	83	s. o.	2 318
Actifs surveillés et classés	s. o.	76	s. o.	76	s. o.	62	s. o.	62
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
<b>Total des titres de créance</b>	<b>379 167</b>	<b>240</b>	<b>–</b>	<b>379 407</b>	<b>341 661</b>	<b>145</b>	<b>–</b>	<b>341 806</b>
<b>Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>
<b>Total des titres de créance, déduction faite de la provision</b>	<b>379 166 \$</b>	<b>240 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>379 406 \$</b>	<b>341 659 \$</b>	<b>145 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>341 804 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les titres de créance adossés à des prêts garantis par le gouvernement de 202 millions de dollars (1 million de dollars au 31 octobre 2021), lesquels sont présentés comme ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

<sup>2</sup> Sans objet.

Au 30 avril 2022, le total des titres de créance, déduction faite de la provision, présenté dans le tableau ci-dessus comprenait des titres de créance évalués au coût amorti, déduction faite de la provision, de 317 344 millions de dollars (268 939 millions de dollars au 31 octobre 2021) et des titres de créances évalués à la JVAERG de 62 062 millions de dollars (72 865 millions de dollars au 31 octobre 2021).

Aux 30 avril 2022 et 31 octobre 2021, la différence entre les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes et les pertes de crédit attendues selon le scénario de base sur les titres de créance à la JVAERG ou au coût amorti n'était pas significative.

#### NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

#### a) PRÊTS ET ACCEPTATIONS

Le tableau suivant présente les détails sur les prêts et les acceptations de la Banque aux 30 avril 2022 et 31 octobre 2021.

#### Prêts et acceptations

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2022	31 octobre 2021
Prêts hypothécaires résidentiels	281 032 \$	268 340 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	196 782	189 864
Cartes de crédit	32 064	30 738
Entreprises et gouvernements	261 170	240 070
	<b>771 048</b>	<b>729 012</b>
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 515	18 448
Prêts à la JVAERG (Note 4)	1 587	1 602
<b>Total des prêts et acceptations</b>	<b>792 150</b>	<b>749 062</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts</b>	<b>6 076</b>	<b>6 390</b>
<b>Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision</b>	<b>786 074</b>	<b>742 672</b>

Aux fins de la présentation dans le tableau « Prêts et acceptations par notation de risque », les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts à la JVAERG) et les engagements de clients au titre d'acceptations sont regroupés de la manière suivante :

#### Prêts et acceptations – Entreprises et gouvernements

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2022	31 octobre 2021
Prêts au coût amorti	261 170 \$	240 070 \$
Engagements de clients au titre d'acceptations	19 515	18 448
Prêts à la JVAERG (Note 4)	1 587	1 602
<b>Prêts et acceptations</b>	<b>282 272</b>	<b>260 120</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts et acceptations</b>	<b>2 635</b>	<b>2 751</b>
<b>Prêts et acceptations, déduction faite de la provision</b>	<b>279 637</b>	<b>257 369</b>

## b) QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail, notamment en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises, la Banque gère les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Pour les expositions autres que de détail, une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa probabilité de défaillance (PD), d'après des modèles exclusifs d'évaluation des risques propres à une industrie ou un secteur et selon des jugements d'experts. Pour plus de renseignements, notamment sur la concordance entre les fourchettes de PD et les notations de risque des expositions de détail ainsi que sur la concordance entre l'échelle de NRE en 21 points de la Banque et les notations de risque et les notations de crédit externes pour les expositions autres que de détail, se reporter aux passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2021.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des prêts, des acceptations et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

### Prêts et acceptations par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2022				31 octobre 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels<sup>1, 2, 3</sup></b>								
Risque faible	231 822 \$	46 \$	s. o.	231 868 \$	208 030 \$	4 113 \$	s. o.	212 143 \$
Risque normal	37 579	5 559	s. o.	43 138	38 922	9 768	s. o.	48 690
Risque moyen	143	3 680	s. o.	3 823	–	4 405	s. o.	4 405
Risque élevé	1	1 472	293	1 766	–	2 380	266	2 646
Défaillance	s. o.	s. o.	437	437	s. o.	s. o.	456	456
<b>Total</b>	<b>269 545</b>	<b>10 757</b>	<b>730</b>	<b>281 032</b>	<b>246 952</b>	<b>20 666</b>	<b>722</b>	<b>268 340</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>130</b>	<b>75</b>	<b>50</b>	<b>255</b>	<b>35</b>	<b>175</b>	<b>51</b>	<b>261</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>269 415</b>	<b>10 682</b>	<b>680</b>	<b>280 777</b>	<b>246 917</b>	<b>20 491</b>	<b>671</b>	<b>268 079</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers<sup>4</sup></b>								
Risque faible	110 200	1 509	s. o.	111 709	94 425	1 397	s. o.	95 822
Risque normal	51 000	6 660	s. o.	57 660	62 484	1 255	s. o.	63 739
Risque moyen	15 024	4 146	s. o.	19 170	18 201	3 917	s. o.	22 118
Risque élevé	1 184	6 301	370	7 855	1 073	6 346	379	7 798
Défaillance	s. o.	s. o.	388	388	s. o.	s. o.	387	387
<b>Total</b>	<b>177 408</b>	<b>18 616</b>	<b>758</b>	<b>196 782</b>	<b>176 183</b>	<b>12 915</b>	<b>766</b>	<b>189 864</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>535</b>	<b>828</b>	<b>155</b>	<b>1 518</b>	<b>520</b>	<b>914</b>	<b>139</b>	<b>1 573</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>176 873</b>	<b>17 788</b>	<b>603</b>	<b>195 264</b>	<b>175 663</b>	<b>12 001</b>	<b>627</b>	<b>188 291</b>
<b>Cartes de crédit</b>								
Risque faible	5 954	10	s. o.	5 964	5 467	7	s. o.	5 474
Risque normal	10 892	115	s. o.	11 007	10 109	68	s. o.	10 177
Risque moyen	9 569	768	s. o.	10 337	8 909	1 158	s. o.	10 067
Risque élevé	885	3 602	187	4 674	476	4 319	149	4 944
Défaillance	s. o.	s. o.	82	82	s. o.	s. o.	76	76
<b>Total</b>	<b>27 300</b>	<b>4 495</b>	<b>269</b>	<b>32 064</b>	<b>24 961</b>	<b>5 552</b>	<b>225</b>	<b>30 738</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>676</b>	<b>817</b>	<b>175</b>	<b>1 668</b>	<b>671</b>	<b>996</b>	<b>138</b>	<b>1 805</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>26 624</b>	<b>3 678</b>	<b>94</b>	<b>30 396</b>	<b>24 290</b>	<b>4 556</b>	<b>87</b>	<b>28 933</b>
<b>Entreprises et gouvernements<sup>1, 2, 3, 5</sup></b>								
Première qualité ou risque faible ou normal	119 736	120	s. o.	119 856	110 129	699	s. o.	110 828
Qualité inférieure ou risque moyen	141 286	10 439	s. o.	151 725	125 638	12 149	s. o.	137 787
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	130	9 792	76	9 998	108	10 547	70	10 725
Défaillance	s. o.	s. o.	693	693	s. o.	s. o.	780	780
<b>Total des prêts et acceptations</b>	<b>261 152</b>	<b>20 351</b>	<b>769</b>	<b>282 272</b>	<b>235 875</b>	<b>23 395</b>	<b>850</b>	<b>260 120</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts et acceptations</b>	<b>1 005</b>	<b>1 305</b>	<b>325</b>	<b>2 635</b>	<b>1 037</b>	<b>1 407</b>	<b>307</b>	<b>2 751</b>
<b>Prêts et acceptations, déduction faite de la provision</b>	<b>260 147</b>	<b>19 046</b>	<b>444</b>	<b>279 637</b>	<b>234 838</b>	<b>21 988</b>	<b>543</b>	<b>257 369</b>
<b>Total des prêts et acceptations<sup>6</sup></b>	<b>735 405</b>	<b>54 219</b>	<b>2 526</b>	<b>792 150</b>	<b>683 971</b>	<b>62 528</b>	<b>2 563</b>	<b>749 062</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts<sup>6, 7</sup></b>	<b>2 346</b>	<b>3 025</b>	<b>705</b>	<b>6 076</b>	<b>2 263</b>	<b>3 492</b>	<b>635</b>	<b>6 390</b>
<b>Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision<sup>6</sup></b>	<b>733 059 \$</b>	<b>51 194 \$</b>	<b>1 821 \$</b>	<b>786 074 \$</b>	<b>681 708 \$</b>	<b>59 036 \$</b>	<b>1 928 \$</b>	<b>742 672 \$</b>

<sup>1</sup> Comprendent des prêts douteux d'un montant de 72 millions de dollars (86 millions de dollars au 31 octobre 2021) pour lesquels aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

<sup>2</sup> Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 12 milliards de dollars (12 milliards de dollars au 31 octobre 2021) et 4 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2021).

<sup>3</sup> Comprendent les prêts hypothécaires assurés de 80 milliards de dollars (82 milliards de dollars au 31 octobre 2021).

<sup>4</sup> Comprendent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 10 milliards de dollars (10 milliards de dollars au 31 octobre 2021).

<sup>5</sup> Comprendent les prêts garantis par des organismes gouvernementaux de 28 milliards de dollars (26 milliards de dollars au 31 octobre 2021), qui sont présentés comme des prêts d'emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

<sup>6</sup> L'étape 3 comprend les prêts dépréciés acquis d'un montant de 129 millions de dollars (152 millions de dollars au 31 octobre 2021) et la provision connexe pour pertes sur prêts d'un montant de 3 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 octobre 2021) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque « Défaillance » puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

<sup>7</sup> Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant (néant au 31 octobre 2021).

**Prêts et acceptations par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2022				31 octobre 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Expositions de détail<sup>2</sup></b>								
Risque faible	242 925 \$	615 \$	s. o. \$	243 540 \$	222 348 \$	232 \$	s. o. \$	222 580 \$
Risque normal	76 358	977	s. o.	77 335	80 529	501	s. o.	81 030
Risque moyen	12 498	778	s. o.	13 276	13 993	551	s. o.	14 544
Risque élevé	896	927	–	1 823	890	1 004	–	1 894
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
<b>Expositions autres que de détail<sup>3</sup></b>								
Première qualité	207 161	–	s. o.	207 161	195 293	–	s. o.	195 293
Qualité inférieure	80 803	3 678	s. o.	84 481	80 076	5 329	s. o.	85 405
Actifs surveillés et classés	329	3 846	–	4 175	38	5 097	–	5 135
Défaillance	s. o.	s. o.	55	55	s. o.	s. o.	86	86
<b>Total des instruments de crédit hors bilan</b>	<b>620 970</b>	<b>10 821</b>	<b>55</b>	<b>631 846</b>	<b>593 167</b>	<b>12 714</b>	<b>86</b>	<b>605 967</b>
<b>Provision pour les instruments de crédit hors bilan</b>	<b>399</b>	<b>433</b>	<b>2</b>	<b>834</b>	<b>386</b>	<b>467</b>	<b>3</b>	<b>856</b>
<b>Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision</b>	<b>620 571 \$</b>	<b>10 388 \$</b>	<b>53 \$</b>	<b>631 012 \$</b>	<b>592 781 \$</b>	<b>12 247 \$</b>	<b>83 \$</b>	<b>605 111 \$</b>

<sup>1</sup> Compte non tenu des engagements hypothécaires.

<sup>2</sup> Comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 333 milliards de dollars (318 milliards de dollars au 31 octobre 2021), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>3</sup> Comprennent la tranche non utilisée de 47 milliards de dollars (48 milliards de dollars au 31 octobre 2021) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

### c) PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur créances (au bilan) de la Banque aux 30 avril 2022 et 2021 et pour les trois mois et six mois clos à ces dates, y compris sur la provision pour les instruments hors bilan dans les catégories applicables.

#### Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période
<b>Trois mois clos les</b>										
<b>30 avril 2022</b>										
<b>30 avril 2021</b>										
Prêts hypothécaires résidentiels	250 \$	2 \$	2 \$	1 \$	255 \$	301 \$	(49) \$	(3) \$	(4) \$	245 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 592	113	(116)	6	1 595	2 038	(48)	(142)	(32)	1 816
Cartes de crédit	2 328	34	(163)	14	2 213	2 931	(95)	(199)	(74)	2 563
Entreprises et gouvernements	2 971	(122)	(14)	12	2 847	3 667	(182)	(49)	(91)	3 345
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan</b>	<b>7 141</b>	<b>27</b>	<b>(291)</b>	<b>33</b>	<b>6 910</b>	<b>8 937</b>	<b>(374)</b>	<b>(393)</b>	<b>(201)</b>	<b>7 969</b>
Titres de créance au coût amorti	2	(1)	-	-	1	2	-	-	-	2
Titres de créance à la JVAERG	5	1	-	-	6	6	(3)	-	1	4
<b>Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créance</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>7 148 \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>(291) \$</b>	<b>33 \$</b>	<b>6 917 \$</b>	<b>8 945 \$</b>	<b>(377) \$</b>	<b>(393) \$</b>	<b>(200) \$</b>	<b>7 975 \$</b>
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	6 239 \$				6 076 \$	7 932 \$				6 998 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	-				-	1				1
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>6 239</b>				<b>6 076</b>	<b>7 933</b>				<b>6 999</b>
<b>Provision pour les instruments hors bilan</b>	<b>902</b>				<b>834</b>	<b>1 004</b>				<b>970</b>
<b>Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance</b>	<b>7</b>				<b>7</b>	<b>8</b>				<b>6</b>
<b>Six mois clos les</b>										
<b>30 avril 2022</b>										
<b>30 avril 2021</b>										
Prêts hypothécaires résidentiels	261 \$	(8) \$	- \$	2 \$	255 \$	302 \$	(43) \$	(6) \$	(8) \$	245 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 649	165	(241)	22	1 595	2 112	103	(325)	(74)	1 816
Cartes de crédit	2 314	151	(307)	55	2 213	3 184	(47)	(414)	(160)	2 563
Entreprises et gouvernements	3 022	(207)	(28)	60	2 847	3 779	(75)	(166)	(193)	3 345
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan</b>	<b>7 246</b>	<b>101</b>	<b>(576)</b>	<b>139</b>	<b>6 910</b>	<b>9 377</b>	<b>(62)</b>	<b>(911)</b>	<b>(435)</b>	<b>7 969</b>
Titres de créance au coût amorti	2	(1)	-	-	1	2	-	-	-	2
Titres de créance à la JVAERG	7	(1)	-	-	6	5	(2)	-	1	4
<b>Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créance</b>	<b>9</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>7 255 \$</b>	<b>99 \$</b>	<b>(576) \$</b>	<b>139 \$</b>	<b>6 917 \$</b>	<b>9 384 \$</b>	<b>(64) \$</b>	<b>(911) \$</b>	<b>(434) \$</b>	<b>7 975 \$</b>
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	6 390 \$				6 076 \$	8 289 \$				6 998 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	-				-	1				1
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>6 390</b>				<b>6 076</b>	<b>8 290</b>				<b>6 999</b>
<b>Provision pour les instruments hors bilan</b>	<b>856</b>				<b>834</b>	<b>1 087</b>				<b>970</b>
<b>Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance</b>	<b>9</b>				<b>7</b>	<b>7</b>				<b>6</b>

#### d) PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS PAR ÉTAPE

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 30 avril 2022 et 2021 et pour les trois mois clos à ces dates.

##### Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2022				Trois mois clos les 30 avril 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	30 \$	175 \$	45 \$	250 \$	26 \$	214 \$	61 \$	301 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	56	(55)	(1)	—	36	(35)	(1)	—
Transfert à l'étape 2	(3)	5	(2)	—	(6)	12	(6)	—
Transfert à l'étape 3	—	(1)	1	—	—	(3)	3	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(7)	2	—	(5)	(7)	2	—	(5)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	12	s. o.	s. o.	12	2	s. o.	s. o.	2
Remboursements nets <sup>5</sup>	(1)	(1)	—	(2)	(1)	(1)	—	(2)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(1)	(7)	(5)	(13)	(3)	(11)	(35)	(49)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	43	(43)	10	10	(24)	(10)	39	5
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(1)	(1)	—	—	(4)	(4)
Reprises	—	—	3	3	—	—	1	1
Écart de conversion et autres ajustements	1	—	—	1	—	(2)	(2)	(4)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>130 \$</b>	<b>75 \$</b>	<b>50 \$</b>	<b>255 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>166 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>245 \$</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	549 \$	883 \$	160 \$	1 592 \$	529 \$	1 333 \$	176 \$	2 038 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	190	(189)	(1)	—	364	(362)	(2)	—
Transfert à l'étape 2	(47)	64	(17)	—	(24)	39	(15)	—
Transfert à l'étape 3	(3)	(56)	59	—	(3)	(53)	56	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(58)	53	2	(3)	(108)	30	3	(75)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	65	s. o.	s. o.	65	55	s. o.	s. o.	55
Remboursements nets <sup>5</sup>	(20)	(18)	(3)	(41)	(25)	(27)	(5)	(57)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(20)	(42)	(14)	(76)	(19)	(41)	(12)	(72)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(90)	173	85	168	(171)	181	91	101
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(192)	(192)	—	—	(233)	(233)
Reprises	—	—	76	76	—	—	91	91
Écart de conversion et autres ajustements	2	4	—	6	(11)	(18)	(3)	(32)
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>568</b>	<b>872</b>	<b>155</b>	<b>1 595</b>	<b>587</b>	<b>1 082</b>	<b>147</b>	<b>1 816</b>
<b>Moins la provision pour les instruments hors bilan<sup>8</sup></b>	<b>33</b>	<b>44</b>	<b>—</b>	<b>77</b>	<b>25</b>	<b>88</b>	<b>—</b>	<b>113</b>
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>535 \$</b>	<b>828 \$</b>	<b>155 \$</b>	<b>1 518 \$</b>	<b>562 \$</b>	<b>994 \$</b>	<b>147 \$</b>	<b>1 703 \$</b>
<b>Cartes de crédit<sup>9</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	897 \$	1 269 \$	162 \$	2 328 \$	842 \$	1 867 \$	222 \$	2 931 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	373	(368)	(5)	—	385	(380)	(5)	—
Transfert à l'étape 2	(68)	77	(9)	—	(41)	55	(14)	—
Transfert à l'étape 3	(4)	(172)	176	—	(2)	(175)	177	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(107)	104	5	2	(118)	70	3	(45)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	38	s. o.	s. o.	38	26	s. o.	s. o.	26
Remboursements nets <sup>5</sup>	(15)	(1)	5	(11)	(52)	(7)	6	(53)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(10)	(24)	(37)	(71)	(12)	(36)	(54)	(102)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(189)	225	40	76	(152)	166	65	79
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(241)	(241)	—	—	(288)	(288)
Reprises	—	—	78	78	—	—	89	89
Écart de conversion et autres ajustements	6	7	1	14	(24)	(43)	(7)	(74)
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>921</b>	<b>1 117</b>	<b>175</b>	<b>2 213</b>	<b>852</b>	<b>1 517</b>	<b>194</b>	<b>2 563</b>
<b>Moins la provision pour les instruments hors bilan<sup>8</sup></b>	<b>245</b>	<b>300</b>	<b>—</b>	<b>545</b>	<b>187</b>	<b>326</b>	<b>—</b>	<b>513</b>
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>676 \$</b>	<b>817 \$</b>	<b>175 \$</b>	<b>1 668 \$</b>	<b>665 \$</b>	<b>1 191 \$</b>	<b>194 \$</b>	<b>2 050 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

<sup>3</sup> Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

<sup>4</sup> Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

<sup>5</sup> Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

<sup>6</sup> Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

<sup>7</sup> Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues » et « Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

<sup>8</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>9</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

**Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2022				Trois mois clos les 30 avril 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Entreprises et gouvernements<sup>2</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 181 \$	1 471 \$	319 \$	2 971 \$	1 450 \$	1 877 \$	340 \$	3 667 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	122	(122)	–	–	127	(125)	(2)	–
Transfert à l'étape 2	(84)	91	(7)	–	(124)	127	(3)	–
Transfert à l'étape 3	–	(22)	22	–	–	(38)	38	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(27)	15	–	(12)	(31)	40	–	9
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	222	s. o.	s. o.	222	239	s. o.	s. o.	239
Remboursements nets <sup>3</sup>	13	(17)	(6)	(10)	(13)	(62)	(18)	(93)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>3</sup>	(148)	(126)	(89)	(363)	(181)	(186)	(112)	(479)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>3</sup>	(160)	96	105	41	(143)	101	184	142
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(28)	(28)	–	–	(60)	(60)
Reprises	–	–	14	14	–	–	11	11
Écart de conversion et autres ajustements	7	8	(3)	12	(37)	(45)	(9)	(91)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 126	1 394	327	2 847	1 287	1 689	369	3 345
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>4</sup>	121	89	2	212	169	149	26	344
Solde à la fin de la période	1 005	1 305	325	2 635	1 118	1 540	343	3 001
<b>Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>2 745</b>	<b>3 458</b>	<b>707</b>	<b>6 910</b>	<b>2 749</b>	<b>4 454</b>	<b>766</b>	<b>7 969</b>
<b>Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan<sup>4</sup></b>	<b>399</b>	<b>433</b>	<b>2</b>	<b>834</b>	<b>381</b>	<b>563</b>	<b>26</b>	<b>970</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période</b>	<b>2 346 \$</b>	<b>3 025 \$</b>	<b>705 \$</b>	<b>6 076 \$</b>	<b>2 368 \$</b>	<b>3 891 \$</b>	<b>740 \$</b>	<b>6 999 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>3</sup> Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

<sup>4</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 30 avril 2022 et 2021 et pour les six mois clos à ces dates.

### Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2022				Six mois clos les 30 avril 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	35 \$	175 \$	51 \$	261 \$	32 \$	205 \$	65 \$	302 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	79	(78)	(1)	—	52	(51)	(1)	—
Transfert à l'étape 2	(7)	12	(5)	—	(18)	29	(11)	—
Transfert à l'étape 3	—	(5)	5	—	—	(7)	7	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(11)	5	—	(6)	(10)	5	—	(5)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	16	s. o.	s. o.	16	5	s. o.	s. o.	5
Remboursements nets <sup>5</sup>	(2)	(2)	—	(4)	(4)	(2)	—	(6)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(2)	(11)	(16)	(29)	(4)	(19)	(40)	(63)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	21	(22)	16	15	(28)	12	42	26
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(4)	(4)	—	—	(8)	(8)
Reprises	—	—	4	4	1	(3)	4	2
Écart de conversion et autres ajustements	1	1	—	2	(3)	(3)	(2)	(8)
Solde à la fin de la période	130 \$	75 \$	50 \$	255 \$	23 \$	166 \$	56 \$	245 \$
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	550 \$	960 \$	139 \$	1 649 \$	595 \$	1 330 \$	187 \$	2 112 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	394	(392)	(2)	—	633	(628)	(5)	—
Transfert à l'étape 2	(81)	109	(28)	—	(67)	98	(31)	—
Transfert à l'étape 3	(4)	(109)	113	—	(5)	(105)	110	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(108)	86	4	(18)	(210)	79	4	(127)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	121	s. o.	s. o.	121	106	s. o.	s. o.	106
Remboursements nets <sup>5</sup>	(40)	(38)	(6)	(84)	(50)	(54)	(8)	(112)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(42)	(90)	(27)	(159)	(40)	(79)	(19)	(138)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(229)	332	202	305	(352)	481	245	374
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(389)	(389)	—	—	(491)	(491)
Reprises	—	—	148	148	—	—	166	166
Écart de conversion et autres ajustements	7	14	1	22	(23)	(40)	(11)	(74)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	568	872	155	1 595	587	1 082	147	1 816
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	33	44	—	77	25	88	—	113
Solde à la fin de la période	535 \$	828 \$	155 \$	1 518 \$	562 \$	994 \$	147 \$	1 703 \$
<b>Cartes de crédit<sup>9</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	878 \$	1 298 \$	138 \$	2 314 \$	799 \$	2 181 \$	204 \$	3 184 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>2</sup>	697	(688)	(9)	—	763	(753)	(10)	—
Transfert à l'étape 2	(126)	143	(17)	—	(83)	112	(29)	—
Transfert à l'étape 3	(10)	(319)	329	—	(4)	(355)	359	—
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(203)	185	9	(9)	(279)	132	5	(142)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	109	s. o.	s. o.	109	53	s. o.	s. o.	53
Remboursements nets <sup>5</sup>	(5)	—	9	4	(61)	(9)	12	(58)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>6</sup>	(33)	(75)	(72)	(180)	(24)	(72)	(99)	(195)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>7</sup>	(408)	545	90	227	(267)	382	180	295
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(462)	(462)	—	—	(570)	(570)
Reprises	—	—	155	155	—	—	156	156
Écart de conversion et autres ajustements	22	28	5	55	(45)	(101)	(14)	(160)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	921	1 117	175	2 213	852	1 517	194	2 563
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>8</sup>	245	300	—	545	187	326	—	513
Solde à la fin de la période	676 \$	817 \$	175 \$	1 668 \$	665 \$	1 191 \$	194 \$	2 050 \$

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

<sup>3</sup> Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

<sup>4</sup> Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

<sup>5</sup> Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

<sup>6</sup> Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

<sup>7</sup> Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues » et « Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

<sup>8</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>9</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

**Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2022				Six mois clos les 30 avril 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>1</sup>	Total
<b>Entreprises et gouvernements<sup>2</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 186 \$	1 526 \$	310 \$	3 022 \$	1 499 \$	1 858 \$	422 \$	3 779 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	209	(208)	(1)	–	230	(227)	(3)	–
Transfert à l'étape 2	(183)	192	(9)	–	(262)	269	(7)	–
Transfert à l'étape 3	(1)	(41)	42	–	(3)	(65)	68	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>3</sup>	(47)	31	–	(16)	(57)	77	(2)	18
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	478	s. o.	s. o.	478	561	s. o.	s. o.	561
Remboursements nets <sup>3</sup>	17	(33)	(30)	(46)	(6)	(69)	(67)	(142)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>3</sup>	(356)	(279)	(162)	(797)	(380)	(368)	(174)	(922)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>3</sup>	(206)	171	209	174	(216)	305	321	410
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(54)	(54)	–	–	(191)	(191)
Reprises	–	–	26	26	–	–	25	25
Écart de conversion et autres ajustements	29	35	(4)	60	(79)	(91)	(23)	(193)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 126	1 394	327	2 847	1 287	1 689	369	3 345
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>4</sup>	121	89	2	212	169	149	26	344
Solde à la fin de la période	1 005	1 305	325	2 635	1 118	1 540	343	3 001
<b>Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>2 745</b>	<b>3 458</b>	<b>707</b>	<b>6 910</b>	<b>2 749</b>	<b>4 454</b>	<b>766</b>	<b>7 969</b>
<b>Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan<sup>4</sup></b>	<b>399</b>	<b>433</b>	<b>2</b>	<b>834</b>	<b>381</b>	<b>563</b>	<b>26</b>	<b>970</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période</b>	<b>2 346 \$</b>	<b>3 025 \$</b>	<b>705 \$</b>	<b>6 076 \$</b>	<b>2 368 \$</b>	<b>3 891 \$</b>	<b>740 \$</b>	<b>6 999 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>2</sup> Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>3</sup> Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

<sup>4</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

**e) INFORMATIONS PROSPECTIVES**

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinents. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont générées et prises en compte pour déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

**Variables macroéconomiques**

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre trimestres civils à partir du trimestre considéré et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque au 30 avril 2022. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. L'économie a réalisé d'importants progrès pour se relever du choc provoqué par la pandémie de COVID-19. Néanmoins, même si les risques économiques causés par la pandémie se dissipent, les tensions géopolitiques croissantes et les pressions inflationnistes accrues engendrent de nouvelles incertitudes entourant les perspectives économiques.

**Variables macroéconomiques**

	Aux					
	30 avril 2022					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Moyenne T2 2022- T1 2023 <sup>1</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>1</sup>	Moyenne T2 2022- T1 2023 <sup>1</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>1</sup>	Moyenne T2 2022- T1 2023 <sup>1</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>1</sup>
Taux de chômage						
Canada	5,3 %	5,8 %	5,3 %	5,4 %	6,1 %	6,2 %
États-Unis	3,5	3,8	3,4	3,5	4,3	4,3
PIB réel						
Canada	4,1	1,9	5,1	1,9	2,7	2,3
États-Unis	2,9	1,9	3,9	1,9	1,7	2,2
Prix des propriétés résidentielles						
Canada (prix moyen observé) <sup>2</sup>	11,3	1,6	13,1	2,0	11,1	2,2
États-Unis (IPP CoreLogic) <sup>3</sup>	8,0	3,0	10,9	3,0	7,9	3,6
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales						
Canada	1,63	1,81	1,63	2,25	2,25	1,55
États-Unis	1,63	2,06	1,38	2,45	2,44	1,63
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	2,33	2,24	2,59	2,39	2,28	2,13
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	1,76	1,80	1,70	1,72	2,23	1,77
Taux de change (dollar américain / dollar canadien)	0,80 \$	0,80 \$	0,81 \$	0,81 \$	0,79 \$	0,80 \$

<sup>1</sup> Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

<sup>2</sup> Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Service inter-agences; les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immeuble.

<sup>3</sup> L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

**f) SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES**

Les pertes de crédit attendues sont sensibles aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios élaborés à partir des pertes de crédit attendues selon le scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

**Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux	
	30 avril 2022	31 octobre 2021
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	<b>6 203 \$</b>	6 608 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	<b>6 055</b>	6 412
Écart – en dollars	<b>148 \$</b>	196 \$
Écart – en pourcentage	<b>2,4 %</b>	3,1 %

Les pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspondent au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert des pertes de crédit attendues de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes des pertes de crédit attendues en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan calculées à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

**Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie**

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2022	31 octobre 2021
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	<b>6 203 \$</b>	6 608 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	<b>4 621</b>	4 903
Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	<b>1 582 \$</b>	1 705 \$

### g) BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 47 millions de dollars au 30 avril 2022 (53 millions de dollars au 31 octobre 2021) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

### h) PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts en souffrance mais non douteux. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 31 jours aux termes du contrat ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

#### Prêts en souffrance mais non douteux<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Aux					
	30 avril 2022			31 octobre 2021		
	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	202 \$	73 \$	275 \$	229 \$	62 \$	291 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	471	170	641	512	156	668
Cartes de crédit	195	128	323	186	113	299
Entreprises et gouvernements	186	166	352	785	139	924
<b>Total</b>	<b>1 054 \$</b>	<b>537 \$</b>	<b>1 591 \$</b>	<b>1 712 \$</b>	<b>470 \$</b>	<b>2 182 \$</b>

<sup>1</sup> Incluent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

### j) TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS ADMISSIBLES À LA DÉCOMPTABILISATION

#### Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) financé par Sa Majesté du chef du Canada (le « gouvernement du Canada ») et par Exportations et développement Canada à titre d'agent du gouvernement du Canada, la Banque a consenti à ses clients admissibles des services bancaires aux entreprises un prêt jusqu'à hauteur de 60 000 \$ sans intérêt assorti d'une exonération partielle. Le 12 janvier 2022, il a été annoncé que la date limite du remboursement des prêts du CUEC menant à une exonération partielle de ces prêts était reportée du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023 pour tous les emprunteurs admissibles en règle. Si le prêt n'est pas remboursé d'ici le 31 décembre 2023, il sera prolongé de deux ans à un taux d'intérêt annuel de 5 %. La date limite pour demander un nouveau prêt en vertu du programme CUEC ou un prêt supplémentaire était le 30 juin 2021. Le financement fourni à la Banque par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme CUEC est assorti d'une obligation de remettre les montants recouvrés sur les prêts consentis aux termes du programme et est autrement sans recours pour la Banque. Par conséquent, la Banque doit remettre la totalité des montants de principal et d'intérêts recouvrés sur les prêts aux termes du programme CUEC au gouvernement du Canada, mais elle n'est pas tenue de rembourser les montants impayés des clients ou annulés. La Banque reçoit un remboursement des charges d'administration qu'elle engage pour administrer le programme au nom du gouvernement du Canada. Les prêts consentis en vertu de ce programme ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé de la Banque puisque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à ces prêts est transférée au gouvernement du Canada.

#### NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

#### PARTICIPATION DANS THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

La Banque exerce une influence notable sur The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») et a la capacité de participer aux décisions en matière de politiques financières et d'exploitation de Schwab en raison de la participation de la Banque, de sa représentation au conseil d'administration et de la convention sur les comptes de dépôt assuré entre la Banque et Schwab (la « convention sur les CDA avec Schwab »). Par conséquent, la Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 30 avril 2022, la participation comme présentée de la Banque dans Schwab s'établissait à 13,37 % (13,41 % au 31 octobre 2021) des actions ordinaires avec droit de vote et des actions ordinaires sans droit de vote de Schwab en circulation, et sa juste valeur s'élevait à 22 milliards de dollars (17 milliards de dollars américains) (26 milliards de dollars (21 milliards de dollars américains) au 31 octobre 2021) selon le cours de clôture de 66,33 \$ US (82,03 \$ US au 31 octobre 2021) à la Bourse de New York.

La Banque et Schwab sont parties à une convention d'actionnaires (la « convention d'actionnaires ») en vertu de laquelle la Banque a le droit de désigner deux des membres du conseil d'administration de Schwab et elle a des représentants qui siègent à deux comités du conseil d'administration, sous réserve du respect de certaines conditions par la Banque. Les membres du conseil d'administration que la Banque a désignés comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et le président du conseil d'administration de la Banque. La convention d'actionnaires stipule que la Banque ne peut détenir plus de 9,9 % des actions ordinaires avec droit de vote de Schwab et est soumise aux restrictions habituelles de statu quo et, sous réserve de certaines exceptions, à certaines restrictions de transfert. La date d'échéance initiale de la convention sur les CDA avec Schwab est le 1<sup>er</sup> juillet 2031.

Les états financiers résumés de Schwab, fondés sur les derniers états financiers consolidés publiés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous. La valeur comptable de la participation de la Banque dans Schwab s'élevait à 9,7 milliards de dollars au 30 avril 2022 (11,1 milliards de dollars au 31 octobre 2021) représente la quote-part de la Banque des capitaux propres de Schwab, rajustés en fonction du goodwill, des autres immobilisations incorporelles et du montant cumulé des écarts de conversion. La quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab respectivement de 202 millions de dollars et 433 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2022 (respectivement de 222 millions de dollars et 391 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021) tient compte du résultat net après les ajustements relatifs à l'amortissement après impôt de certaines immobilisations incorporelles.

**Bilan consolidé résumé**

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2022	Aux 30 septembre 2021
<b>Actif</b>		
Montants nets à recevoir des clients de services de courtage	104 936 \$	107 118 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente	339 572	466 536
Autres actifs	405 454	178 247
<b>Total de l'actif</b>	<b>849 962 \$</b>	<b>751 901 \$</b>
<b>Passif</b>		
Dépôts bancaires	581 445 \$	489 192 \$
Montants à payer aux clients de services de courtage	156 408	139 913
Autres passifs	52 073	51 706
<b>Total du passif</b>	<b>789 926</b>	<b>680 811</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>60 036</b>	<b>71 090</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>849 962 \$</b>	<b>751 901 \$</b>

**État du résultat consolidé résumé**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2022	31 mars 2021
<b>Produits nets</b>				
Produits d'intérêts nets	2 764 \$	2 420 \$	5 463 \$	4 777 \$
Honoraires d'administration et de gestion d'actifs	1 352	1 287	2 751	2 573
Produits liés aux activités de négociation et autres produits	1 800	2 265	3 635	4 063
<b>Total des produits nets</b>	<b>5 916</b>	<b>5 972</b>	<b>11 849</b>	<b>11 413</b>
<b>Charges excluant les intérêts</b>				
Salaires et avantages du personnel	1 958	1 811	3 721	3 633
Divers	1 630	1 678	3 250	3 375
<b>Total des charges excluant les intérêts</b>	<b>3 588</b>	<b>3 489</b>	<b>6 971</b>	<b>7 008</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>2 328</b>	<b>2 483</b>	<b>4 878</b>	<b>4 405</b>
Charge d'impôt sur le résultat	553	603	1 111	1 047
<b>Résultat net</b>	<b>1 775</b>	<b>1 880</b>	<b>3 767</b>	<b>3 358</b>
Dividendes sur actions privilégiées et autres	157	122	322	233
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>1 618</b>	<b>1 758</b>	<b>3 445</b>	<b>3 125</b>
Autres éléments du résultat global	(12 582)	(5 720)	(15 558)	(6 100)
<b>Total du résultat global</b>	<b>(10 964) \$</b>	<b>(3 962) \$</b>	<b>(12 113) \$</b>	<b>(2 975) \$</b>
Résultat par action ordinaire en circulation – de base (en dollars canadiens)	0,85 \$	0,93 \$	1,82 \$	1,67 \$
Résultat par action ordinaire en circulation – dilué (en dollars canadiens)	0,85	0,93	1,81	1,67

**NOTE 8 : ACQUISITIONS IMPORTANTES OU EN COURS****Acquisition de First Horizon Corporation**

Le 28 février 2022, la Banque et First Horizon Corporation (« First Horizon ») ont annoncé qu'elles ont conclu une entente définitive pour l'acquisition de First Horizon par la Banque dans le cadre d'une opération au comptant évaluée à 13,4 milliards de dollars américains, soit 25,00 \$ US par action ordinaire de First Horizon. Dans le cadre de cette transaction, la Banque a investi 494 millions de dollars américains dans les actions privilégiées sans droit de vote de First Horizon (convertibles dans certaines situations, à concurrence de 4,9 % des actions ordinaires de First Horizon). La transaction devrait se clôturer au premier trimestre de l'exercice 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles, notamment les approbations des actionnaires de First Horizon et des organismes de réglementation américains et canadiens. Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés par la Banque à compter de la date de clôture et présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Si la clôture de la transaction n'a pas lieu avant le 27 novembre 2022, les actionnaires de First Horizon recevront, à la clôture, un montant supplémentaire de 0,65 \$ US par action sur une base annualisée pour la période allant du 27 novembre 2022 au jour précédant immédiatement la clôture. Chaque partie aura le droit de résilier l'entente si la clôture de la transaction n'a pas eu lieu d'ici le 27 février 2023 (la « date limite »), sous réserve du droit de l'une ou l'autre des parties (selon certaines conditions) de reporter la date limite au 27 mai 2023.

**NOTE 9 : GOODWILL****Goodwill par secteur**

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis <sup>1</sup>	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 <sup>er</sup> novembre 2020	2 846 \$	14 142 \$	160 \$	17 148 \$
Ajouts (cessions)	40	–	116	156
Écarts de conversion et autres	(62)	(1 008)	(2)	(1 072)
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2021 <sup>2</sup>	2 824 \$	13 134 \$	274 \$	16 232 \$
Écarts de conversion et autres	30	486	5	521
<b>Valeur comptable du goodwill au 30 avril 2022<sup>2</sup></b>	<b>2 854 \$</b>	<b>13 620 \$</b>	<b>279 \$</b>	<b>16 753 \$</b>

<sup>1</sup> Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.<sup>2</sup> Le cumul des pertes de valeur était de néant aux 30 avril 2022 et 31 octobre 2021.**NOTE 10 : AUTRES ACTIFS****Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2022	Aux 31 octobre 2021
Créances clients et autres éléments	13 440 \$	9 144 \$
Intérêts courus	2 396	2 196
Actif d'impôt exigible	5 678	1 862
Actif au titre des régimes à prestations définies	1 676	637
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 873	2 040
Charges payées d'avance	1 439	1 300
<b>Total</b>	<b>26 502 \$</b>	<b>17 179 \$</b>

**NOTE 11 : DÉPÔTS**

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes chèques. Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes d'épargne. Les dépôts à terme sont encaissables à une date d'échéance donnée et sont acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe, la durée variant de un jour à dix ans. Ils comprennent généralement des dépôts à échéance déterminée, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 30 avril 2022 s'établissait à 338 milliards de dollars (283 milliards de dollars au 31 octobre 2021).

**Dépôts**

(en millions de dollars canadiens)

	Par type			Par pays			30 avril 2022	Aux 31 octobre 2021
	À vue	À préavis	À terme <sup>1</sup>	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
	Particuliers	23 987 \$	581 128 \$	53 337 \$	307 932 \$	350 520 \$	– \$	658 452 \$
Banques	11 891	293	13 878	24 382	194	1 486	26 062	20 917
Entreprises et gouvernements <sup>2</sup>	139 832	208 249	151 143	345 574	151 797	1 853	499 224	470 710
	175 710	789 670	218 358	677 888	502 511	3 339	1 183 738	1 125 125
Détenus à des fins de transaction	–	–	19 553	12 215	1 903	5 435	19 553	22 891
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>3</sup>	–	–	128 667	43 384	49 682	35 601	128 667	113 905
<b>Total</b>	<b>175 710 \$</b>	<b>789 670 \$</b>	<b>366 578 \$</b>	<b>733 487 \$</b>	<b>554 096 \$</b>	<b>44 375 \$</b>	<b>1 331 958 \$</b>	<b>1 261 921 \$</b>
<b>Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>								
Au Canada							76 231 \$	72 705 \$
À l'étranger							88 936	82 756
<b>Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>								
Au Canada							657 256	626 562
À l'étranger							509 525	479 890
Fonds fédéraux américains déposés							10	8
<b>Total<sup>2, 4</sup></b>							<b>1 331 958 \$</b>	<b>1 261 921 \$</b>

<sup>1</sup> Comprendent une dette de premier rang de 64,5 milliards de dollars (43,1 milliards de dollars au 31 octobre 2021) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.<sup>2</sup> Comprendent une somme de 28,1 milliards de dollars (25,1 milliards de dollars au 31 octobre 2021) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées et une somme de néant (0,5 milliard de dollars au 31 octobre 2021) liée à la Fiducie de capital TD IV.<sup>3</sup> Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé intermédiaire comprennent également des engagements de prêts, des contrats de garantie financière et d'autres passifs désignés à la JVRN de 232 millions de dollars (83 millions de dollars au 31 octobre 2021).<sup>4</sup> Comprend des dépôts de 762 milliards de dollars (719 milliards de dollars au 31 octobre 2021) libellés en dollars américains et de 63 milliards de dollars (44 milliards de dollars au 31 octobre 2021) libellés dans d'autres monnaies.

### Rachat des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2

Le 1<sup>er</sup> novembre 2021, Fiducie de capital TD IV a racheté la totalité des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 en circulation d'un montant en principal de 450 millions de dollars. Le produit de l'émission des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 était investi dans des billets de dépôt de la Banque, lesquels ont été rachetés le 1<sup>er</sup> novembre 2021. Le 8 décembre 2021, Fiducie de capital TD IV a été dissoute.

## NOTE 12 : AUTRES PASSIFS

### Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril	31 octobre
	2022	2021
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments <sup>1</sup>	6 946 \$	7 499 \$
Intérêts courus	788	714
Salaires et avantages du personnel à payer	3 369	4 151
Chèques et autres effets en voie de règlement	2 833	2 667
Passif d'impôt exigible	54	82
Passifs d'impôt différé	223	244
Passif au titre des régimes à prestations définies	1 518	1 592
Obligations locatives	5 408	5 473
Passifs liés aux entités structurées	5 649	4 407
Provisions	1 289	1 304
<b>Total</b>	<b>28 077 \$</b>	<b>28 133 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent des dividendes et distributions à verser de 1 562 millions de dollars au 30 avril 2022 (1 404 millions de dollars au 31 octobre 2021).

**NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et des actions propres détenues aux 30 avril 2022 et 2021 et pour les trois mois et six mois clos à ces dates.

**Actions ordinaires et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et actions propres détenues**

(en millions d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres et en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>				<i>Six mois clos les</i>			
	<b>30 avril 2022</b>		<b>30 avril 2021</b>		<b>30 avril 2022</b>		<b>30 avril 2021</b>	
	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant</b>	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions ordinaires</b>								
Solde au début de la période	1 818,8	23 170 \$	1 818,5	22 645 \$	1 823,9	23 066 \$	1 816,1	22 487 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,1	14	0,7	44	1,3	90	1,6	90
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	1,3	114	1,2	101	2,5	236	2,7	213
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(13,5)	(171)	–	–	(21,0)	(265)	–	–
<b>Solde à la fin de la période – actions ordinaires</b>	<b>1 806,7</b>	<b>23 127 \$</b>	<b>1 820,4</b>	<b>22 790 \$</b>	<b>1 806,7</b>	<b>23 127 \$</b>	<b>1 820,4</b>	<b>22 790 \$</b>
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>								
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>								
Solde au début de la période	158,0	3 950 \$	226,0	5 650 \$	158,0	3 950 \$	226,0	5 650 \$
Émission d'actions <sup>1</sup>	0,8	850	–	–	0,8	850	–	–
Rachat d'actions	–	–	(28,0)	(700)	–	–	(28,0)	(700)
Solde à la fin de la période	158,8	4 800 \$	198,0	4 950 \$	158,8	4 800 \$	198,0	4 950 \$
<b>Autres instruments de capitaux propres<sup>2</sup></b>								
Solde au début de la période et à la fin de la période	1,8	1 750 \$	–	– \$	1,8	1 750 \$	–	– \$
<b>Solde à la fin de la période – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>160,6</b>	<b>6 550 \$</b>	<b>198,0</b>	<b>4 950 \$</b>	<b>160,6</b>	<b>6 550 \$</b>	<b>198,0</b>	<b>4 950 \$</b>
<b>Actions propres – actions ordinaires<sup>3</sup></b>								
Solde au début de la période	2,3	(188) \$	2,5	(171) \$	1,9	(152) \$	0,5	(37) \$
Achat d'actions	30,7	(3 088)	33,4	(2 688)	61,2	(6 024)	78,1	(5 833)
Vente d'actions	(30,2)	3 033	(34,2)	2 736	(60,3)	5 933	(76,9)	5 747
<b>Solde à la fin de la période – actions propres – actions ordinaires</b>	<b>2,8</b>	<b>(243) \$</b>	<b>1,7</b>	<b>(123) \$</b>	<b>2,8</b>	<b>(243) \$</b>	<b>1,7</b>	<b>(123) \$</b>
<b>Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres<sup>3</sup></b>								
Solde au début de la période	0,2	(6) \$	0,2	(4) \$	0,1	(10) \$	0,1	(4) \$
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	0,9	(61)	1,8	(45)	1,7	(90)	3,3	(79)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(0,9)	54	(1,8)	44	(1,6)	87	(3,2)	78
<b>Solde à la fin de la période – actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>0,2</b>	<b>(13) \$</b>	<b>0,2</b>	<b>(5) \$</b>	<b>0,2</b>	<b>(13) \$</b>	<b>0,2</b>	<b>(5) \$</b>

<sup>1</sup> Des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif comprenant des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, série 27 (les « actions de série 27 ») ont été émises par la Banque le 4 avril 2022, à un prix de 1 000 \$ l'action, et donnent droit à des dividendes en espèces non cumulatifs semestriels, lorsqu'ils sont déclarés, payables à un taux annuel de 5,75 % pour la période initiale se terminant le 31 octobre 2027. Par la suite, tous les cinq ans, le taux de dividende sera rajusté à un équivalent du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 3,317 %. Les actions de série 27 sont rachetables par la Banque, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, au prix de 1 000 \$ l'action pendant la période allant du 2 octobre 2027 au 31 octobre 2027, inclusivement, et pendant la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre, inclusivement, chaque cinq ans par la suite.

<sup>2</sup> Billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCL). Pour les BRCL, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

<sup>3</sup> Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci sont classés à titre d'actions propres, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

**DIVIDENDES**

Le 25 mai 2022, le conseil d'administration a approuvé un dividende de quatre-vingt-neuf cents (89 cents) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2022. Ce dividende sera payable à compter du 31 juillet 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 juillet 2022.

**PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES**

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé de la Banque, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché. La Banque a déterminé qu'à compter du dividende approuvé le 25 mai 2022 pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2022 et jusqu'à nouvel ordre, elle émettra des actions ordinaires sur son capital autorisé et appliquera un escompte de 2 % sur le cours moyen de ces actions ordinaires.

## OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 7 janvier 2022, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 50 millions de ses actions ordinaires.

Au cours des trois mois clos le 30 avril 2022, la Banque a racheté 13,5 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 105,95 \$ l'action pour un montant total de 1,4 milliard de dollars, ce qui représente une prime de 1,3 milliard de dollars par rapport au montant du capital social. Au cours des six mois clos le 30 avril 2022, la Banque a racheté 21 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 104,50 \$ l'action pour un montant total de 2,2 milliards de dollars, ce qui représente une prime de 1,9 milliard de dollars par rapport au montant du capital social.

Parallèlement à l'annonce le 28 février 2022 de l'acquisition de First Horizon par la Banque, le régime d'achat d'actions automatique de la Banque établi pour son offre publique de rachat dans le cours normal des activités a pris fin automatiquement, conformément à ses modalités.

### NOTE 14 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois clos et six mois clos le 30 avril 2022, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 8,3 millions de dollars et 18,4 millions de dollars (respectivement de 5,9 millions de dollars et 15,9 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2021). Pour les trois mois clos les 30 avril 2022 et 2021, aucune option sur actions n'a été attribuée par la Banque. Pour les six mois clos le 30 avril 2022, 2,5 millions d'options sur actions (2,2 millions d'options sur actions pour les six mois clos le 30 avril 2021) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 12,41 \$ l'option (8,90 \$ l'option au 30 avril 2021).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois clos les 30 avril 2022 et 2021.

#### Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Six mois clos les	
	30 avril 2022	30 avril 2021
Taux d'intérêt sans risque	1,47 %	0,71 %
Durée contractuelle des options	10,0 ans	10,0 ans
Volatilité prévue <sup>1</sup>	17,89 %	18,50 %
Rendement de l'action prévu	3,66 %	3,61 %
Prix d'exercice / cours de l'action	95,33 \$	71,88 \$

<sup>1</sup> La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique.

### NOTE 15 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux de la Banque et à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies, ainsi qu'à ses autres régimes de retraite et régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies importants pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2022 et 2021. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

#### Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite et régimes d'avantages complémentaires de retraite <sup>1</sup>	
	Trois mois clos les					
	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Coût des services rendus – prestations acquises	104 \$	131 \$	2 \$	3 \$	2 \$	2 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(6)	6	4	2	5	5
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	–	–
Charges administratives au titre des prestations définies	3	2	–	–	1	1
<b>Total</b>	<b>101 \$</b>	<b>139 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>8 \$</b>
Six mois clos les						
	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Coût des services rendus – prestations acquises	208 \$	261 \$	4 \$	5 \$	3 \$	4 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(12)	12	7	5	10	10
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	–	1
Charges administratives au titre des prestations définies	5	5	–	–	2	2
<b>Total</b>	<b>201 \$</b>	<b>278 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>17 \$</b>

<sup>1</sup> Comprendent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite à prestations définies et les régimes d'avantages complémentaires de retraite de Financement auto TD, et les régimes de retraite complémentaires à prestations définies.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2022 et 2021.

#### Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Régimes de retraite à cotisations définies <sup>1</sup>	44 \$	42 \$	98 \$	94 \$
Régimes de retraite d'État <sup>2</sup>	98	91	240	211
<b>Total</b>	<b>142 \$</b>	<b>133 \$</b>	<b>338 \$</b>	<b>305 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

<sup>2</sup> Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Le tableau suivant présente les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite à prestations définies principaux de la Banque et son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2022 et 2021.

#### Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ayant trait à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies<sup>1, 2, 3</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	
	Trois mois clos les			
	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	1 667 \$	1 143 \$	67 \$	38 \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	(988)	(85)	–	–
<b>Total</b>	<b>679 \$</b>	<b>1 058 \$</b>	<b>67 \$</b>	<b>38 \$</b>

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	
	Six mois clos les			
	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	1 901 \$	1 390 \$	82 \$	42 \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	(860)	217	–	–
<b>Total</b>	<b>1 041 \$</b>	<b>1 607 \$</b>	<b>82 \$</b>	<b>42 \$</b>

<sup>1</sup> Excluent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD, les régimes de retraite complémentaires et les autres régimes à prestations définies offerts par la Banque et certaines de ses filiales qui ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière puisque ces régimes ne sont pas réévalués chaque trimestre.

<sup>2</sup> Les variations des taux de désactualisation et du rendement des actifs des régimes sont examinées et mises à jour chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour chaque année.

<sup>3</sup> Les montants sont présentés avant impôt.

#### NOTE 16 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes. Au cours du trimestre, l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 21 millions de dollars pour les années d'imposition de 2015 et de 2016. Au 30 avril 2022, l'ARC avait établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts de 1 186 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2016, Revenu Québec avait établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts de 34 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2015 et l'ATRA avait établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts de 54 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2016. La Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts additionnels et des intérêts totalisant 1 274 millions de dollars. La Banque s'attend à ce que l'ARC, Revenu Québec et l'ATRA continuent à établir de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription pour les mêmes raisons. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et entend contester toute nouvelle cotisation.

#### Mesures fiscales proposées dans le budget fédéral du Canada

Le budget fédéral du Canada présenté le 7 avril 2022 (« le budget ») propose d'introduire un impôt visant les groupes de banques et d'assureurs-vie, sous l'appellation Dividende pour la relance du Canada. Il prendra la forme d'un impôt de 15 % qui s'appliquera sur le revenu imposable supérieur à 1 milliard de dollars pour l'année d'imposition de 2021 et sera payé en versements égaux sur une période de cinq ans. Le budget propose également d'augmenter de façon permanente le taux d'imposition du revenu des groupes de banques et d'assureurs-vie de 1,5 % sur le revenu imposable au-dessus du seuil de 100 millions de dollars. L'impôt supplémentaire s'appliquerait aux années d'imposition se terminant après le 7 avril 2022 et serait calculé au prorata pour la première année.

Ces mesures fiscales, si elles sont adoptées telles qu'elles sont proposées, donneront lieu à une hausse des impôts à payer pour chacune des années visées ainsi qu'à des ajustements de réévaluation pour les actifs et passifs d'impôt différé. La Banque fait le suivi de l'état de ces propositions dans le budget et déterminera l'incidence qu'elles auront sur les résultats de la Banque une fois que la législation sera quasi adoptée.

**NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2022 et 2021.

**Résultat de base et dilué par action**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2022	30 avril 2021	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Résultat de base par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 745 \$	3 630 \$	7 435 \$	6 842 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 804,7	1 817,4	1 812,8	1 815,7
<b>Résultat de base par action</b> (en dollars canadiens)	<b>2,08 \$</b>	<b>2,00 \$</b>	<b>4,10 \$</b>	<b>3,77 \$</b>
<b>Résultat dilué par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 745 \$	3 630 \$	7 435 \$	6 842 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	3 745	3 630	7 435	6 842
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 804,7	1 817,4	1 812,8	1 815,7
Effet des titres dilutifs				
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) <sup>1</sup>	3,6	2,5	3,7	2,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 808,3	1 819,9	1 816,5	1 817,8
<b>Résultat dilué par action</b> (en dollars canadiens) <sup>1</sup>	<b>2,07 \$</b>	<b>1,99 \$</b>	<b>4,09 \$</b>	<b>3,76 \$</b>

<sup>1</sup> Pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2022 et 2021, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

**NOTE 18 : PASSIFS ÉVENTUELS**

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

**QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE****LITIGES**

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable qu'elle subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 30 avril 2022, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 1,41 milliard de dollars (de néant à environ 1,45 milliard de dollars au 31 octobre 2021). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

**Litige Stanford** – Le 20 janvier 2022, dans l'affaire *Rotstain v. Trustmark National Bank, et al.*, le tribunal a rendu une ordonnance accueillant en partie et rejetant en partie la requête en jugement sommaire de la Banque. Toujours le 20 janvier 2022, le tribunal dans l'affaire *Rotstain* a prononcé une suggestion de renvoi (*Suggestion of Remand*) qui recommandait au Judicial Panel on Multidistrict Litigation (« JPML ») de renvoyer l'affaire *Rotstain* au Southern District of Texas pour la suite de la procédure. Le même jour, le JPML a rendu une ordonnance de renvoi conditionnelle, qui a pris effet le 27 janvier 2022. Le 10 mars 2022, l'affaire *Rotstain* a été transférée à la U.S. District Court for the Southern District of Texas. Le 29 avril 2022, les banques défenderesses, y compris la Banque, ont demandé le rejet de certaines des demandes des requérants en raison d'absence de compétence et de qualité.

Un rapport d'état d'instance conjoint a été soumis dans l'affaire *Smith v. Independent et al.* le 31 janvier 2022. Dans le rapport, la banque défenderesse demandant le renvoi sollicitait une conférence afin de traiter la façon de régler les questions se recoupant dans l'affaire *Rotstain*. La position adoptée par les requérants est que l'affaire *Smith* devrait demeurer suspendue.

En Ontario, l'appel dans l'action des coliquidateurs a été entendu les 20 et 21 avril 2022. La Cour d'appel de l'Ontario a pris l'affaire en délibéré et rendra une décision par écrit en temps utile.

**Frais de carte de crédit** – Le 10 décembre 2021, après l'audition d'une requête pour approbation du règlement conjoint tenue le 6 décembre 2021, le règlement national a été approuvé par les cinq tribunaux auprès desquels les recours avaient été déposés.

**Litige Rothstein** – Au cours du deuxième trimestre de 2022, la Banque a conclu un règlement au Canada dans l'affaire *TD Bank, N.A. v. Lloyd's Underwriters et al.*, selon lequel la Banque a recouvré le montant des pertes encourues en raison du règlement précédemment conclu par la Banque aux États-Unis visant de multiples poursuites liées à une combine à la Ponzi qui aurait été montée, entre autres, par Scott Rothstein. Le montant a été recouvré au cours du deuxième trimestre de 2022 et est comptabilisé dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

**Litige avec un actionnaire de TD Ameritrade** – Le 20 janvier 2022, les parties (c.-à-d. la partie demanderesse et toutes les parties défenderesses) ont informé le tribunal qu'elles avaient conclu une entente de principe en vue de régler le litige sous réserve que les parties respectent certaines conditions et qu'elles présentent une entente de règlement écrite dans les 45 jours. Le 25 mars 2022, les parties (c.-à-d. la partie demanderesse et toutes les parties défenderesses) ont déposé leur entente de règlement, d'arrangement et de renonciation. Le tribunal a fixé l'audience de règlement au 11 juillet 2022.

## NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, de Financement auto TD aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2022 et 2021.

### Résultats par secteur<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros <sup>2</sup>		Siège social <sup>2</sup>		Total	
	<i>Trois mois clos les 30 avril</i>									
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Produits d'intérêts nets	3 148 \$	2 873 \$	2 079 \$	1 950 \$	759 \$	648 \$	391 \$	364 \$	6 377 \$	5 835 \$
Produits autres que d'intérêts	3 475	3 189	864	663	491	509	56	32	4 886	4 393
Total des produits	6 623	6 062	2 943	2 613	1 250	1 157	447	396	11 263	10 228
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	60	(37)	(18)	(213)	(9)	(63)	(6)	(64)	27	(377)
Indemnités d'assurance et charges connexes	592	441	–	–	–	–	–	–	592	441
Charges autres que d'intérêts	2 932	2 689	1 632	1 594	776	705	693	741	6 033	5 729
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	3 039	2 969	1 329	1 232	483	515	(240)	(281)	4 611	4 435
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	803	787	186	162	124	132	(111)	(119)	1 002	962
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>3,4</sup>	–	–	224	246	–	–	(22)	(24)	202	222
<b>Résultat net</b>	<b>2 236 \$</b>	<b>2 182 \$</b>	<b>1 367 \$</b>	<b>1 316 \$</b>	<b>359 \$</b>	<b>383 \$</b>	<b>(151) \$</b>	<b>(186) \$</b>	<b>3 811 \$</b>	<b>3 695 \$</b>
	<i>Six mois clos les 30 avril</i>									
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Produits d'intérêts nets	6 233 \$	5 851 \$	4 194 \$	3 981 \$	1 468 \$	1 309 \$	784 \$	724 \$	12 679 \$	11 865 \$
Produits autres que d'intérêts	7 108	6 556	1 535	1 316	1 128	1 158	94	145	9 865	9 175
Total des produits	13 341	12 407	5 729	5 297	2 596	2 467	878	869	22 544	21 040
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	93	105	3	(78)	(14)	(43)	17	(48)	99	(64)
Indemnités d'assurance et charges connexes	1 348	1 221	–	–	–	–	–	–	1 348	1 221
Charges autres que d'intérêts	5 801	5 343	3 229	3 282	1 540	1 416	1 430	1 472	12 000	11 513
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	6 099	5 738	2 497	2 093	1 070	1 094	(569)	(555)	9 097	8 370
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 609	1 519	334	232	277	274	(234)	(236)	1 986	1 789
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>3,4</sup>	–	–	476	455	–	–	(43)	(64)	433	391
<b>Résultat net</b>	<b>4 490 \$</b>	<b>4 219 \$</b>	<b>2 639 \$</b>	<b>2 316 \$</b>	<b>793 \$</b>	<b>820 \$</b>	<b>(378) \$</b>	<b>(383) \$</b>	<b>7 544 \$</b>	<b>6 972 \$</b>

<sup>1</sup> La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuable à la Banque en vertu des conventions.

<sup>2</sup> Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

<sup>3</sup> Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

<sup>4</sup> La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

**Total de l'actif par secteur**

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
	<i>Au 30 avril 2022</i>				
<b>Total de l'actif</b>	<b>532 853 \$</b>	<b>577 274 \$</b>	<b>570 314 \$</b>	<b>144 835 \$</b>	<b>1 825 276 \$</b>
	<i>Au 31 octobre 2021</i>				
<b>Total de l'actif</b>	<b>509 436 \$</b>	<b>559 503 \$</b>	<b>514 681 \$</b>	<b>145 052 \$</b>	<b>1 728 672 \$</b>

**NOTE 20 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS**

Les tableaux suivants présentent les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable.

**Produits d'intérêts**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2022</b>	30 avril 2021	<b>30 avril 2022</b>	30 avril 2021
Évalués au coût amorti <sup>1</sup>	<b>6 749 \$</b>	6 234 \$	<b>13 279 \$</b>	12 809 \$
Évalués à la JVAERG – instruments de créance <sup>1</sup>	<b>163</b>	133	<b>256</b>	310
	<b>6 912</b>	6 367	<b>13 535</b>	13 119
Évalués ou désignés à la JVRN	<b>1 065</b>	815	<b>1 920</b>	1 640
Évalués à la JVAERG – Instruments de capitaux propres	<b>52</b>	44	<b>96</b>	77
<b>Total</b>	<b>8 029 \$</b>	7 226 \$	<b>15 551 \$</b>	14 836 \$

<sup>1</sup> Les produits d'intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Charges d'intérêts**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2022</b>	30 avril 2021	<b>30 avril 2022</b>	30 avril 2021
Évalués au coût amorti <sup>1</sup>	<b>1 224 \$</b>	783 \$	<b>2 019 \$</b>	1 746 \$
Évalués ou désignés à la JVRN	<b>428</b>	608	<b>853</b>	1 225
<b>Total</b>	<b>1 652 \$</b>	1 391 \$	<b>2 872 \$</b>	2 971 \$

<sup>1</sup> Les charges d'intérêts sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**NOTE 21 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES**

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM).

Au cours des six mois clos le 30 avril 2022, la Banque s'est conformée aux lignes directrices du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées banques d'importance systémique intérieure (BISI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas communiquées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure (RSI). La réserve pour stabilité intérieure est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve est établie à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer à 10,5 % la cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires minimums du BSIF. La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 %.

Le 23 septembre 2018, le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF sont entrés en vigueur. En vertu de cette ligne directrice, la Banque devait respecter, aux fins de la surveillance, le ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 24,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la RSI de 2,50 %, et le ratio cible de levier TLAC de 6,75 % à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021. Tout changement à la RSI donnera lieu à un changement correspondant au ratio cible de TLAC fondé sur les risques.

Le tableau qui suit résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 30 avril 2022 et 31 octobre 2021.

#### Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<b>30 avril 2022</b>	<i>Aux</i> 31 octobre 2021
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	<b>71 866 \$</b>	69 937 \$
Fonds propres de catégorie 1	<b>77 819</b>	75 716
Total des fonds propres	<b>90 271</b>	87 987
<b>Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres</b>	<b>488 991</b>	460 270
<b>Ratios de fonds propres et de levier</b>		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	<b>14,7 %</b>	15,2 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	<b>15,9</b>	16,5
Ratio du total des fonds propres	<b>18,5</b>	19,1
Ratio de levier	<b>4,3</b>	4,8
Ratio TLAC	<b>30,4</b>	28,3
Ratio de levier TLAC	<b>8,1</b>	8,2

#### NOTE 22 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

## RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

### Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	<b>Agent des transferts :</b> Compagne Trust TSX C. P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis seulement) ou 416-682-3860 Télééc. : 1-888-249-6189 <a href="mailto:shareholderinquiries@tmx.com">shareholderinquiries@tmx.com</a> ou <a href="http://www.tsxtrust.com">www.tsxtrust.com</a>
déterminez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Trust Company, N.A. P.O. Box 505000 Louisville, KY 40233, ou  Computershare Trust Company, N.A. 462 South 4 <sup>th</sup> Street, Suite 1600 Louisville, KY 40202 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 <a href="http://www.computershare.com/investor">www.computershare.com/investor</a>
déterminez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com). Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 7 janvier 2022, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 50 millions de ses actions ordinaires. Aux termes de l'avis d'intention déposé auprès de la Bourse de Toronto, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités se termine le 10 janvier 2023, à une date antérieure que la TD peut déterminer ou à une date antérieure à laquelle la TD peut avoir terminé ses rachats. Il est possible d'obtenir sans frais un exemplaire de l'avis d'intention en communiquant avec le Service des relations publiques de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com).

### Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : [www.td.com](http://www.td.com)

Courriel : [customer.service@td.com](mailto:customer.service@td.com)

### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD tiendra une conférence téléphonique sur les résultats le jeudi 26 mai 2022. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>, le 26 mai 2022, avant le début de celle-ci. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h HE, le 26 mai 2022, jusqu'à 23 h 59 HE, le 10 juin 2022, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 7300743#.